



.....

# RAPPORT D'ACTIVITE


2022

.....

3 rue Robert Schuman  
44400 Rezé

[direction@asso-trajet.fr](mailto:direction@asso-trajet.fr)

[asso-trajet.fr](http://asso-trajet.fr)



# SOMMAIRE

1	POLE URGENCE.....	1
1.1	Foyer d'hébergement d'urgence de Rezé.....	1
1.2	Tiny-House .....	3
1.3	La Maison .....	5
2	POLE ASILE.....	5
2.1	Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) .....	6
2.2	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).....	8
3	POLE HEBERGEMENT .....	9
3.1	CHRS et places 115.....	9
	▪ Ménages suivis au CHRS : 71 places d'insertion .....	10
	▪ Places 115 rattachées au CHRS .....	12
	▪ Accueil de personnes sous-main de justice dans le cadre de convention avec le SPIP .....	13
	▪ Accueil des auteurs de violence intrafamiliale (AVIF).....	14
	▪ Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) en sortie de CHRS.....	14
3.2	Job Coach .....	15
3.3	Habitat Santé.....	17
	▪ Trois Pour Vous .....	17
	▪ Hébergement Accompagné Vers le Rétablissement Extérieur (HAVRE) .....	19
4	POLE LOGEMENT.....	23
4.1	Intermédiation Locative (IML).....	23
4.2	Logement temporaire et Sous-location – Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) au titre du Fond de Solidarité Logement (FSL) .....	28
	▪ Logements temporaires et sous-location dans le territoire des Pays de Retz et de Châteaubriant (Conseil Départemental).....	28
	▪ Logements temporaires et sous-location à Nantes Métropole .....	32
4.3	Dispositif de mise à l'abri pour les femmes Victimes de Violences Conjugales .....	36
4.4	Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL).....	38
4.5	Maison Relais .....	42
4.6	Dispositif d'accompagnement RSA – Trajet .....	44
5	TRAJET ATELIERS .....	46
6	POLE INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	50
7	POLE LOGISTIQUE.....	57
8	POLE ADMINISTRATIF.....	58
9	DONNEES FINANCIERES .....	60
9.1	Insertion .....	60
	▪ Compte de résultat .....	60
	▪ Soldes Intermédiaires de Gestion .....	68

9.2	Pôle IAE .....	72
▪	Compte de résultat .....	72
▪	Soldes Intermédiaires de Gestion .....	74
9.3	CADA .....	75
▪	Compte de résultat .....	75
▪	Soldes Intermédiaires de Gestion .....	77
9.4	CHRS et Ateliers .....	78
▪	Compte de résultat .....	78
▪	Soldes Intermédiaires de Gestion .....	82
9.5	Plateforme de l'Inter Médiation Locative .....	84
▪	Compte de résultat .....	84
▪	Soldes Intermédiaires de Gestion .....	86
9.6	Siège social .....	87
▪	Compte de résultat .....	87
▪	Soldes Intermédiaires de Gestion .....	89
9.7	Budgets confondu .....	90
▪	Compte de résultat .....	90
▪	Soldes Intermédiaires de Gestion .....	92
9.8	Bilan de l'Association .....	93

## Rapport Moral du Président

En 2022, de nouvelles crises ont provoqué de profondes incertitudes géopolitiques. Une inflation supérieure à 5% se traduit par une hausse des prix de l'énergie de 23% et de 7% sur l'alimentaire.

Le chômage poursuit sa baisse, mais 580 000 demandeurs d'emploi de longue durée nous séparent encore d'une société dans laquelle personne n'est inemployable.

Dans ce contexte, nombreux sont ceux qui basculent dans la pauvreté : 9,2 millions de personnes, adultes et enfants, vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. 2,4 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire, soit trois fois plus qu'en 2011.

A cela s'ajoute un manque criant de logement. 300 000 personnes sont sans domicile, 125 000 vivent à l'hôtel ou en habitat de fortune et 4 millions de personnes souffrent du mal logement. La production de logements baisse inexorablement face à la hausse des taux et du prix des matériaux.

Cette situation appelle une mobilisation toujours plus importante des acteurs de l'accompagnement social. Pourtant, les métiers de l'humain, en première ligne durant la pandémie, souffrent d'un profond manque de reconnaissance. 40 % des salariés de Trajet ont été exclus du versement de la prime Ségur. La récente revalorisation des salaires de 3% ne compense pas l'inflation. Malgré cela, les professionnel.le.s de Trajet maintiennent un niveau d'engagement élevé.

Le présent rapport d'activité retrace les actions menées en 2022. Durant cette année, Trajet s'est attachée à trouver un juste équilibre entre la consolidation de l'existant et le développement de nouvelles actions en réponse à des besoins croissants.

Job Coach et Convergence ont favorisé l'accès à l'emploi des personnes vivant à la rue ou en centre d'hébergement. Habitat Santé est monté en charge pour offrir un accompagnement pluridisciplinaire à des personnes hospitalisées en psychiatrie et ne trouvant pas de solution. Le dispositif Tiny House se réinvente chaque jour pour accompagner 18 personnes pour qui l'hébergement classique s'avère inadapté. Enfin, l'accueil d'auteurs de violences intrafamiliales permet aux victimes de ne pas avoir à quitter leur domicile, dans une logique de prévention de la récidive.

De nouveaux dispositifs ont aussi vu le jour. Parmi eux, la Maison Relais de Pornic permet d'accueillir 10 résidents au cœur du Pays de Retz. L'ouverture du nouveau chantier d'insertion Ecoconstruire facilite l'insertion des personnes dans une démarche respectueuse de l'environnement. L'ouverture de nouvelles places d'hébergement d'urgence en substitution de nuitées hôtelières améliore considérablement la qualité de l'hébergement, tout en réduisant la charge pour les finances publiques. En parallèle, les travaux sur le site de Réagir Ensemble à Saint-Jean-de-Boiseau ont été lancés par la mairie pour améliorer les conditions de travail.

Autre fait marquant, Trajet a été contrainte de fermer l'action de formation Prépa Avenir, faute d'un nombre suffisant de stagiaires. De nombreuses questions se posent également sur la qualité de l'accompagnement des personnes à la rue au sein de l'accueil de jour La Maison.

2022 a aussi été marquée par le renouvellement du projet associatif de Trajet. Cette démarche participative a mobilisé des personnes accompagnées, des partenaires, les salarié.e.s et le Conseil d'Administration de Trajet qu'il convient de remercier. Ce projet réaffirme les valeurs de l'Association et donne un cap pour les prochaines années.

Malgré les moyens conséquents déployés par la puissance publique et l'engagement des professionnel.le.s du secteur, les besoins continuent de croître.

Ainsi, Trajet poursuivra son engagement dans plusieurs axes, tout en veillant à maîtriser son développement et à poursuivre sa structuration. La mise en œuvre du Logement d'Abord se traduira par le développement de la plateforme d'intermédiation locative (IML) et l'ouverture d'une quatrième maison-relais à Saint-Brévin. L'Association approfondira les liens entre habitat et emploi, cherchera à consolider le dispositif Coach ainsi que le service Habitat Santé pour l'accueil de personnes en souffrance psychique. En parallèle, l'Association portera une grande vigilance sur ses équilibres budgétaires.

Enfin, je tiens, au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration, à remercier les professionnel.le.s de Trajet qui se mobilisent chaque jour aux côtés des personnes accompagnées dans des conditions souvent difficiles et dans un contexte mouvant. Je tiens également à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur engagement à mes côtés.

Ensemble, nous démontrons notre capacité à faire preuve d'un engagement total en faveur des personnes les plus vulnérables.

Alain RIGUIDEL  
Président

# 1 POLE URGENCE

## 1.1 Foyer d'hébergement d'urgence de Rezé

Ouvert depuis 2012, le Foyer de Rezé a profondément réinterrogé son modèle au cours de l'année 2022. En s'appuyant sur les réflexions menées pendant les confinements, il a été décidé d'arrêter le travail de nuit pour renforcer l'animation et l'accompagnement en journée. Le Foyer s'est aussi agrandi en passant de 22 à 36 places.

### ■ Création de places et réorganisation du Foyer de Rezé

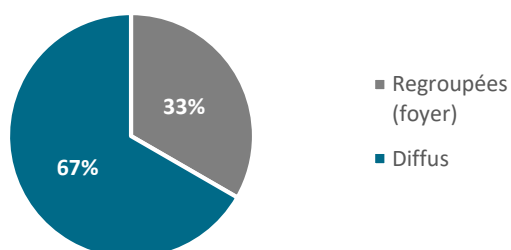
En réponse à l'appel à candidature « dispositif intégré hébergement d'urgence » de la DDETS 44, le Foyer a proposé une refonte de l'organisation de l'hébergement d'urgence et a reçu un avis favorable. Ce projet reposait sur :

- La diversification des places (des places en collectif et des places en logement diffus)
- L'arrêt du travail de nuit à partir de 23h00
- Le renforcement des actions d'animation et d'accompagnement
- L'augmentation du nombre de places accessibles à des personnes en situation de handicap

### ■ La fluctuation du nombre de places mises à la disposition du 115

L'évolution de l'effectif des personnes accueillies			
1/1	30/4	22	
30/4	4/11	21	Fermeture d'1 place de surcapacité hivernale
4/11	16/11	24	Debut de la montée en charge
16/11	22/11	26	
22/11	15/12	32	Ouverture de 2 places famille
15/12	31/12	<b>36</b>	Stabilisation à 36 places

### ■ La répartition des places en fin d'année 2022



### ■ La localisation des nouvelles places créées

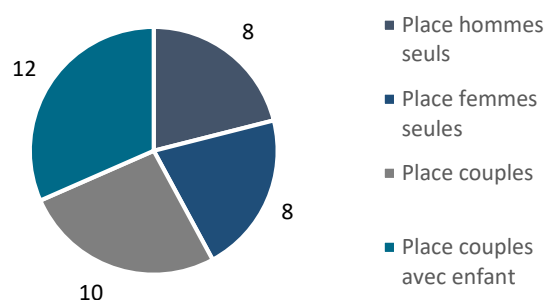
Distance entre le logement et le foyer collectif	
< à 1km	9
entre 1km et 2Km	6
entre 5km et 10km	9

L'objectif de poursuivre un rapprochement du parc de logement à moins de 2km du collectif a été poursuivi. Sur les 24 places dans le diffus, 9 se trouvent à moins d'un kilomètre, 6 entre un et deux kilomètres et 9 places entre 5 et 10 km.

Les personnes accueillies ont la possibilité de venir prendre un petit déjeuner et de manger le soir sur le collectif.

### ■ L'évolution de la typologie des places

#### Typologie des places proposées au 115



En complément de l'accueil de familles, Trajet a répondu aux besoins observés par le SIAO d'augmenter le nombre de places pour couples, peu nombreuses dans le réseau de l'urgence sociale nantais.

### ■ Evolution de l'équipe

Les agents d'accueil et les veilleurs de nuit ont obtenu le statut d'animateur socio-éducatif. Leurs missions se sont étoffées pour donner une place plus importante à l'accueil des personnes, à l'animation du collectif et à l'évaluation sociale.

Les horaires de travail sont répartis en deux tranches horaires : de 9h45 à 19h ou de 14h à 23h. Tous évoluent désormais en doublon sur la tranche horaire 17h/19h qui est la période de la journée la plus intense.

La travailleuse sociale qui évolue à mi-temps a vu, elle aussi, son poste se transformer. Elle se concentre désormais sur la coordination de l'accompagnement des personnes accueillies et l'animation des partenariats.

#### ■ Durée moyenne de séjour

Chaque personne orientée par le 115 bénéficie de 14 nuits d'hébergement. Si des motifs nécessitant une prolongation sont identifiés, le 115 est sollicité et reste garant des durées de séjour. De rares places en continuité sont proposées à des personnes très fragilisées.

La durée moyenne d'un séjour s'établit à 22 jours.

#### ■ Nombre de séjours distincts

Au total, 234 personnes différentes ont été accueillies.

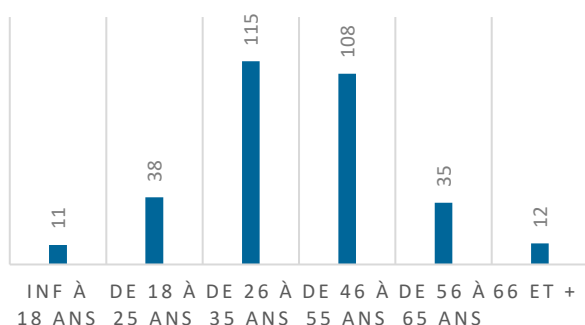
Nombre de séjour de 14 nuits réalisés	Nombre de personnes concernées
1	173
2	76
3	45
4	20*
5	0
6	6
21	320

\*Note de lecture : 20 personnes ont effectué 4 séjours pendant l'année.

54% accueillies n'effectuent qu'un seul passage dans l'établissement.

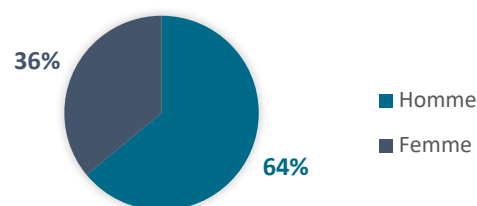
#### ■ Des personnes accueillies

### LA RÉPARTITION DES ÂGES



La moyenne d'âge des personnes accueillies se situe à 38 ans.

### RÉPARTITION PAR SEXE



Davantage d'hommes sont accueillis pour des durées de séjour plus courtes (16 jours pour un homme, contre 30 nuits pour une femme en moyenne).

L'ouverture du foyer 24H/24H permet désormais d'accueillir des femmes enceintes.

#### ■ Accompagnement des personnes

L'accompagnement social s'inscrit dans un principe de subsidiarité, en complément d'un accompagnement par un CCASS, un EDS ou une autre association. L'intervention au Foyer permet de répondre à des besoins urgents ou dans l'attente d'un rendez-vous avec un travailleur social de droit commun. Les actions menées sont diversifiées.

Type de démarche	Fréquence
<b>Santé</b>	
Aide à la prise de RDV médical	154
Mise en place d'un passage IDE	23
Aide pour trouver un médecin généraliste référent	15
Aide à l'ouverture ou aux maintiens des droits	64
<b>Fracture numérique</b>	
Ouverture boîte mail	56
Création coffre-fort numérique	1
Aide à des démarches dématérialisées (CAF, Impôts, CPAM)	225
<b>Administratif</b>	
Perte de papiers	67
Photocopies/ sauvegarde de documents	410
Instruction d'un dossier	98
Gestion des amendes	56
Aide à la demande de cartes de transport	60
Actualisation CAF et Pôle Emploi	64
Aide à la lecture d'un courrier	170
<b>Recherche logement et hébergement</b>	
Recherche de logement dans le privé	2
Dossier Action Logement	9
SIAO (dossier ou complément)	8
Accompagnement vers un autre dispositif	13
Déménagement	3
Aide à l'ameublement	5
Aide à l'obtention d'une assurance	2

### ■ Développement de partenariats

De précieux partenariats ont été renforcés avec deux acteurs du secteur sanitaire.

L'équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) de l'Hôpital Daumezon composée d'un psychologue et d'une infirmière ou d'une psychiatre est intervenue en moyenne deux fois par mois au sein du Foyer de Rezé. Ces interventions consistent à aller vers les personnes accueillies pour identifier d'éventuels besoins. Des entretiens individuels sont proposés et peuvent aboutir à un suivi régulier.

Une infirmière des Lits Halte Soins Santé (LHSS) mobiles de l'association Saint-Benoît Labre a assuré des passages deux fois par mois pendant les 6 premiers mois de l'année. Ses missions consistaient à assurer la coordination des parcours de soin, prendre contact avec d'autres professionnels de santé et assurer des missions de prévention.

L'équipe mobile « accompagnement des situations complexes » a par ailleurs accompagné une personne âgée très vulnérable.

La Cuisine Centrale de la Ville de Rezé a également fait des dons réguliers de repas.

### ■ Sortie des personnes accueillies dans le cadre d'une prise en charge en continuité

Onze personnes ont été stabilisées dans le cadre d'une place de continuité ou dans le cadre de places en surcapacité hivernale.

La santé a été le critère essentiellement retenu, en partie pour pallier le manque de places disponibles en Lits Halte Soins Santé (LHSS) qui offrent une prise en charge sanitaire et sociale à des personnes sans domicile fixe dont l'état de santé (physique ou psychique) nécessite des soins ou un temps de convalescence sans justifier une hospitalisation.

Parmi ces personnes, 3 sont parvenues à obtenir un logement HLM, une est entrée en CHRS, une est retournée à la rue et six autres sont en attentes de structures médico-sociales adaptées à leurs pathologies.

### ■ Perspectives pour 2023

En 2023, l'équipe du Foyer de Rezé cherchera à consolider son nouveau fonctionnement.

L'accompagnement des familles sortantes de l'hôtel ou en situation de handicap suscite un intérêt et pourrait donner lieu à de nouvelles extensions du Foyer de Rezé.

## 1.2 Tiny-House

### ■ Présentation du dispositif des 3 îlots

Le projet Habiter une tiny-house est financé par la Dihal. Il s'agit d'une expérimentation de 3 ans qui s'inscrit dans le dispositif des 3 îlots porté par les associations Aurore, Les Eaux-Vives et Trajet.

A travers 3 projets complémentaires, l'objectif est d'accompagner des personnes vers une sortie durable de la rue.

- L'îlot Mellinet: 50 places en habitat regroupé modulaire
- L'îlot Kerôvive: 10 places en logement diffus accompagné
- L'îlot Tiny: 18 places en Tiny-Houses

La tiny house offre un habitat individuel garantissant la sécurité et préservant l'intimité des personnes. Elle rompt avec les centres d'hébergement collectifs. En tant qu'habitat léger, elle représente une marche symbolique moins élevée qu'un bâtiment « en dur ».



### ■ Critères d'admission

Le dispositif accueille des personnes ayant vécu plusieurs années à la rue pour lesquelles les dispositifs traditionnels d'hébergement s'avèrent inadaptés.

Le public concerné par le dispositif doit :

- Vivre à la rue
- Avoir un long passé de rue, continu ou discontinu
- Avoir été accueilli au sein d'une structure d'urgence ou d'insertion au moins une fois
- Cumuler plusieurs critères de vulnérabilité

### ■ Commission d'admission

Une commission d'admission composée d'un professionnel de chaque structure et d'un représentant du SIAO se réunit une fois par mois.

Elle s'est réunie à 6 reprises durant l'année 2022. 98 demandes ont été examinées.



- **Evolution du dispositif Tiny-House : fin de la montée en charge**

Depuis le 15 décembre 2022, 18 personnes sont accueillies et accompagnées comme prévu dans la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt formulée par Trajet.

- **Un accompagnement social global et intensif**

L'accompagnement vise à développer l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes. Il porte notamment sur l'appropriation de la *Tiny House* et de son environnement, la création d'un lien de confiance pour des personnes souvent désaffiliées, l'accès aux soins, l'ouverture de droits et l'élaboration d'un projet de sortie de rue.



Ce travail d'accompagnement repose sur plusieurs principes :

- Des interventions collectives auprès des personnes. Ces interventions facilitent les croisements des regards, les passages de relais et elles s'appuient sur des stratégies d'interventions construites en collaboration avec les personnes accueillies.
- « L'aller vers » : les professionnels trouvent de multiples motifs d'intervenir auprès des personnes pour tisser un lien et offrir des repères.
- Des temps de convivialité autour d'un café ou d'un repas
- Des temps pour accompagner l'appropriation du nouvel espace de vie (aménagement des lieux, amélioration du confort, courses)
- Des chantiers collectifs (lasurer des Tiny-House, créer de petits jardinets, enterrer les câbles)
- Consolidation du lien pour comprendre les mécanismes à l'œuvre de non recours à certains droits sociaux.
- Prise en compte des besoins individualisés. Le contrat d'hébergement a été remplacé par un engagement mutuel individualisé. Les accompagnants et les accompagnés élaborent

ensemble un document qui fixe les besoins et les limites de chacun. Ce travail s'organise comme un jeu, des cartes sont proposées à la personne qui se positionne sur certains sujets.

Les personnes sont hébergées pour une durée indéterminée afin de disposer du temps nécessaire pour se reconstruire et se projeter dans un projet visant à quitter durablement la rue.

- **Présence d'animaux**

La présence de chien(s) constitue un handicap majeur pour obtenir une place d'hébergement. Actuellement, nous dénombrons 5 chiens.

- **Parcours au sein des 3 îlots**

L'intégration du projet Habiter une *Tiny House* dans le dispositif des 3 îlots permet de penser des parcours avec des glissements d'un mode d'habitat vers un autre.

- **Profil des personnes accueillies**

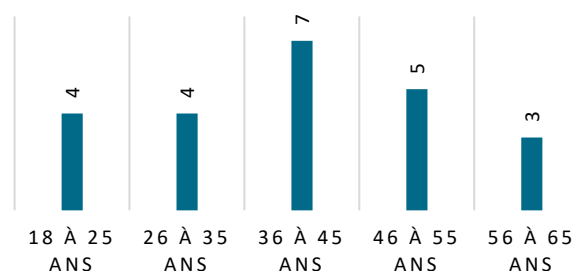
23 personnes ont été accueillies au cours de l'année. Cinq personnes ont quitté le dispositif :

- 1 retour à la rue
- 1 départ
- 1 entrée en logement
- 1 entrée en CHRS
- 1 entrée IML

Parmi, ces 23 personnes, 5 sont des femmes et 18 sont des hommes.

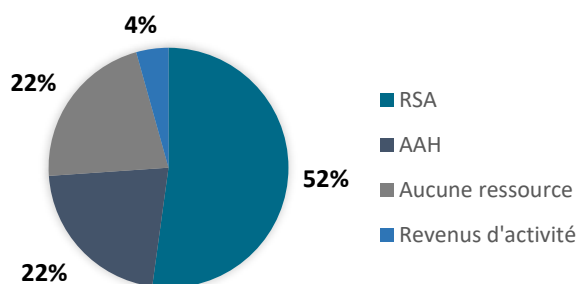
L'âge moyen se situe à 41 ans.

### RÉPARTITION DES ÂGES



Le choix de la commission s'est aussi porté sur des jeunes de moins de 25 ans à la rue depuis leur majorité.

## LES RESSOURCES

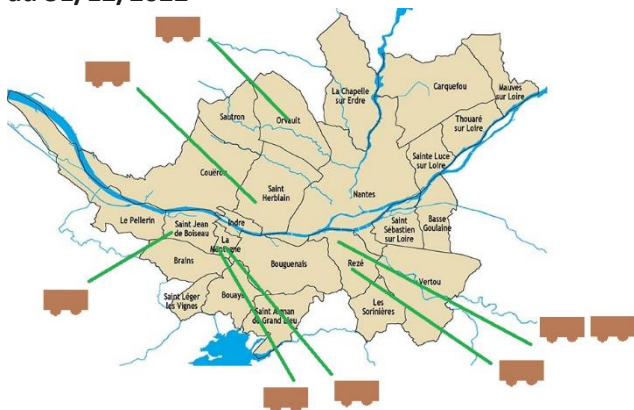


Une majorité des personnes perçoivent le RSA. Trois personnes n'ont pas recours à ce droit, bien qu'elles pourraient y prétendre.

Situation de la personne avant son arrivée	
Hébergé chez des tiers	2
Hébergement d'urgence	2
Rue	15
Campement/bidonville	2
Squat	2

Les personnes accompagnées ont des parcours accidentés. Elles étaient toutes en rupture avec des modes d'hébergement plus traditionnels et ne faisaient plus aucune demande pour y accéder.

### Les lieux d'hébergements des personnes accueillies au 31/12/2022



## 2 POLE ASILE

### Organisation du Pôle Asile

Le pôle Asile accueille, héberge et accompagne des personnes en demande d'asile, de l'instruction de leur demande à la sortie de l'hébergement

Huit Tiny House sont actuellement installées, raccordées et habitées.

Les partenaires sollicités sont : Nantes Métropole, Atlantique Habitations, Ataraxia, le CIF, Sogimmo, Lamotte Immobilier, l'association Saint-Benoit Labre pour la mise à disposition des terrains.

La prolongation du décret exonérant l'habitat léger à des fins d'hébergement d'urgence de toute formalité administrative ou d'urbanisme est attendue.

### Les perspectives pour l'année 2023

Nous poursuivons l'objectif d'installer 16 Tiny House à l'issue de l'année 2023.

Les personnes accompagnées sont satisfaites de ne pas être hébergées en collectif mais font part du souhait d'organiser des activités de groupe.

### 1.3 La Maison

Une alerte conjointe de la médecine du travail et de l'inspection du travail nous ont conduit à extraire la professionnelle de son environnement de travail situé à l'accueil de jour.

Nous partageons le constat avec les administrateurs de l'association La Maison selon lequel un renfort est nécessaire pour envisager une poursuite de notre collaboration.

Nous avons demandé au Conseil Département et à la DDETS un port supplémentaire pour garantir l'exercice d'un travail d'accompagnement de personnes très vulnérable dans de bonnes conditions.

lorsqu'elles bénéficient d'une protection internationale ou sont déboutées du droit d'asile.

Le pôle est composé de deux établissements : un CADA et un HUDA, répartis sur deux territoires : l'un basé à Rezé, l'autre à Saint-Herblain.

Fin 2022, l'équipe de salariés permanents était composée de **8 travailleurs sociaux** (7,7 ETP), et d'un adjoint de direction. Le Pôle Asile accueillait **180 personnes : 90 personnes au sein du CADA, et 90 personnes au sein de l'HUDA.**

Au cours de l'année 2022, l'équipe du Pôle Asile a été confronté à une profonde crise qui a entraîné le départ de deux travailleurs sociaux. Parmi eux, une a changé de poste au sein de Trajet pour intégrer le Pôle Urgence, l'autre a quitté l'Association. Ces mouvements s'expliquent en partie par une forme de fatigue des professionnels liée à l'exigence du cadre de l'accueil des demandeurs d'asile et aux suites de la crise sanitaire qui ont profondément modifié la relation d'accompagnement social (détérioration du lien avec les personnes, logique de « guichet », dématérialisation des démarches, dimension collective réduite).

Par ailleurs, l'adjoint de direction ayant pris ses fonctions en septembre 2021 a quitté ses fonctions dans un contexte d'épuisement professionnel. Ces difficultés illustrent la tension dans les ressources humaines du pôle Asile. Afin de préserver un ratio d'accompagnement pourtant déjà élevé (25 personnes par travailleur social), le temps de travail du poste d'adjoint de direction ne peut être augmenté. Ce poste s'avère extrêmement dense malgré la création d'un poste de gestionnaire locatif mutualisé en 2021 qui est venu soutenir partiellement l'adjoint de direction sur des questions logistiques. Durant la vacance de poste, le soutien apporté aux travailleurs sociaux a été imparfait et a aggravé les difficultés dans l'accompagnement social. Un nouvel adjoint de direction a pris ses fonctions au mois d'août 2022. Son arrivée a été accompagnée par le soutien d'une cheffe de service de transition sur la période de juillet 2022 à décembre 2022. Un travail important autour du cadre de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies sur le pôle asile a été nécessaire pour remettre du sens dans les pratiques professionnelles. Ce travail se poursuivra sur l'année 2023.

#### ■ **Faits marquants de l'année 2022**

- **Réunifications familiales**

L'allongement des durées de séjour pour les personnes réfugiées, faute d'accès au logement social, pose une nouvelle question : celle des réunifications familiales. Auparavant, les familles rejoignaient la personne réfugiée en aval de l'hébergement pour demandeur d'asile. Ces

réunifications interviennent maintenant pendant la prise en charge, demandant des solutions en urgence.

- **Dématérialisation des démarches**

La crise sanitaire a accéléré la dématérialisation des démarches. Certaines administrations ne reçoivent plus physiquement les personnes et ne sont plus joignables par téléphone. Ce phénomène tend à créer une nouvelle dépendance des personnes accompagnées vis-à-vis de leur travailleur social qui reste la seule personne physique rencontrée. Cela induit parfois un transfert de responsabilité pour des démarches qui ne sont pas de son ressort (renouvellement d'attestation de demande d'asile, demande de titre de séjour, couverture maladie, etc.). Ce mouvement pose aussi la question de la limite de l'accompagnement, notamment vis-à-vis de l'activité professionnelle, qui ne figure pas dans le cahier des charges des CADA et HUDA.

## 2.1 Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA)

- **Hébergement diffus**

L'hébergement en CADA se fait exclusivement dans des appartements tous situés dans la métropole nantaise, principalement à Nantes et Rezé. La localisation de ces appartements permet aux personnes d'accéder aux bureaux de l'association afin de faciliter le travail en lien avec les équipes, ainsi que l'accès au courrier et autres services de l'association. Les appartements sont principalement des T3 et des T4, favorisant l'accueil de familles ou des colocations de personnes isolées.

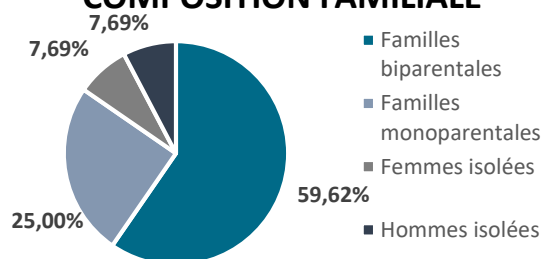
CADA	STU DIO	T 1	T 2	T3	T4	T 5	COLL ECTIF	Tot al
BOUGUE NAIS				3				3
NANTES	3	1		2	2	1		9
REZE				4	6			10
SAINT- HERBLAI N				1	1			2
SAINT- SEBASTI EN SUR LOIRE				1	1			2
VERTOU					1			1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>27</b>

## Public accueilli

Près de 9 personnes sur 10 vivent en famille, 48% des personnes hébergées sont mineures. Ces chiffres sont relativement similaires à l'année 2021. Cette caractéristique demande une attention particulière dans certains pans de l'accompagnement social : aide à la parentalité, accompagnement à la scolarisation des enfants, accompagnement à la santé, sortie des personnes déboutées. L'équipe du CADA a accueilli 104 personnes sur l'année 2022.

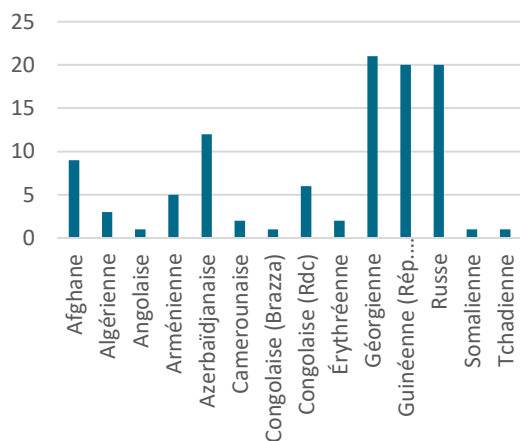
A noter que ces données n'intègrent pas les personnes rejoignantes qui constituent pourtant une réalité de vie pour les personnes et pour l'établissement.

### RÉPARTITION PAR COMPOSITION FAMILIALE



La majorité des personnes hébergées au sein du CADA sont originaires du Caucase (Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie et Russie), région qui représente 56% du total des personnes accueillies. Les autres régions de provenance sont l'Afrique sub-saharienne, principalement la Guinée-Conakry, ainsi que d'Afghanistan, mais en proportion moindre par rapport à l'HUDA. Les ressortissants de ces pays sont majoritairement des personnes isolées.

### PAYS D'ORIGINE

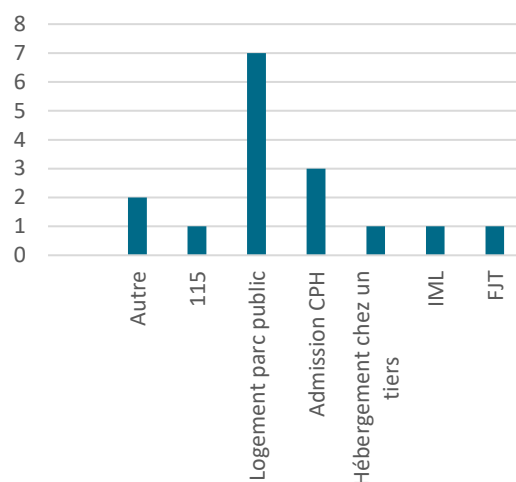


## Entrées

16 personnes réparties en 9 ménages ont été orientées vers le CADA en 2022. Parmi elles, 10 vivaient en famille et 6 étaient mineures.

## Sorties

### TYPE D'HABITAT À LA SORTIE



16 personnes sont sorties du CADA en 2022 contre 19 en 2021. La tension importante autour du logement social dans la métropole nantaise ainsi que la saturation des Centres provisoires d'hébergement (CPH) pour les personnes réfugiées posent un frein important à la sortie des personnes.

7 personnes (2 familles) ont cependant pu bénéficier d'un logement social en sortie de CADA.

La **durée moyenne de séjour est de 1 104 jours, contre 978 jours en 2020**. Cette situation s'explique par l'absence de solution pour des familles déboutées qui se maintiennent au CADA pendant plusieurs années, malgré des décisions de justice prises dans le cadre de référés mesures utiles. Ces mesures d'expulsions ne sont pas exécutées, étant donnée la vulnérabilité des ménages concernés et l'absence de solution d'hébergement généraliste. Le travail effectué en commission fluidité permet parfois l'obtention de titres de séjour et des solutions de sortie par « le haut ». Trajet continue de s'impliquer dans ce travail dont les résultats demandent à être amplifiés.

En 2022, l'établissement comptait **11% de personnes bénéficiaires d'une protection internationale** se maintenant au-delà de la durée autorisée et **59% de personnes déboutées** (dont 27% de personnes

régularisées) se maintenant au-delà d'un mois après la décision définitive.

## 2.2 Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

L'HUDA dispose d'une capacité d'accueil de 90 places. L'HUDA a accompagné 120 personnes sur l'année 2022.

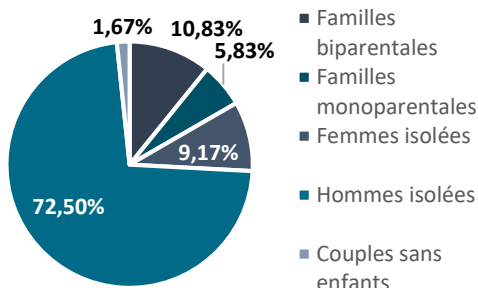
### ■ Parc d'hébergement

Deux types d'hébergement sont proposés en HUDA. Tout d'abord, un hébergement collectif de 20 places situé à Saint-Herblain. Les personnes sont hébergées en co-chambrée (2 personnes par chambre). Le collectif dispose également de deux chambres dédiées à des personnes à mobilité réduite (une seule personne par chambre). L'hébergement collectif dispose d'un espace cuisine, d'un salon avec ordinateurs connectés, d'un espace loisir (télé/lecture) et d'un jardin avec garage à vélo. Un hébergement en diffus est également proposé, avec des appartements et maisons répartis sur la métropole nantaise. La quasi-totalité des logements en diffus sont situés à proximité de transports en commun permettant l'accès aux bureaux de l'Association, l'accès au courrier et la rencontre avec l'équipe de travailleurs sociaux.

### ■ Public accueilli

A la différence du CADA, les personnes accueillies à l'HUDA sont très majoritairement des personnes isolées, principalement des hommes.

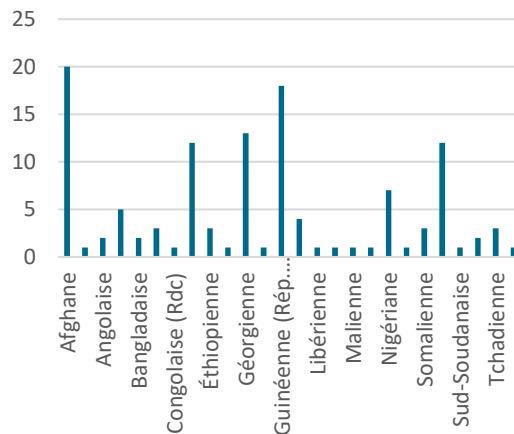
### RÉPARTITION PAR COMPOSITION FAMILIALE



Parmi elles, on retrouve de nombreux ressortissants afghans, guinéens, Géorgiens, soudanais et

érythréens. Le nombre de nationalités représentées sur l'HUDA est plus importants que sur le CADA.

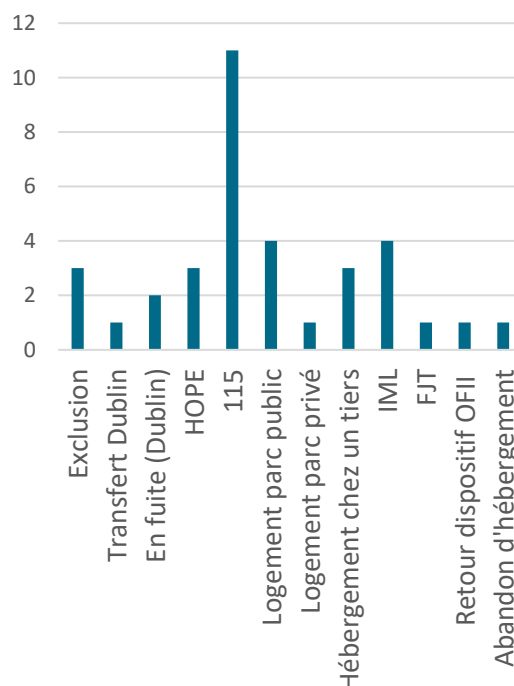
### NATIONALITE DES PERSONNES ACCUEILLIES



### ■ Sorties

**35 personnes sont sorties de l'HUDA en 2022 pour 33 entrées.** Parmi elles, 20 étaient bénéficiaires d'une protection internationale, 12 déboutées et 3 en procédure Dublin.

### TYPE D'HABITAT À LA SORTIE



La durée moyenne de séjour est de 629 jours, en légère baisse par rapport à l'année précédente (655 jours en 2021).

L'établissement comptait au 31 décembre 2022, **26% de personnes bénéficiaires d'une protection internationale** se maintenant au-delà de la durée autorisée et **21% de personnes déboutées** se

maintenant au-delà d'un mois après la décision définitive.

Le **taux d'occupation** au 31 décembre 2022 était de 96% en raison d'un taux de rotation élevé en fin d'année.

### 3 POLE HEBERGEMENT

Le pôle hébergement s'inscrit résolument dans la dynamique du Logement d'Abord et dans celle de l'Emploi d'Abord.

Le pôle comprend :

- Un CHRS avec Ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA) agréé pour 77 places : 71 places d'insertion et 6 places 115
- 5 places d'hébergement d'urgence rattachées au CHRS dont 2 places dans le cadre de l'accueil de sortant de détention sur des places réquisitionnées via le Juge d'Application des Peines.
- 12 logements dans le cadre de l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL)
- Le dispositif COACH d'accompagnement vers l'emploi ordinaire pour des personnes hébergées en CHRS
- Un service Habitat Santé de 40 places dédié à l'accueil et à l'accompagnement de personnes en souffrance psychique suivies par l'hôpital

L'équipe du CHRS est composée de 9 travailleurs sociaux et de 2 agents socio éducatifs intervenant en soirée sur le principe de la mutualisation, ces professionnels interviennent sur les dispositifs suivants :

- 71 places d'insertion
- 9 places urgence 115 dont 5 dédiés aux auteurs de violences intrafamiliales
- 2 places 115 réquisition
- 12 ménages en AVDL

Cette organisation d'équipe permet d'apporter une réponse sociale plus complète pour les personnes accueillies dans le cadre du 115 et la notion de parcours est appréhendée de manière plus prégnante.

#### 3.1 CHRS et places 115

L'année 2022 est marquée par la dynamique Logement d'abord couplée à celle de l'Emploi d'abord : c'est un mouvement qui vient imprégner la pratique du travail social. L'appropriation de la

méthode IPS (*Individual Placement Support*) participe à cette dynamique.

Le CHRS a vu son agrément modifié avec l'intégration de 4 places urgences. L'agrément du CHRS compte désormais 71 places d'insertion et 6 places d'urgence dont 4 places sont en rotation hebdomadaire.

L'ensemble de l'équipe, soit 9 travailleurs sociaux et deux agents socio-éducatifs, accompagne des personnes dans le cadre de l'urgence, de l'insertion et du logement pour la partie AVDL. L'approche IPS couplée de cette diversité d'accueil entraîne une montée en compétence de l'ensemble des professionnels. Cinq d'entre eux sont entrés dans un parcours VAE via leur CPF : 4 moniteurs éducateurs pour devenir éducateurs spécialisés et un agent socio-éducatif pour devenir moniteur éducateur.

Chiffres clés :

- 268 personnes suivies
- 53 Logements

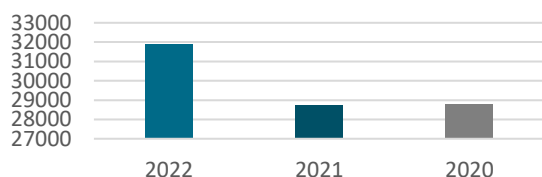
SERVICES	présent s au 31/12/ 2022	entrées en 2022	sorties en 2022	suivies en 2022	Nom bre de journées	Capa cité en places	Taux occupat ion prévisio nnel	Taux occupa tion 2021
CHRS	73	44	40	111	28 354	71	25 915	109,4 %
AVIF*	5	13	13	17	1 749	5	1 825	95,84 %
REQUISITION	2	3	1	3	418	2	730	57,26 %
115	4	131	131	137	1 387	4	1 460	95,00 %
TOTAL	84	191	185	268	31 908	82	28 470	

\*Auteurs de violences intrafamiliales

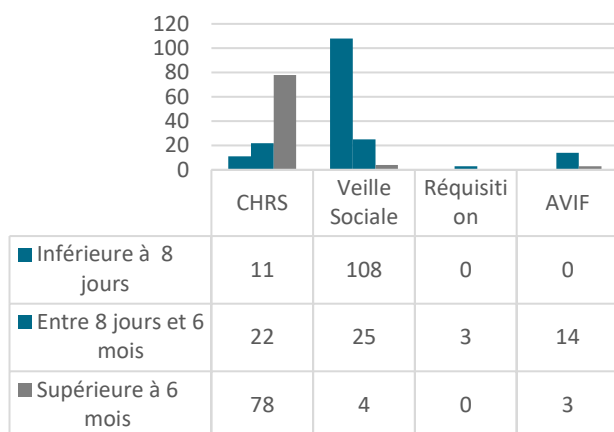
L'activité 2022 a été dense avec une sur occupation sur le CHRS notamment impacté par des accueils de personnes sortant de détention qui représentent 45 % des entrées ainsi que l'arrivée d'une famille de 6 personnes.

Le dispositif de Réquisition de places est en sous occupation du fait du démarrage de l'activité. La sous occupation est répercutée sur le CHRS pour que les places ne restent pas vides.

## NOMBRE DE JOURNÉES DEPUIS 2020



## RÉPARTITION DES DURÉES DE SÉJOUR



### Parc de logements

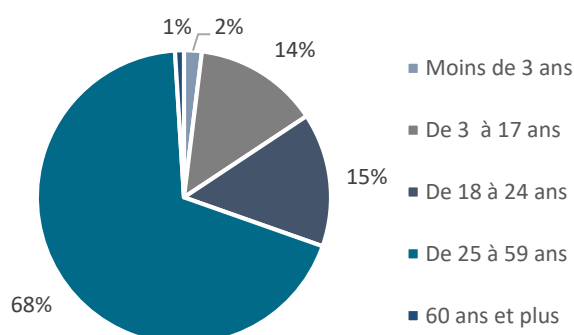
Bailleurs	Nombre de logements	%
ADOMA	1	2,40%
AIGUILLON CONSTRUCTION	1	2,40%
ATLANTIQUE HABITATIONS	11	26,20%
CIF COOPERATIVE	1	2,40%
HABITAT 44	5	11,90%
HARMONIE HABITAT	7	16,70%
LA NANTAISE D'HABITATION	6	14,30%
MAIRIE DE REZE	1	2,40%
NANTES METROPOLE HABITAT	3	7,14%
PRIVES	6	14,30%
<b>Total</b>	<b>42</b>	

A réduction du nombre de logements en quartiers politique de la ville est recherchée (un logement en moins en 2022). Les liens avec les bailleurs vont permettre des mutations en 2023 notamment avec le programme de rénovation urbaine sur le quartier du château de Rezé.

### Ménages suivis au CHRS : 71 places d'insertion

Composition des ménages CHRS	Nombre de suivis	
	ménages	personnes
Homme seul	75	75
Couples sans enfant	1	2
Couples avec enfants	5	19
Femmes avec enfants	4	15
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>111</b>

## TRANCHE D'ÂGES



Le CHRS Trajet accueille majoritairement des hommes isolés et ce depuis toujours. C'est une réponse aux besoins identifiés par le SIAO. Une légère augmentation des jeunes de moins de 25 ans est observée, le plus souvent des jeunes sortant d'incarcération.

Profil des personnes accueillies (extrait de l'ENC 2021)

Femmes victimes de violence (avec ou sans enfants)	0
Personnes présentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	37
Personnes placées sous main de justice	16
Personnes présentant des troubles psychiques	25
Personnes victimes de violence	0
Jeunes majeurs (18-25 ans)	10
Personnes en situation de grande marginalité	18
Personnes sortants d'incarcération	18
Personnes en situation de handicap (ayant été reconnu ou reconnu par la MDPH ou faisant l'objet d'un dossier en cours de traitement par la MDPH)	25

La consultation avancée des Apsyades, association

Motif de sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement HLM	4	9.75%
Accès logement / AVDL	1	2.45%
Accès à un logement parc privé	6	14.65%
<b>Total relogement</b>	<b>11</b>	<b>26.85%</b>
Fin semaine immersion	8	19.50%
Incarcération	5	12.10%
Structure de soins	1	2.45%
Non-respect du règlement Hébergement	9	22%
Départ volontaire du résident	2	4.90%
Décès	2	4.90%
Réorientation vers structures adaptées	2	4.90%
Rejoignant couple	1	2.45%
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

spécialisées en addictologie, amène une nouvelle réponse pour le public. De nombreuses personnes accueillies souffrent d'addiction à différents produits. Le CHRS peut être confronté à l'addiction et le trafic qui y est lié.

Pour 2023, une permanence avancée de l'EMPP de l'hôpital Daumézon avec un psychologue devrait se mettre en place. Ce professionnel pourra avoir des suivis, ce qui constitue une réponse complémentaire au temps de psychiatre salarié de Trajet.

L'ensemble des réponses constituent un étayage nécessaire pour accompagner les personnes accueillies.

### M.M, l'accompagnement de la souffrance psychique en CHRS

Monsieur M a été accueillie au CHRS en novembre 2016. Lors de son arrivée monsieur souffrait déjà de troubles psychiques mais la prise d'un traitement n'était pas régulière et il ne disposait ni d'un accompagnement lié à sa maladie, ni de ressources nécessaires.

Des sorties ont été envisagées tel qu'une orientation vers Psy'activ mais elles se sont soldées par des échecs. L'équipe l'a accompagné pas à pas en s'appuyant sur la sécurité que monsieur M. a trouvé au CHRS.

Le séjour aura permis de mettre en place autour de la situation de monsieur différents acteurs pour un mieux-être dans son quotidien. Afin de l'accompagner dans son autonomie, il a pu ouvrir ses

droits auprès de la MDPH, mettre en place un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour l'épauler dans son quotidien et d'un passage infirmier régulier directement à son domicile pour stabiliser sa santé. La complexité de l'accompagnement des problématiques psychiques fait que la durée de séjour aura dépassé les 18 mois. Cependant M. M est sorti en logement autonome en septembre 2022 avec l'étayage nécessaire afin de sécuriser son nouveau parcours de vie.

- Le 27B : un tiers lieu face à l'isolement et l'ennui

L'équipe a cherché à répondre à des demandes de personnes accueillies comme se vêtir, entretenir son vélo, jardiner ou tout simplement s'occuper.

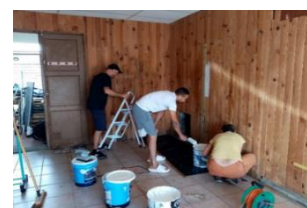
LE 27B est un espace ouvert au rez-de-chaussée d'une maison mise à disposition de l'Association.

En concertation avec les personnes accueillies et l'équipe, 3 ateliers sont proposés pour ce lieu ressource :

- Un espace petit mobilier/vaisselle pensé pour réduire le coût des achats des personnes accédant à leur propre logement.
- Un atelier de réparation ou entretien des vélos
- Un espace détente autour des plantes et un atelier jardinage.

Au cours de l'année passée, professionnels et personnes accueillies ont travaillé pour la rénovation du lieu fourni par l'association, en effet ce lieu nécessitait un aménagement et un rafraîchissement.

Nous avons donc vidé le garage et nous avons commencé plusieurs travaux de jardinage, de peinture et d'aménagement.



Le temps consacré à ce projet est de deux heures par semaine tous les mercredis. Basé sur la récupération et le don de matériel, nous avons pu récolter plusieurs pièces de vélos, des vêtements ou de la vaisselle. Plusieurs personnes ont montré leur intérêt pour ce projet en se rendant disponible et en étant force de proposition. Il reste dorénavant à maintenir l'ouverture de ce lieu ressource une fois par semaine pour le faire vivre. Ce



projet se veut évolutif, collectif et participatif et sera donc en mouvement permanent.

Ce projet alimente en parallèle la démarche qualité en s'appuyant sur la participation des personnes.

#### ▪ Ménages sortis

On comptabilise 41 ménages sortis : cette donnée porte uniquement sur les 71 places d'insertion.

La saturation du parc social sur le territoire de Nantes Métropole, d'autant plus sur les petits logements, amène seulement 4 sorties sur l'année. Fin 2022, 11 ménages sont contingentés en attente de logement : la sortie vers le logement devrait donc être en augmentation en 2023.

L'accès au parc privé a été une réalité particulière sur l'année : 2 personnes ont accédé à un logement dans le parc privé notamment via l'emploi et 4 autres sont sorties dans un cadre familial avec des liens reconstruits durant le séjour au CHRS.

Le CHRS Trajet admet toutes les personnes orientées. Les refus émanent des personnes qui n'acceptent pas l'accueil en cohabitation. Il en résulte des parcours parfois « cassés » par des comportements qui mettent en danger d'autres personnes accueillies. Nous sommes confrontés à des fins de séjour, toutes expliquées et comprises par les personnes lors d'un entretien avec l'adjointe de direction. L'objectif est de responsabiliser la personne dans ses choix.

12% d'incarcération est un chiffre élevé. A noter que des personnes sont incarcérées suite à des faits antérieurs mais jugés dans un délai relativement long. La plupart des personnes sortants de détention sont multirécidivistes.

Durée moyenne de séjour des ménages présents	2022		2021	
	Jours	Mois	Jours	Mois
	257	10.57	453	14.98

Durée moyenne de séjour des ménages sortis	2022	
	Jours	Mois
	132	4.37

La DMS présentée à compter de 2022 porte sur les 77 places du CHRS ainsi réparties : 71 places d'insertion et 6 places d'urgence dont 4 en rotation hebdomadaire. La comparaison avec 2021 est donc délicate car le nombre de séjours inférieurs à 8 jours est en forte augmentation sur les places 115 intégrées au CHRS.

Situation d'emploi à la sortie	Nombre de ménages	%
CDD Temps plein	1	2.45%
CDI Temps plein	3	7.30%
Contrat aidé	2	4.90%
Intérimaire	2	4.90%
Ne souhaite pas travailler	4	9.80%
Détention	13	31.70%
Dans l'impossibilité administrative / médicale	16	39%
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

Focus sur les sortants des 71 places insertion :

19.5% des personnes sortant du CHRS sont en emploi (contre 21 % en 2021). Deux éléments éclairants :

- Sur les 16 accompagnements Coach du CHRS Trajet en 2022, 50% vont vers de la remise en emploi,
- L'impact des personnes qui ne s'orientent pas vers l'emploi faute de motivation ou d'incapacités notamment par l'emprise des consommations de produits qui inhibe les projets.

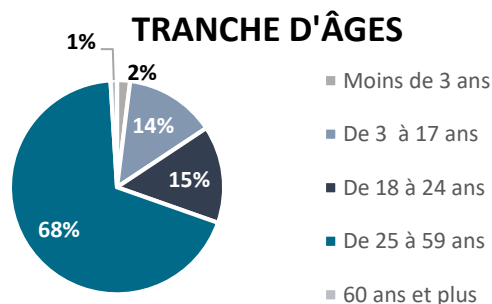
#### ▪ Places 115 rattachées au CHRS

103 personnes ont été accompagnées en 2022 représentant 137 séjours et 1387 journées.

Les 4 places sont organisées sur deux logements T3 en cohabitation par deux.

Une place est en continuité pour une personne suivie au CHU pour des raisons de santé invalidantes à la rue. Ce monsieur a aujourd'hui ouvert ses droits et est en attente d'un logement social.

Trois places sont en rotation sur l'année 2022 : la rotation est hebdomadaire. Les liens avec le service urgence SIAO sont essentiels pour la continuité de parcours de certaines personnes. Quand une grande vulnérabilité est repérée, un lien est établi avec le 115. Certains séjours sont prolongés d'une seconde semaine pour permettre une évaluation sociale et une recherche de solution adaptée.



▪ **Accueil de personnes sous-main de justice dans le cadre de convention avec le SPIP**

Le partenariat entre le Service Pénitencier d'insertion et de probation (SPIP) s'appuie l'interconnaissance des réalités de Trajet et du SPIP. Les personnes détenues sollicitent par un courrier une demande d'accueil au CHRS de Trajet. Cette première demande amorce un accompagnement de parcours travaillé entre les intervenants sociaux du CHRS et les conseillers pénitentiaires en insertion et probation (CPIP) du milieu fermé.

En 2022, 8 professionnels de l'équipe CHRS ont bénéficié d'une visite de la maison d'arrêt et du centre de détention et Trajet a accueilli des CPIP. Ces temps favorisent la découverte réciproque de nos missions.

Trois intervenants sociaux du CHRS Trajet sont référents du dossier détention.

Le partenariat repose sur trois conventions : placement extérieur (72 mois mesures), hébergement en fin de peine et réquisition.

L'association Trajet a été agréée pour l'accueil des personnes en placement extérieur par la direction de l'administration pénitentiaire le 9 juin 2022 pour une période de 5 ans.

• Données d'ensemble

	2021	2022
Courriers de détenus	13	56
Entretiens dans les établissements pénitentiaires	8	46
Journées visite ateliers et CHRS	13	22
Semaine d'immersion	9	8
Personnes accueillies en placement extérieur	5	6
Mois mesures	16	29
Fin de peine	8	11
Personnes accueillies dans le cadre de la réquisition	0	3

Une augmentation conséquente des courriers a entraîné un accroissement de l'activité. 20 personnes ont été hébergées en 2022 contre 13 en 2021. Les personnes arrivant d'un lieu de détention représentent 45 % des entrées au CHRS sur l'année.

L'ensemble de nos effectifs est intégré à la base SIAO. Les personnes en fin de peine intègrent la voie normale d'entrée en CHRS. Les personnes accueillies sont en effet dans une situation de vulnérabilité qui justifie pleinement un accompagnement renforcé en CHRS. Les entrées doivent prendre place dans une rotation qui permet l'accueil de public diversifié.

• Parcours d'une personne accueillie en placement extérieur

M.G. est arrivé au CHRS dans le cadre d'un placement extérieur en juillet 2022. Lors de son accueil, les règles ont été rapidement assimilés et malgré quelques retards sur son lieu de travail ou au repas partagé du soir, monsieur a toujours fait face à ses responsabilités en prévenant les travailleurs sociaux. Les règles de vie collectives tant au logement avec la colocation, que sur le semi collectif du CHRS ont toujours été respectées. M. G s'est montré intéressé et assidu sur l'atelier menuiserie. Les compétences de monsieur lui permettront d'accéder à un travail dans ce domaine. Depuis sa levée d'écrou le 28 novembre 2022, monsieur a décidé de rester sur le CHRS. Il souhaite accéder à un logement autonome et travailler en menuiserie au sein d'un chantier d'insertion. Le placement extérieur de monsieur aura été une réussite et une réelle opportunité de se réinsérer dans la société.

• Dispositif accueil et accompagnement de personnes sortant de détention faisant l'objet d'une réquisition

Le CHRS Trajet s'inscrit dans ce nouveau dispositif porté avec 3 autres structures de Nantes Métropole pour 10 places dédiées à l'accueil de personnes sortant de détention pour lesquelles le Juge d'application des peines (JAP) réquisitionne une place d'hébergement.

Les 2 places sont adossées au fonctionnement du CHRS dans des logements en cohabitation avec les autres personnes accueillies au CHRS. Trois hommes ont été accueillis sur l'année.

La construction de ce dispositif est encore en cours entre les différentes structures et au sein de Trajet. L'accueil est spécifique : la cohabitation s'impose à la personne qui n'accepte pas toujours cette réalité. Le retour à la vie en liberté demande une adaptation. Il est tôt pour réaliser un bilan d'une expérience encore récente. On peut d'ores et déjà indiquer qu'un

étayage social et médical est nécessaire pour accompagner au mieux ces personnes.

▪ **Accueil des auteurs de violence intrafamiliale (AVIF)**

Au sein du CHRS de Trajet, 5 places 115 sont dédiées à l'accueil d'auteurs de violences intrafamiliales après l'éviction du domicile sur la phase pré-sentencielle. Le suivi socio judiciaire est assuré par l'Association départementale d'accompagnement éducatif et social (ADAES).

17 personnes ont été accompagnées en 2022, représentant 1 825 jours de présence, contre 1015 jours en 2021

L'association Trajet est engagée dans l'accueil des auteurs de violences intra familiales depuis 2015 avec une montée en charge sur les places dédiées aux auteurs dans le cadre des subventions annuelles des dispositifs « urgence » depuis 2021.

L'objectif est d'accompagner des auteurs de violences intrafamiliales en phase pré-sentencielle, de l'éviction du domicile jusqu'à la date du jugement. La période d'hébergement permet aux personnes de réfléchir au type de relogement possible. Les personnes peuvent également se saisir des services proposés par Trajet : consultation avancée des Apsyades, médecin psychiatre, orientation vers l'insertion professionnelle, appartement parentalité pour accueillir leurs enfants, les temps de repas et temps collectifs. Tous ces outils sont des forces qui permettent d'éviter la récurrence d'actes de violence.

Parcours de Monsieur G.

Monsieur G. a été accueilli le 10 décembre 2021 dans le cadre du dispositif Auteurs de violences Intrafamiliales (AVIF), orienté par l'ADAES. La date d'audience était fixée au 24 mai 2022.

Monsieur G. était en emploi. Dès son arrivée, il a entrepris des démarches pour une demande de logement.

Durant son séjour, il a expliqué qu'il continuait à payer les charges de la maison dans laquelle son ex compagne habitait avec ses enfants et dont il était propriétaire. Devant s'acquitter de ces charges et d'une participation aux frais d'hébergement à Trajet, il s'est vite trouvé dans une grande difficulté financière et s'est saisi de l'accompagnement proposé. Il a notamment participé aux temps collectifs pour éviter de s'isoler et de s'effondrer moralement.

Après son jugement, il a été proposé à M. G de l'accueillir dans le cadre du dispositif d'urgence en continuité pour lui permettre de conserver son emploi et poursuivre l'accompagnement dans sa recherche de logement.

Monsieur G. a finalement trouvé un appartement dans le parc privé et a quitté l'association Trajet le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

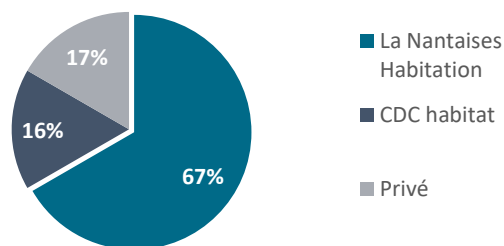
▪ **Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) en sortie de CHRS**

Composition des 10 ménages suivis	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Couple avec enfant(s)	1	5
Famille monoparentale	1	3
Hommes isolés	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>16</b>

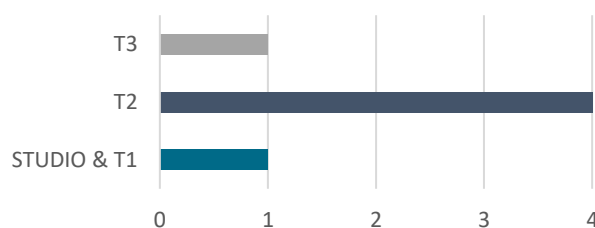
L'AVDL évite une étape intermédiaire entre l'hébergement et le logement, dans la logique du logement d'abord. L'équipe accompagne ainsi des personnes sortant du CHRS et accédant à un bail direct.

Le dispositif a permis 3 sorties de CHRS et 1 entrée. Deux mesures supplémentaires devaient être mise en œuvre en 2022 mais les propositions de logements par les bailleurs ont été décalées sur début 2023. Pour ces deux ménages, l'expérience de la location directe sera tentée.

**RÉPARTITION PAR BAILLEURS**



**RÉPARTITION PAR TYPE DE LOGEMENT**



En 2022, un ménage est sorti du dispositif via un relogement suite à la naissance d'un enfant. Le lien avec le bailleur a permis une proposition adaptée dans le même quartier, respectant les attentes de la famille.

### 3.2 Job Coach

Le dispositif Coach (CO-construire un Accompagnement Complet pour les personnes Hébergées vers l'emploi et le logement) a débuté en septembre 2020. Il s'agit d'une expérimentation s'étalant sur trois ans, dans 6 villes dont la métropole nantaise. Il s'agit de :

- Proposer un accompagnement renforcé et individualisé vers l'emploi et le logement de type « job coach » pour les publics hébergés en CHRS
- Décloisonner le réseau d'acteurs de l'emploi, de l'hébergement et du logement au niveau local en s'inscrivant dans une logique « emploi ET logement d'abord ».

Le programme prévoit :

- Un chef de file et 2 CHRS partenaires s'engageant dans la démarche
- Une expérimentation 2020-2023, avec 70 personnes accompagnées par territoire
- Une formation du personnel des structures sur le modèle *Individual Placement Support* (IPS) auprès de la structure WFX -Working First X
- La création d'une communauté de pratiques

En janvier 2022, une nouvelle professionnelle est arrivée sur le poste de job coach.

#### ■ Un accompagnement par WFX

13 professionnels sont associés à la démarche depuis le début de l'expérimentation. Leur investissement s'appuie sur des temps forts :

- Un accompagnement renforcé pour les 6 Job coaches via des visio conférences.
- 2 jours d'approfondissement
- 2 jours de formation intersites à Marseille. Ces rencontres alimentent la réflexion en s'appuyant sur les expériences de chacun. Elles ont permis la mise en lien direct afin d'organiser les visites apprenantes pour 2023.
- Une visite de conformité en juin 2022.



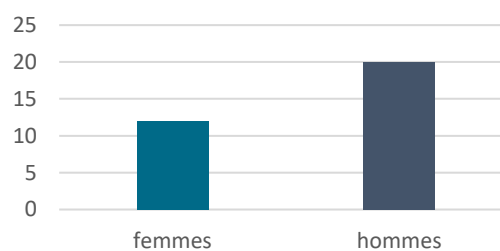
#### ■ Une action inter CHRS

Des réunions inter CHRS favorisent la cohésion autour du projet. Les 3 CHRS engagés conjointement dans Coach et les 13 professionnels constituant la « Team Coach » se réunissent tous les deux mois. Ces temps sont fédérateurs et permettent le travail en commun. Le groupe prend du plaisir à se retrouver et à faire avancer ce projet. L'enchantement est un facteur de réussite.

Un groupe d'appui s'est construit autour de la nouvelle Job Coach pour éviter son isolement. Des représentants de chaque CHRS se réunissent avec la job coach pour réaliser le point des entrées, des sorties et des suivis en cours. Il garantit de maintenir une file active en accord avec la méthode IPS et de réaliser les ponts nécessaires avec les travailleurs sociaux. Chaque mois, des travailleurs sociaux différents participent au groupe d'appui. Cela permet d'élargir la sensibilisation au projet dans les équipes.

#### ■ Profil des personnes accompagnées

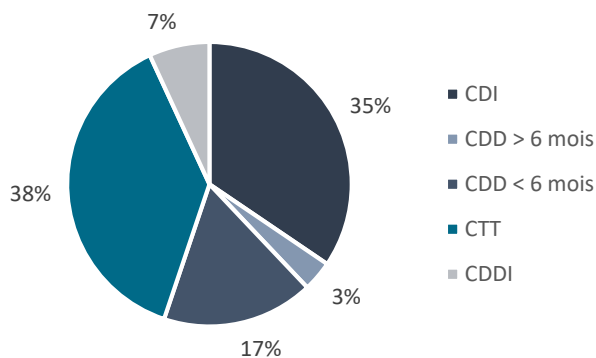
##### RÉPARTITION FEMMES -HOMMES



Cinq personnes sont âgées de moins de 25 ans. Huit disposent d'une reconnaissance de travailleur handicapé.

## ■ Accès à l'emploi

### ACCÈS À L'EMPLOI - TYPE DE CONTRAT



Sur 32 personnes, 21 ont accédé à un emploi, soit 65 %. Ce chiffre est très encourageant. Bien que le maintien en emploi reste fragile pour certaines personnes, l'impact du dispositif s'observe aussi en termes d'accès aux soins ou de recherche de garde d'enfant par exemple. Le démarrage d'un contrat de travail amène des principes de réalité et oblige à une adaptation dans l'organisation de sa vie quotidienne.

Mme C, 45 ans est célibataire et mère de famille de 3 enfants. Elle a sollicité un accompagnement Coach pour la recherche d'un emploi après avoir passé plusieurs mois au sein de l'atelier cuisine de Trajet. Mme C. a pu y développer des compétences professionnelles en restauration et souhaite trouver un emploi dans ce domaine. Elle est très motivée mais manque de confiance en elle et a besoin d'être transparente sur ses difficultés (lire, écrire, compter) et son handicap. Un premier contact avec un employeur a pu se faire rapidement. Cela a permis à Madame de s'essayer à l'exercice de l'entretien d'embauche et de mieux mesurer les attentes d'un employeur. L'entretien suivant a été réalisé avec la présence du Job coach pour sécuriser Madame.

Sa candidature est alors retenue pour effectuer des remplacements en restauration scolaire. Souhaitant trouver un emploi plus durable, elle réalise un nouvel entretien au sein d'un restaurant. Cet entretien se déroule toujours en présence du Job coach et directement dans les cuisines pour pouvoir valider l'adéquation du poste à la situation de Madame. Stratégie payante : signature d'un CDI temps plein 35h en avril 2022. Le démarrage du contrat est bien vécu par Madame. L'accompagnement se poursuit afin de soutenir Madame dans sa relation avec l'employeur avec une vigilance particulière sur la fatigabilité et l'adéquation du poste de travail au regard de sa santé.

## ■ Conclusion et perspectives

Le projet nantais se caractérise par une forte adhésion au programme Coach.

Le dispositif amène une réflexion et des ajustements organisationnels pour permettre la mise en œuvre du modèle IPS au sein de structures aux fonctionnements bien établis.

La cohésion entre les trois structures apparaît très forte.

Les résultats en termes d'accès à l'emploi la pertinence d'un tel projet dans le contexte d'un CHRS et son potentiel en cas de transposition à d'autres dispositifs, notamment de logement accompagné.

En 2023, les 3 CHRS nantais envisagent de s'approprier la Communauté de pratiques (Copro) en s'appuyant sur des facilitateurs du territoire.

La réflexion se poursuit pour sortir de l'isolement du de la Job Coach par un développement du dispositif ou le partenariat avec des coachs d'autres structures. L'évaluation du dispositif va débuter en 2023 avec le groupe FORS.

Nantes va accueillir les équipes de 3 autres territoires (Lille, Lyon et Nice) dans le cadre des visites apprenantes. Toutes souhaitent observer le fonctionnement du groupe d'appui. L'équipe nantaise va également visiter un autre territoire. Nantes accueillera l'intersites en octobre 2023 : temps fort attendu par toutes et tous.

## ■ Une démarche qualité en continue

L'ensemble du service œuvre à l'amélioration de la qualité en s'adaptant au mieux aux besoins des personnes accueillies par plusieurs axes :

- La formation continue des professionnels : premiers secours en santé mentale, addictologie, surendettement, prévention du suicide, sauveteur secouriste du travail (SST)
- Deux journées de réflexion par an : évolution du projet de service » et mise en œuvre du logement d'abord en CHRS
- Construction d'une journée de formation interne ouverte à des partenaires sur le thème des violences intrafamiliales.
- Implication des personnes accueillies dans les projets avec notamment l'ouverture du lieu ressources.

### 3.3 Habitat Santé

#### ▪ Trois Pour Vous

##### ▪ Evolution du dispositif en année 2

- Un engagement renforcé des partenaires

Le dispositif s'est construit autour de trois bailleurs sociaux, de l'hôpital Daumezon et de l'association Trajet début 2021. Il s'est depuis étoffé et enrichi de ses expériences. L'année 2022 a ainsi permis de renforcer l'engagement de chacun.

Des rencontres trimestrielles ont eu lieu dans le cadre d'un comité de pilotage. Cette instance a permis de faire émerger les besoins de chaque partenaire et de réfléchir aux situations complexes.

- Un travail en collaboration affirmé pour les personnes

La montée en charge du dispositif a mis en exergue la nécessité de contractualiser les rôles de chacun dans l'accompagnement des personnes. Pour chaque commission d'admission, la présence d'un cadre supérieur ou d'un représentant de chaque secteur de psychiatrie est actée. Cela garantit une meilleure représentation et un engagement de terrain de chaque secteur.

- Le développement de la connaissance mutuelle des partenaires

Des journées d'immersion ont permis à plusieurs professionnels du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de découvrir le service. Cela permet de mieux discerner les enjeux de chacun et une meilleure compréhension mutuelle. Les soignants ont pu appréhender la dimension logement, les bailleurs ont pu avoir un éclairage sur des situations complexes.

- Un bailleur supplémentaire

Bien que la durée moyenne d'attente avant la captation d'un logement ne soit que de 4 mois pour le dispositif, les partenaires ont fait le choix d'inclure un nouveau bailleur afin d'optimiser la réponse à apporter. Aussi, après plusieurs rencontres sur le dernier trimestre 2022, un nouveau bailleur a intégré le dispositif.

#### ▪ L'équipe : une collaboration interdisciplinaire en référence collective

- Une équipe au complet :

L'année 2022 a permis de compléter l'effectif avec l'accueil de deux nouvelles intervenantes médico-sociales (une éducatrice spécialisée à 100% en janvier et une infirmière à 80% en avril). Ces arrivées ont soulagé une pression ressentie du fait de la montée en charge du dispositif. L'harmonisation des pratiques s'est faite tout au long de l'année.

- L'accueil d'une stagiaire

En septembre 2022, l'équipe a été en capacité d'accueillir sa première stagiaire, en formation d'éducatrice spécialisée.

*« J'ai découvert la référence collective au sein du dispositif ce qui m'a amené à écrire mon mémoire sur la référence collective dans une démarche réflexive »*

- La référence collective

La référence collective fonctionne avec la configuration réelle de l'équipe. La collaboration en interdisciplinarité est riche. Les personnes accueillies mettent en évidence des avantages : objectivité et pluralité des regards, fonction institutionnelle de l'équipe, réactivité, efficacité dans la résolution de problèmes grâce à des compétences et parcours professionnels multiples.

- Place de la cheffe de service : un besoin grandissant et évolution vers un temps plein

Au regard de la montée en charge, le besoin de coordination de l'ensemble des accompagnements et orientations est apparu de manière plus prégnante. La cheffe de service est garante d'un cadre sécurisant. L'augmentation de sa charge de travail permet d'adapter un dispositif en évolution permanente : actualisation des outils, plannings, animation des réunions d'équipe, lien partenarial, représentation de l'institution, etc.

La référence collective contraint à une transmission d'information très régulière et rigoureuse au sein de l'équipe. Le besoin d'échange d'informations et de conception d'outils efficaces apparaît aussi avec les partenaires.

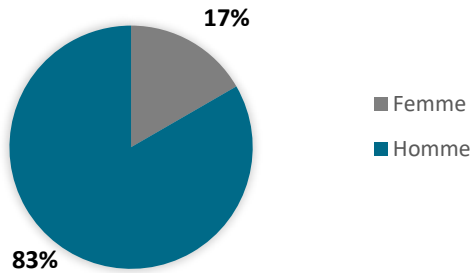
■ **Profil des personnes orientées et accompagnées**

**Les sollicitations pour avis ou personnes orientées**

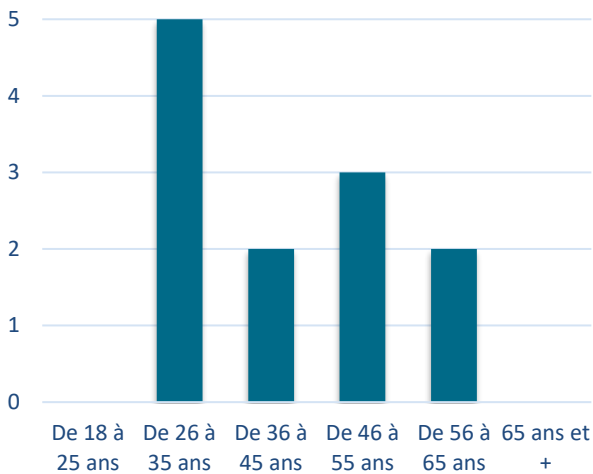
Sur l'année 2022, l'équipe a reçu 12 orientations et a été sollicitée pour 7 avis (deux fois plus qu'en 2021). Cinq venaient de bailleurs sociaux et deux du CHS.

• Typologie des personnes orientées

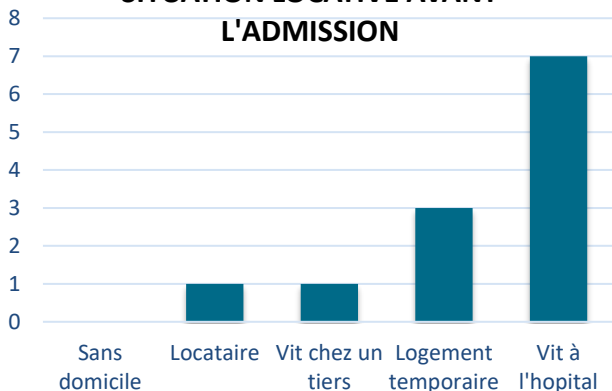
**REPARTITION HOMMES/FEMMES**



**TRANCHE D'AGE**

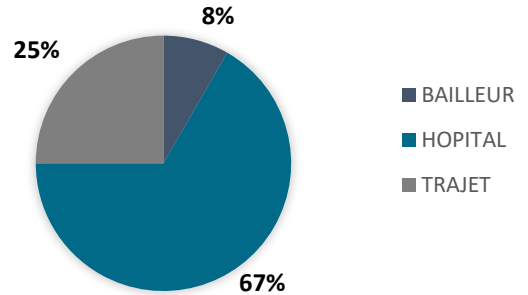


**SITUATION LOCATIVE AVANT L'ADMISSION**



**Mesures de protection :** 5 des 12 personnes orientées sont sous mesure de protection (curatelle ou tutelle)

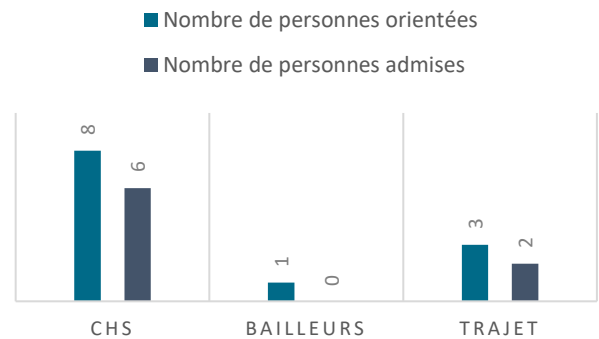
**ORIGINE DES ORIENTATIONS**



Sur les 12 orientations, 8 personnes ont été admises. Les motifs de refus identifiés sont :

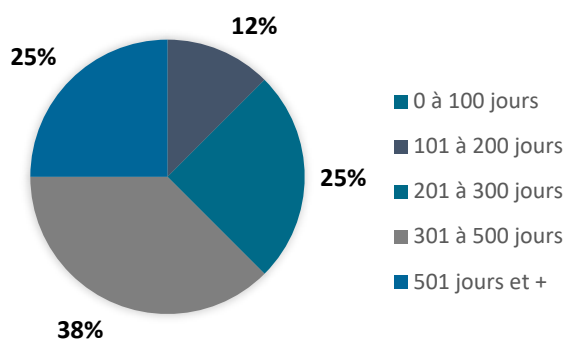
- De la part du dispositif : l'absence complète d'adhésion à l'accompagnement ou la capacité à vivre en autonomie insuffisante ou non évaluée
- De la part des personnes : un refus d'accompagnement, une absence d'adhésion aux soins.

**NOMBRE D'ADMISSIONS PAR ORIENTEUR**



Toutes les personnes admises en 2022 ont des durées d'hospitalisations longues. Ces admissions permettent de se projeter sur 6 sorties d'hôpital.

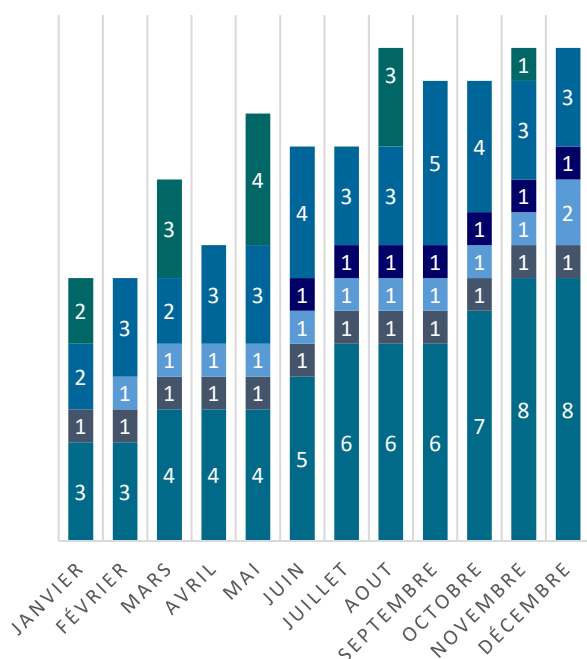
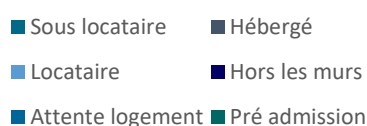
## DURÉE DES HOSPITALISATIONS DANS LES 2 ANS ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE



- Les personnes suivies en 2022

Sur l'année, 15 personnes ont été accompagnées par le dispositif sous différentes formes.

## TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



- Impact du dispositif

Au cours de l'année 2022, le dispositif Trois Pour Vous a permis de :

- Libérer 2 places d'hospitalisation en proposant un logement autonome avec un accompagnement sanitaire et social
- Éviter des ré-hospitalisations pour les 14 personnes suivies

- Amorcer le glissement de bail de deux personnes admises pour janvier 2023
- Maintenir le parcours de soins des personnes par un étayage soutenu, évitant ainsi des ré hospitalisations notamment en cas de crise (deuils successifs notamment)
- Accompagner le projet social des personnes hospitalisées en psychiatrie afin de les soutenir et de les laisser expérimenter un logement autonome
- Accompagner 5 entrées en logement dont 4 sous statut de sous-locataire
- Eclairer les bailleurs dans la gestion de situations complexes afin d'éviter des mesures d'expulsion
- Une sortie a eu lieu en 2022 pour un accompagnement hors les murs

### ■ Axes d'amélioration du dispositif

- Mise en place de réunions cliniques systématiques en amont des rencontres partenariales ainsi que le renforcement des projets individuels
- Réalisation de deux journées d'inter connaissance permettant de mieux appréhender les limites de chacun
- Réflexion sur la manière d'associer les personnes à l'accompagnement malgré les résistances parfois apportées par leurs pathologies
- Confirmation de l'engagement de la psychiatrie dans l'accompagnement tripartite malgré la tension réelle sur le secteur
- Arrivée d'un quatrième bailleur social dans le dispositif

### ■ Hébergement Accompagné Vers le Rétablissement Extérieur (HAVRE)

#### ■ Evolution du dispositif

- Ajustement d'un dispositif récent

Le dispositif HAVRE a été mis en place pour proposer une nouvelle solution aux patients chroniques en hospitalisation de longue durée en proposant un accompagnement renforcé dans un logement en cohabitation.

Peu d'orientations ont été faites, notamment à cause d'une méconnaissance du dispositif, d'une instabilité de l'équipe, d'une pénurie de logement et d'une inadéquation entre le profil de personnes ciblées et leur capacité à vivre en logement.



Aussi, il a été mis en évidence que certains patients dépendants institutionnellement relevaient plus d'un relai dans une structure médico-sociale (foyer de vie, MAS, maison de retraite) que d'un accompagnement renforcé en logement autonome.

Il a été décidé d'élargir le profil des personnes orientées. Les personnes hospitalisées au long cours restent prioritaires (afin de libérer des places d'hospitalisation). D'autres profils sont aussi accueillis, correspondant à des situations portées à bout de bras par les équipes extra hospitalières (CMP, HDJ....) ou par des parents vieillissants et pour lesquelles le maintien en logement est précaire.

Le dispositif a fait le choix de réaliser uniquement des cohabitations à deux personnes et non à trois. En effet, l'expérience a mis en exergue tout l'enjeu et les bénéfices de la cohabitation à deux personnes.

#### ▪ **Développement du partenariat**

Le dispositif repose sur un partenariat entre Trajet, le CHU et l'ADAPEI. Les difficultés de ce dernier n'ont pas permis la collaboration entre services. Celui entre le CHU et Trajet a pu évoluer vers une véritable dimension partenariale.

HAVRE a pu développer son réseau partenarial au travers des différents accompagnements avec le Groupe d'Entraide Mutuel (GEM) ou les Espaces Départementaux des Solidarités (EDS). Un service d'aide à domicile a aussi rejoint le Comité de Pilotage du dispositif.

#### ▪ **Instabilité de l'équipe et conséquences pour les personnes**

L'année 2022 a été compliquée au sein de l'équipe composée de trois professionnels dont une infirmière. Les tensions hospitalières avaient retardé la mise à disposition de cette dernière.

En début d'année, un arrêt de travail de la seule infirmière n'a pas été remplacé. La seconde est arrivée en février. L'équipe a fonctionné à effectif réduit malgré la montée en charge du dispositif.

L'arrêt de travail de la seconde infirmière a entraîné une réelle désorganisation du service pendant le mois d'août. L'accompagnement et la gestion du dispositif ont été mis à rude épreuve. Malgré une vacance de remplacement d'un mois par un travailleur social, la veille quotidienne auprès des personnes hébergées a été fragilisée et a entraîné des hospitalisations de certaines personnes. Ces événements ont mis en évidence l'importance d'une équipe pluri professionnelle stable, amenant des repères aux

personnes accompagnées dont l'état psychique ne peut souvent supporter cette désorganisation.

En septembre Trajet a fait appel à des agences d'intérim pour recruter une infirmière.

Le dernier infirmier n'a pu prendre ses fonctions qu'à partir d'octobre.

#### ▪ **La tension sur les logements**

Quatre nouveaux logements ont été captés sur le territoire. Le dispositif doit constamment s'équilibrer entre les orientations et l'offre de logement. Sans convention avec les bailleurs sociaux, le dispositif n'est pas prioritaire auprès de ces derniers.

L'attente d'un logement peut être vécue comme difficile pour la personne mais aussi pour l'hôpital qui est en attente de libérer une place. Le logement peut n'être occupé que par un seul locataire dans l'attente de l'admission d'un second dans le logement. Enfin, la captation d'un logement entraîne une gestion locative de la part de l'équipe (ouverture de compteurs, aménagement) qui empiète sur le reste des accompagnements.

#### ▪ **Temps de réflexion et construction des outils**

Les **outils d'accompagnement** sont régulièrement questionnés. Une arborescence des procédures a été créée afin que chacun puisse s'approprier les supports de travail. Le **Projet Personnel Individualisé**, a été reconstruit.

Chaque mois, des **temps de réflexion Habitat Santé** sont organisés avec le dispositif Trois Pour Vous et des **temps d'analyse de pratique** de 2h sont proposés chaque trimestre.

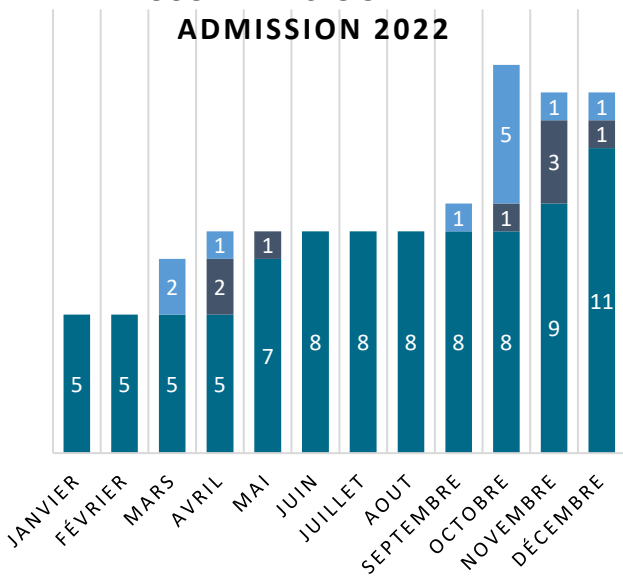
En décembre 2022, des **temps d'analyses professionnelles** ont eu lieu avec un psychiatre pour améliorer les pratiques face aux situations rencontrées. Le travail en collaboration avec le médecin référent du dispositif a aussi été redéfini afin d'être plus efficient.

#### ▪ **Les personnes accueillies**

- Nombre de personnes admises

Deux commissions d'admission ont été tenues. Toutes les personnes orientées ont été admises, dont un couple.

### NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES OU EN PRÉ ADMISSION 2022



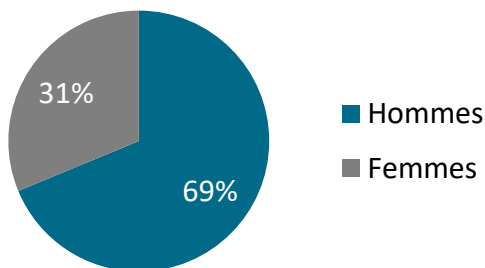
■ Hébergé ■ En attente de logement ■ Pré admission

12 personnes étaient admises fin 2022. Les orientations émanent de différents services de l'hôpital Saint-Jacques.

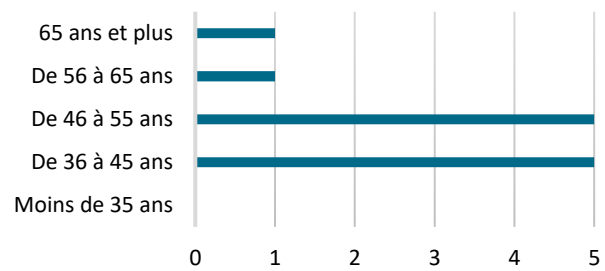
Trois personnes admises en commission ont décidé de ne pas donner suite au projet, ne pouvant s'inscrire dans l'accompagnement proposé par HAVRE.

#### ■ Profil des personnes admises

#### REPARTITION HOMMES/ FEMMES



#### TRANCHE D'ÂGE

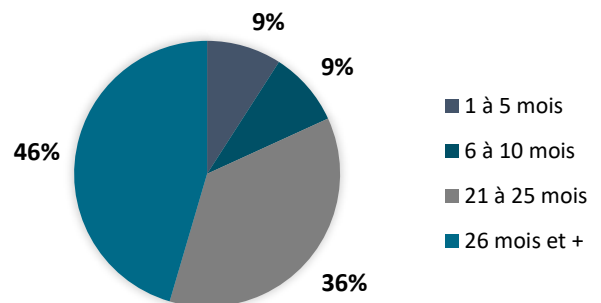


Le dispositif accueille jusque-là majoritairement des hommes dont le diagnostic a été posé il y a plus de 10 ans. Le lien avec la maladie et les traitements est donc ancien. La pathologie n'est plus en phase aiguë mais chronique.

#### ■ Données cliniques

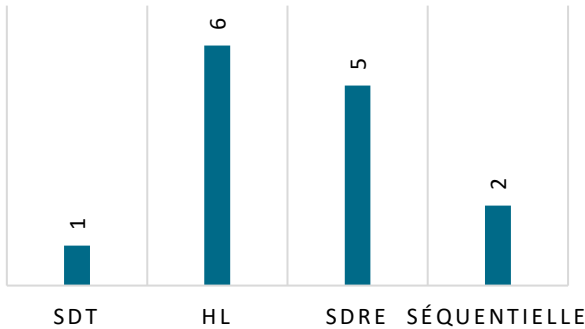
L'objectif du dispositif était de permettre prioritairement à des personnes de quitter l'hôpital après une durée d'hospitalisation supérieure à 284 jours soit environ 9 mois. La large majorité des personnes admises répond à ce critère.

#### DURÉE DES HOSPITALISATIONS À SAINT JACQUES SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



Bien que la moitié ait eu accès aux soins via la contrainte (SDRE et SPDT), toutes adhèrent à l'accompagnement du HAVRE.

## MODALITÉS D'HOSPITALISATION



### Les outils d'accompagnement

Le Projet Personnel Individualisé permet d'observer l'évolution de l'autonomie et des besoins nommés par la personne elle-même. Il permet l'émergence d'axes de travail. Il aide la personne à mieux se connaître, appréhender l'autonomie, d'identifier ses besoins et ses réussites.

Le projet personnel permet aussi d'évaluer la pertinence de l'accompagnement pour que les professionnels ajustent leur approche en permanence, évitent la position de sachant et pour redonner du pouvoir d'agir aux personnes accompagnées.

### PROJET PERSONNEL INDIVIDUALISÉ

L'objectif de ce temps est de permettre d'identifier vos besoins et d'évaluer votre autonomie, afin de mettre en place un accompagnement juste et adapté pour vous avec l'équipe du Havre.

#### MON BIEN-ETRE

	Souvent	Parfois	Jamais
Je me sens de bonne humeur au quotidien :	😊	😐	😞
J'ai une bonne image de moi :	😊	😐	😞
J'ai confiance en moi :	😊	😐	😞

#### MA SANTE GLOBALE

Je me sens : (entourer une ou plusieurs émotions que je ressens)



	Souvent	Parfois	Jamais
J'ai des douleurs physiques :	●	●	●
Mon sommeil est de qualité :	●	●	●
Je reconnais les symptômes de ma maladie :	●	●	●
Je connais mon traitement :	●	●	●
Je prends correctement mon traitement :	●	●	●
Je sais demander de l'aide si je ne vais pas bien :	●	●	●
Je consomme des toxiques :			
- Tabac : Si oui, quelle quantité par jour :	●	●	●
- Alcool : Si oui, quelle quantité par jour :	●	●	●
- drogue : Si oui, lesquelles & quelles quantités par jour :	●	●	●

Des temps de synthèses se tiennent chaque mois en équipe complète et chaque année avec l'ensemble des partenaires.

### Le développement d'activités pour favoriser le lien et la confiance en soi



La montée en effectif du dispositif a également insufflé à permis de proposer des sorties en forêt, jardins, bord de mer, ferme pédagogique, nef de Nantes. Des activités d'écoute musicale, de relaxation, des repas thérapeutiques, des soins esthétiques et des jeux de société ont aussi été proposés.

### Perspectives

HAVRE confirme avoir toute sa place parmi les solutions de sorties de personnes institutionnellement dépendantes et les accompagner vers un rétablissement extérieur. Dorénavant bien repéré par les différents secteurs de psychiatrie, les demandes d'orientations augmentent considérablement.

Des pistes de réflexion existent néanmoins pour 2023.

Pour favoriser la neutralité de la commission d'admission, il est nécessaire de réfléchir à quel partenaire pourrait être inclus à cette instance. L'association de bailleurs sociaux paraît également souhaitable.

Le choix initial de la cohabitation répondait à la dépendance institutionnelle des patients, offrant un intermédiaire entre le grand collectif institutionnel et la vie seule en autonomie. HAVRE permet à certains

de s'essayer à la vie autonome. La prise en charge dans un logement seul en sous location bail glissant est une perspective de travail qui demande un travail en lien avec les bailleurs sociaux.

Un temps initial secrétariat par le CHU avait été mis en place. L'année 2022 a mis en évidence l'absence de besoin sur cette mission. Un redéploiement vers des missions de maintenance et de gestion locative semble souhaitable.

## 4 POLE LOGEMENT

### 4.1 Intermédiation Locative (IML)

#### Contour et contexte du dispositif

En 2022, la Plateforme inter-associative d'Intermédiation locative regroupant Trajet, en tant que porteur, les associations l'Etape, France Horizon, Habitat et Humanisme et Solidarité Estuaire a poursuivi son action d'accueil et d'accompagnement en logement dans le cadre de l'IML sous-location sur le territoire de Nantes Métropole.

Depuis sa création en 2009, la Plateforme IML a été développée au gré des appels à projets et des propositions. Au 31 décembre 2022, **la plateforme compte 201 logements.**

Le parc actuel confère à la plateforme une dimension significative révélatrice d'un ancrage territorial fort. La plateforme IML est aujourd'hui un acteur identifié et reconnu au sein du réseau AHI et auprès des acteurs du logement.

La Plateforme IML en quelques lignes :

La plateforme compte au total 14 travailleurs sociaux, 5 chef.fe.s de service.

Trajet assure les missions support de la Plateforme : coordination, développement Immobilier, Gestion locative, entretien et maintenance des logements, suivi administratif et financier.

#### Orientation, accueil et accompagnement des ménages

- Orientation des ménages

En 2022, 171 orientations ont été prononcées par les services prescripteurs :

- 149 orientations directes par le SIAO 44

- 17 orientations ont été réalisées par le Secrétariat de la Commission de médiation Droit au logement opposable (DALO) à la suite d'une décision DAHO.
- 5 situations ont été orientées en directe par Trajet avec validation du SIAO

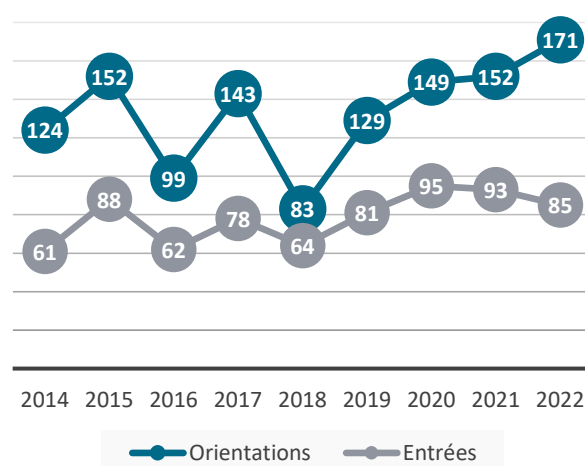
Le nombre d'orientations prononcées est en augmentation par rapport à l'année 2021 (+ 12.5%).

#### Entrée en IML

- Entrée effectives

Sur les 171 ménages orientés, 85 sont effectivement entrés sur le dispositif, soit un peu moins de 50%. L'adéquation entre l'offre IML avec le profil et la situation des ménages orientés est un enjeu majeur pour le fonctionnement de la plateforme.

### EVOLUTION ENTRE LES ANNÉES 2014 ET 2022



- **Des refus d'admission qui interrogent le processus d'orientation**

Il convient d'analyser les raisons pour lesquelles près de 40% des orientations n'ont pas abouti à un accueil des ménages.

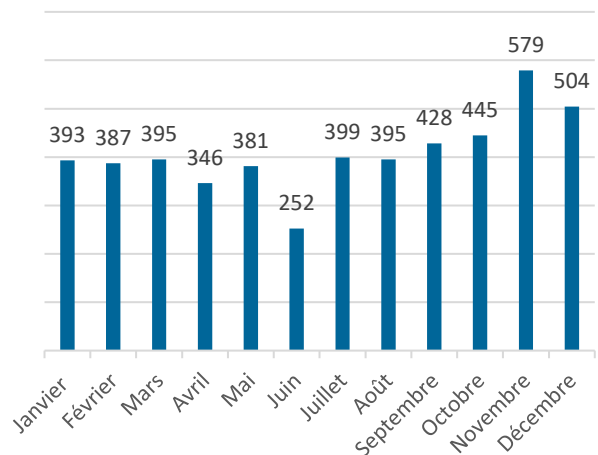
Motifs de non entrée sur le dispositif	Nombre	%
Le ménage dispose d'une autre solution individuelle au moment de l'entretien de préadmission	7	11%
Le ménage n'a pas pris contact avec la Plateforme et la Plateforme a été en incapacité d'entrer en contact avec le ménage	6	9%
Le ménage a refusé la proposition d'entrée à l'issue de l'entretien de préadmission	23	35%
Le ménage étant en dehors des critères d'entrée en IML - la Plateforme a émis un refus d'entrée	25	38%
Le ménage a eu une opportunité de relogement dans le parc social au cours de la phase d'admission	5	8%
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>100,00</b>

- **Les ménages orientés ne disposent pas d'une connaissance suffisante du dispositif de l'intermédiation locative** notamment des obligations attachées au statut de sous-locataire (paiement mensuel d'une redevance d'occupation, paiement des fluides et des énergies, accompagnement social lié au logement). Des refus sont prononcés par les ménages à l'issue de l'entretien de préadmission car ils n'adhèrent pas au cadre de l'IML. Cadre qui aurait pu probablement leur être explicité davantage en amont de l'orientation.
- **La situation administrative ou financière des ménages a évolué depuis la décision d'orientation.** Une actualisation plus fine de leur situation aurait permis de différer ou suspendre l'orientation.
- **La capacité du ménage à assumer financièrement** une redevance d'occupation ou son niveau d'autonomie sont parfois insuffisamment évalués.

- **Niveau de vacance des logements aux multiples facteurs**

Le niveau de vacance constaté au sein du parc de logement IML est de 4 904 jours sur l'année. Il induit un impact financier important.

### NOMBRE DE JOURS DE VACANCES

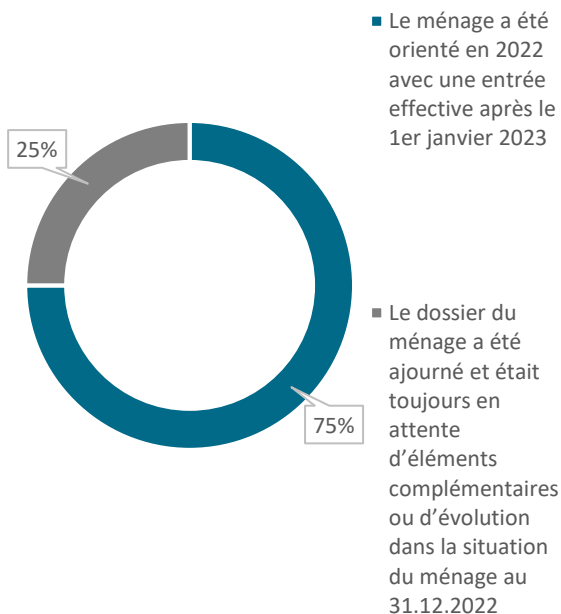


Cette vacance s'explique par :

- Les difficultés d'orientation des ménages
- Les opérations de remise à blanc des logements entre deux occupations
- Un taux de rotation important (plus de 45%).

- **Accompagnement des ménages**

L'activité 2022 a été relativement soutenue. Sur l'exercice, 270 ménages (ce qui équivaut à 638 personnes) ont occupé un logement du parc IML et



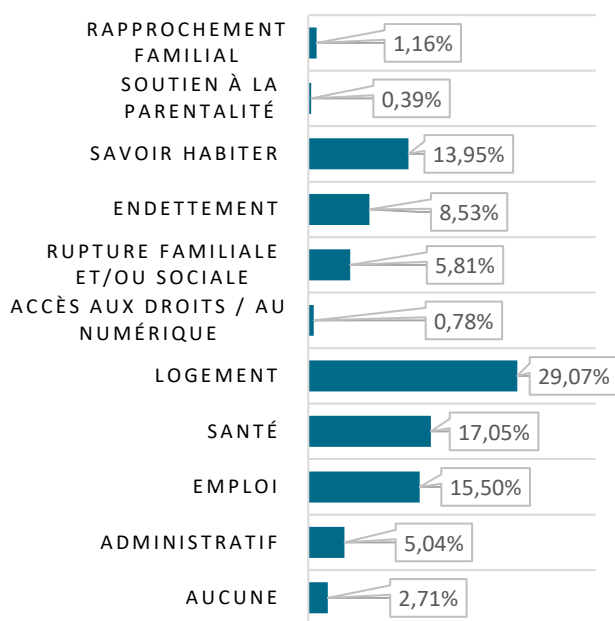
73% des refus d'admission portent sur le refus d'une proposition par le ménage et l'orientation de ménages hors critères. Ces motifs mettent en évidence des éléments du processus d'orientation, à savoir :

ont bénéficié à ce titre d'un accompagnement dans le logement.

L'intervention sociale financée par l'Etat dans le cadre de l'IML est un accompagnement qui vise l'autonomie de la personne. Si l'accompagnement porte avant tout sur le logement, il conduit inévitablement à aborder d'autres problématiques étroitement liées.

Le graphique suivant met en exergue les problématiques principales travaillées par les professionnels auprès des 94 ménages sortis en 2022:

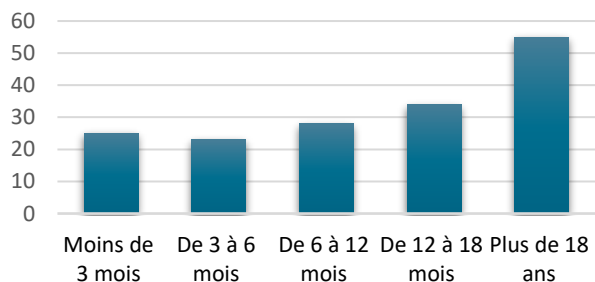
### PRINCIPALES PROBLEMATIQUES TRAVAILLEES AVEC LES MENAGES SORTIS



#### ■ Durée de séjours et sortie des ménages

Durée de séjour

### DURÉE DE SÉJOUR DES MÉNAGES PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

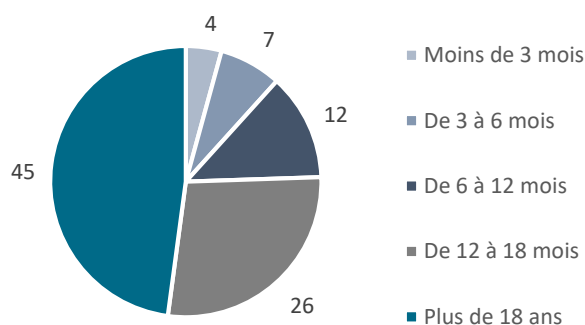


Parmi les **177 ménages** présents au sein de l'IML classique au 31 décembre 2021, **65** ont été accueillis depuis **plus de 18 mois**.

Au global 37 % des ménages accompagnés au sein de la plateforme IML le sont depuis plus de 18 mois. A cela, plusieurs facteurs explicatifs :

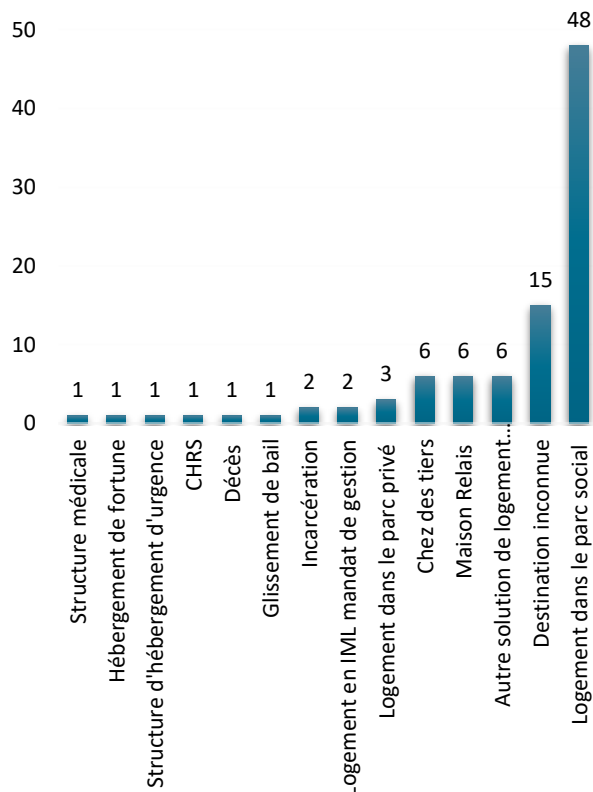
- La situation socio-économiques des ménages et la composition des ménages
- La tension du parc social et la pénurie en matière de logements
- Des ménages qui ne sont pas relogeables (dettes à résorber au préalable, situation administrative non stabilisée, etc.)
- Des délais de réorientation conséquents pour les personnes qui ne sont pas suffisamment autonome pour accéder à un logement autonome

### DURÉE DE SÉJOUR DES MÉNAGES SORTIS



#### ■ Sortie des ménages

En 2022, 94 ménages sont sortis d'un logement IML (très légère augmentation par rapport à 2021) :



### ■ Profil des ménages accompagnés

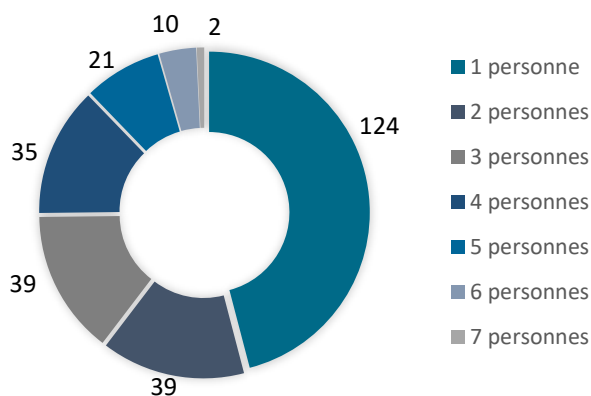
#### • Composition des ménages

En 2022, 638 personnes ont été accompagnées seules ou en famille au sein de l'IML (343 adultes et 295 enfants accompagnants).

Le public accueilli en 2022 est un public à 46% constitué de personnes seules (124 personnes isolées accompagnées). Cela a évidemment une incidence sur la configuration du parc d'intermédiation locative avec plus de la moitié des logements de type studio ou type1.

12% du public est composé de familles de 5 personnes et plus.

### COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS



### ■ Provenance des ménages

Plus de 44% des ménages accompagnés en 2022 relevaient auparavant d'une prise en charge hôtelière 115 et 2% de Centre d'hébergement d'urgence.

15% du public était auparavant sur un dispositif d'hébergement insertion (CHRS – Maison relais – Logements ALT - etc.).

Un peu plus de 14% des ménages accompagnés était auparavant en squat ou au sein d'hébergement de fortune. Au sein de cette catégorie de personnes, il est à mettre en évidence une représentation importante de ménages d'Europe de l'Est sortant de bidonvilles et accédant à une première expérience locative en France au sein d'un logement IML.

### ■ Type et niveau de ressources

35 % des personnes bénéficient des minimas sociaux (63 des ménages au RSA socle, 30 ménages à l'AAH). Cette donnée est fondamentale puisqu'elle a un impact financier majeur sur le budget global de la

plateforme IML. Plus les ressources des ménages accueillis sont faibles, plus le besoin de solvabilisation est important.

9 % des ménages sont dépourvus de ressources. Il s'agit majoritairement de ménages régularisés ou en instance de l'être accompagnés en IML dans le cadre du PRNH. 48.5 % des ménages disposent de revenus salariés (avec complément type prime d'activité ou non) et un peu plus de 5% d'une allocation chômage d'aide au retour à l'emploi.

### ■ Mobilisation du parc privé à des fins sociales

#### • Gestion locative : des fonctions diversifiées

La gestion locative assurée par Trajet est aujourd'hui très proche de celle proposée par les agences immobilières classiques.

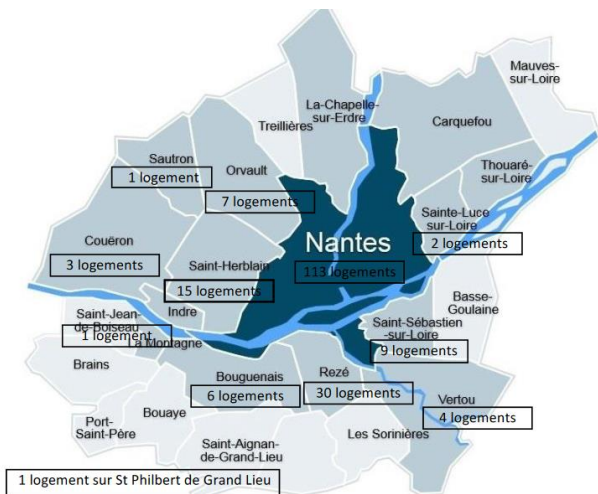
Cette mission a de multiples implications :

- Etre l'interlocuteur quotidien des bailleurs, des syndics, des copropriétaires, du voisinage, etc.
- Percevoir les redevances d'occupations auprès des personnes accueillies en location/ sous location et opérer les paiements auprès des bailleurs
- Procéder à la révision annuelle du loyer et le cas échéant à la régularisation des charges
- Envoyer les appels à redevance et factures
- Assurer la gestion des sinistres et des dossiers assurances
- Procéder aux relances impayés, recouvrement des impayés et toute procédure nécessaire en impayé contre le sous locataire (jusqu'à initier une procédure contentieuse si nécessaire)
- Gérer les renouvellements de baux et des conventionnements Anah
- Gérer les formalités de fin de contrat à l'égard du bailleur (préavis, état des lieux de sortie, restitution du dépôt de garantie, etc.)
- Gérer les formalités de fin de convention d'occupation à l'égard du sous locataire (préavis, état des lieux de sortie, etc.)

## La captation de logement en 2022

15 nouveaux logements ont été captés en 2022. L'année 2022 a aussi vu la résiliation de 16 logements. Ces résiliations permettent de renouveler le parc en essayant de capter des logements plus récents, accessibles et moins énergivores. Le marché reste néanmoins très tendu sur ce segment.

A fin 2022, le parc de logements IML est réparti comme suit :

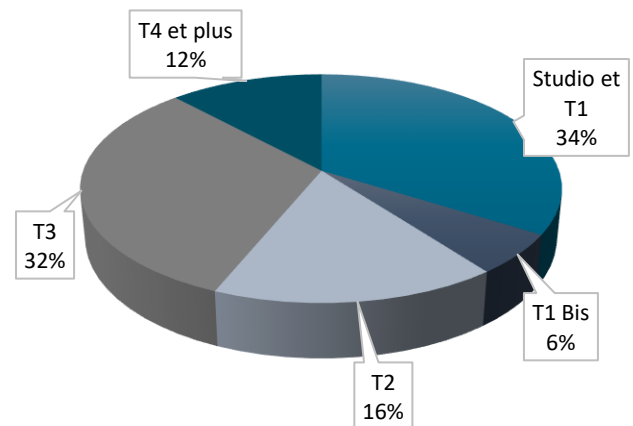


## Typologie des logements du parc

Le parc est fortement concentré sur la ville de Nantes (125 logements pris à bail). Ceci s'explique naturellement par la multitude d'offre d'une part et par les besoins spécifiques de studio.

Communes	Typologie des logements captés en 2022					TOTAL
	Studio	T1-T1 BIS	T2	T3	T4	
Nantes	1	1		3		5
Couéron	1		1			2
Saint Sébastien sur Loire				1		1
Rezé					2	2
Saint Herblain	1			1		2
Bouguenais				1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>15</b>

## TYPOLOGIES DES LOGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022



Pour répondre à la demande exprimée par le SIAO 44, **56 % du parc est constitué de petits logements du studio au type 2. Environ un tiers des logements sont conventionnés avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah).** Ce conventionnement donne droit à une défiscalisation suivant la situation dans le cadre de loc'avantages.

## Perspectives 2023

En concertation et dans une logique inter-associative, les membres actuels de la Plateforme d'Intermédiation locative souhaitent se positionner sur une évolution de capacité dans le cadre de l'appel à création de places qui sera lancé en 2023. Pour envisager cette nouvelle montée en charge, Trajet s'appuiera sur des moyens nouveaux confiés par les services de l'état pour assurer les captations de logements nécessaires.

Trajet est convaincue que l'IML sous location, parce qu'elle est un sas essentiel à l'accès autonome au



logement des publics précaires, doit jouer un rôle de premier plan dans la résorption des situations d'attente en favorisant la fluidité des dispositifs hôteliers ou d'hébergement d'urgence en tension.

#### 4.2 Logement temporaire et Sous-location – Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) au titre du Fond de Solidarité Logement (FSL)

##### ▪ Modalités et territoires d'intervention

Dans le cadre d'un premier conventionnement avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Trajet a réalisé **551 mois-mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL)** au titre du Fond de Solidarité Logement (FSL) et dans le cadre d'un second porté par Nantes Métropole, **380 mois-mesures**.

Les équipes de travailleurs sociaux ont accompagné sur l'année 134 ménages (soit 349 personnes) en logement.

##### ▪ Accueil en logement temporaire

Trajet a assuré la gestion d'un parc de **40 logements temporaires répartis sur 27 communes de Loire Atlantique**.

Il s'agit de logements bénéficiant d'un financement des services de l'Etat au titre de l'allocation logement temporaires (ALT) qui s'adressent à un public relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD): ménages sans logement, en cours d'expulsion, en logement insalubre, en habitat de fortune ou confrontés à un cumul de difficultés financières ou d'insertion sociale.

Les candidatures des ménages sont étudiées et orientées en direction de Trajet par les CCAS partenaires. Le service Logement Accompagné de Trajet se prononce ensuite sur l'admission lors d'une commission après examen de la situation sociale.

La période d'accueil est de 16 mois maximum.

Les logements temporaires apportent une solution d'habitat moyennant une participation mensuelle calculée en fonction de la situation de l'occupant et de la typologie du logement. L'accompagnement social permet de réaliser un diagnostic et d'engager un travail visant à lever les freins au logement pour aboutir au relogement autonome du ménage.

##### ▪ Accueil en sous-location

Trajet a assuré en 2022 la gestion et le maintien d'un parc de **38 logements en sous-location**.

La sous-location permet à Trajet d'intervenir dans la relation bailleur/sous-locataire afin de la sécuriser. La sous-location n'a pas vocation à répondre à une demande d'hébergement d'urgence. Elle combine deux missions : une gestion locative adaptée et un accompagnement social lié au logement (ASLL sous-location).

Les missions des professionnelles sont dans ce cadre les suivantes :

- Accompagner le ménage dans les démarches liées à l'entrée en logement
- Aider à l'ouverture des droits et à des demandes d'aides spécifiques
- Faciliter l'installation et l'appropriation du logement
- Accompagner la gestion administrative et budgétaire
- Favoriser l'intégration dans l'environnement immédiat
- Organiser et faciliter les liens avec le bailleur

##### ▪ Logements temporaires et sous-location dans le territoire des Pays de Retz et de Châteaubriant (Conseil Départemental)

Les équipes Trajet ont accompagné 80 ménages (soit 209 personnes) dans le cadre de cette action sur les Pays de Retz et la commune de Treillières. 58 ménages dans le cadre de l'ASLL Urgence et 22 dans le cadre de l'ASLL sous-location. Le niveau d'activité est conséquent avec 31 entrées réalisées et 36 sorties sur la période.

##### ▪ Logements temporaires

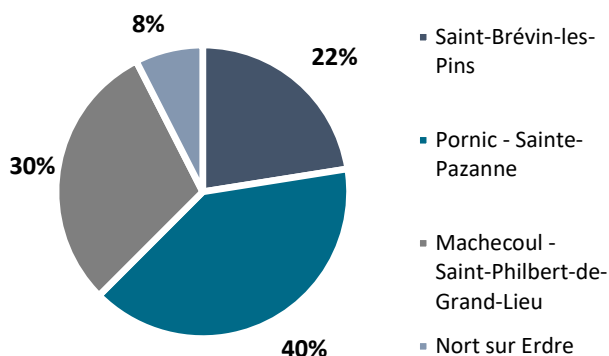
Territoires concernés : Sur le territoire de la délégation du Pays de Retz et de Châteaubriant, Trajet a géré un parc de 40 logements temporaires.

Le parc est implanté dans 19 communes, Treillières (délégation de Châteaubriant, territoire de l'espace départemental des solidarités Nort-sur-Erdre) et 18 communes du Pays de Retz.

L'implantation du parc de logements temporaires permet d'assurer un maillage fin du territoire et ainsi de garantir une réponse territorialisée pour chacun des territoires des trois Espaces départementaux des solidarités (EDS) de la délégation du Pays-de-Retz et

de contribuer à l'offre logements accompagnés disponibles sur le territoire de l'EDS de Nort sur Erdre.

### REPARTITION DES LOGEMENTS



#### Orientation des ménages

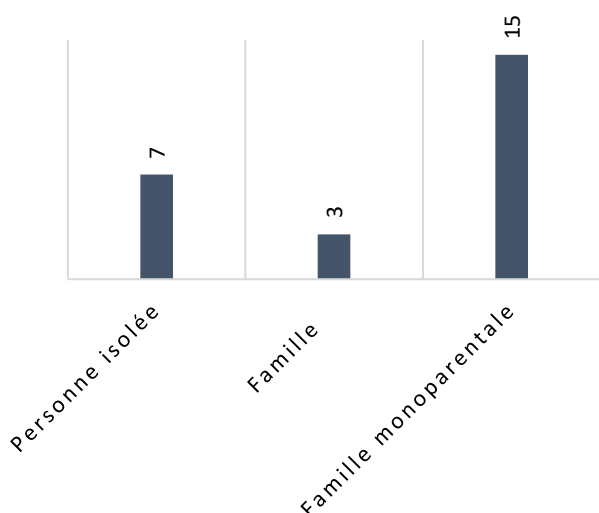
Les orientations en logements temporaires résultent principalement d'un travail entre Trajet et les services sociaux des communes d'implantation.

Parmi les 25 ménages entrés en 2022, **80% ont été orientés par les services sociaux des communes partenaires.**

#### Profil des ménages

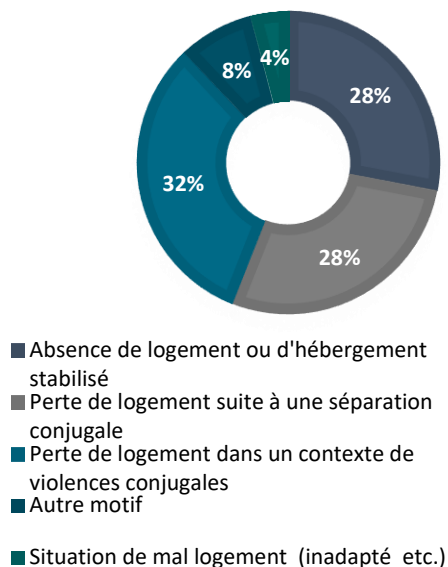
Sur ces nouvelles entrées, nous observons une **surreprésentation des familles monoparentales**. Elles représentent 60% des entrées. Le public isolé représente quant à lui 28% du public.

### TYPE DE COMPOSITION FAMILIALE



Cette surreprésentation est explicitée au niveau des motifs de l'orientation. En effet, **60% des entrées se sont faites dans le cadre d'une séparation conjugale**; et pour la moitié d'entre elles, la séparation intervenait dans un contexte de **violences conjugales** (8 ménages).

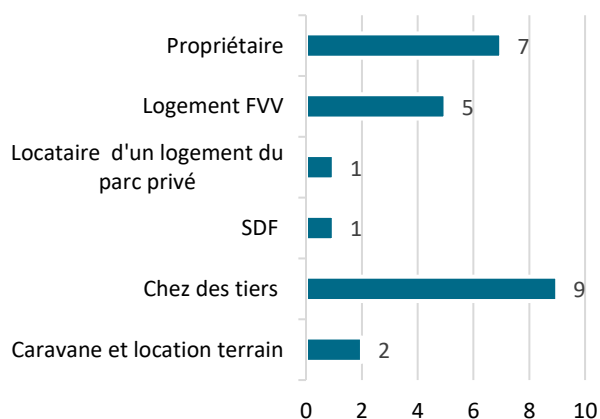
### MOTIFS DE L'ORIENTATION



Un tiers des entrées ont permis à des **femmes victimes de violences conjugales** de disposer d'un logement temporaire et ainsi d'amorcer un processus de reconstruction pour un retour vers l'autonomie.

Il est à noter que 20% des entrées en logement temporaire ont été réalisées en sortie de logements de mise à l'abri pour femmes victimes de violences conjugales. Ces logements sont gérés par Trajet dans le cadre de protocoles dessinés localement.

### SITUATION DE LOGEMENT AVANT L'ENTRÉE



Les logements temporaires sont souvent mobilisés au profit de personnes rencontrant un « accident de vie » ; des personnes qui ne sont pas nécessairement dans une situation de grande précarité. C'est notamment le cas des femmes victimes de violences conjugales.

Pour preuve, 56% du public entrés en 2022 disposent de revenus salariés et un quart des minimas sociaux.

Ressources à l'entrée	Nombre de ménages entrés	%
Salaire	14	56%
ARE - Pôle Emploi	2	8%
RSA	6	24%
Indemnités journalières	1	4%
Absence de ressources	2	8%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

Situation des ménages au regard de l'emploi :

Situation d'emploi	Nombre de ménages entrés	%
Demandeur d'emploi inscrit	6	24%
CDI Temps plein	8	32%
CDD Temps partiel	3	12%
CDD Temps plein	4	16%
Travailleur indépendant	1	4%
Demandeur d'emploi non inscrit	3	12%
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>

Les personnes accueillies disposent d'une insertion professionnelle dans 64% des cas.

#### ▪ Rotation des ménages

58 ménages ont été accompagnés, soit 140 personnes. 25 ménages sont entrés sur le dispositif, 26 ménages en sont sortis, soit un taux de rotation de 0.69.

La durée de séjour des 26 ménages sortis en 2022 est de 10.96 mois, contre 11.89 mois en 2021.

A noter que 6 ménages ont été accompagnés vers une solution de sortie au-delà du délai de prise en charge de la mesure ASLL Urgence fixé aujourd'hui à 16 mois.

#### ▪ Solutions de sortie

66% des ménages sortis d'un logement temporaire l'ont été en direction d'une solution, pérenne de logement et 16% sur une sous-location.

Logement à la sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	14	54%
Accès à un logement en sous-location avec TRAJET	1	4%
Accès à un logement en sous-location bail glissant avec TRAJET	2	8%
Accès à un logement du parc privé	3	12%
Chez des tiers ou famille	2	8%
Logement d'urgence	1	4%
Maison Relais	1	4%
Accès à un logement en sous-location bail glissant hors TRAJET	1	4%
Inconnu	1	4%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

#### ▪ Sous-location

En 2022, Trajet a géré un parc de 18 sous-locations implantées sur 9 communes du Pays de Retz et une commune dépendant de la délégation de Châteaubriant (Treillières).

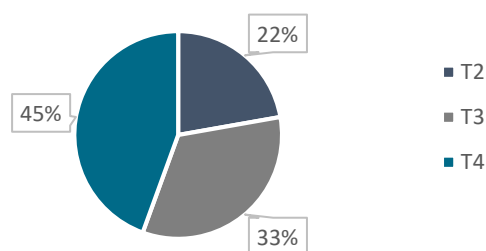
22 ménages différents ont été accompagnés sur le dispositif (soit 69 personnes) dont 6 nouveaux ménages entrés sur l'année. 10 ménages sont sortis.

#### ▪ ASLL Sous-location

Parc géré sur l'année de 18 sous-locations implantées sur 9 communes du Pays de Retz et une commune dépendant de la délégation de Châteaubriant (Treillières).

Parc de sous-location majoritairement constitué de logements familiaux.

### TYPOLOGIE DES LOGEMENTS



Des captations limitées :

Logements captés en 2022	2	1 Treillières et 1 Pornic (montage sous-loc bail glissant)
Résiliation en logement en 2022	5	2 Machecoul, 2 Chaumes en Retz, 1 Saint Philbert de Grand Lieu

#### ■ Orientations des ménages

Origine de l'orientation	Nombre de ménages entrés	%
Mairie/CCAS	2	33%
Service social de secteur	1	17%
TRAJET	3	50%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

#### ■ Composition familiale

Type de Composition familiale	Nombre de ménages	%
Personne isolée	1	17%
Famille monoparentale	5	83%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

#### ■ Motifs de l'orientation

Motif de l'orientation	Nombre de ménages	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	3	50%
Perte de logement suite à une séparation conjugale	2	33%
Situation de mal logement (inadapté etc.)	1	17%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

#### ■ Situation du logement avant l'entrée

Situation de logement avant l'entrée	Nombre de ménages entrés	%
Logement accompagné urgence Trajet	3	50%
Locataire d'un logement du parc privé	3	50%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

#### ■ Situation financière des ménages avant l'entrée

Ressources à l'entrée	Nombre de ménages entrés	%
Salaire	5	83%
AAH	1	17%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

#### ■ Situation au regard de l'emploi

Situation d'emploi	Nombre de ménages entrés	%
Demandeur d'emploi inscrit	1	17%
CDI Temps partiel	1	17%
Contrat aidé	1	17%
CDD Temps plein	3	50%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

La durée de séjour moyenne des 10 ménages sortis est de **18.90 mois** contre 16.81 mois en 2021.

Durée de séjour en mois des 10 ménages sortants	Nombre de ménages	%
Moins de 10 mois	2	20%
De 10 à 16 mois	4	40%
De 16 à 22 mois	2	20%
Plus de 22 à 28 mois	1	10%
Plus de 28 mois	1	10%
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>

#### ■ Type de relogement

70 % des ménages sortis en 2022 ont été logés dans le parc social, dont 4 dans le cadre d'un bail glissant.

Logement à la sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	3	30%
Départ volontaire du ménage	1	10%
Accès à un logement dans le parc privé	1	10%
Accès à un logement en sous-location	1	10%
Glissement de bail logement HLM	4	40%
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>

### Logements temporaires et sous-location à Nantes Métropole

Les équipes Trajet ont accompagné 50 ménages (soit 123 personnes) dans le cadre de cette action sur la Métropole. Le niveau d'activité reste soutenu avec 19 entrées logements réalisées et 20 sorties sur la période.

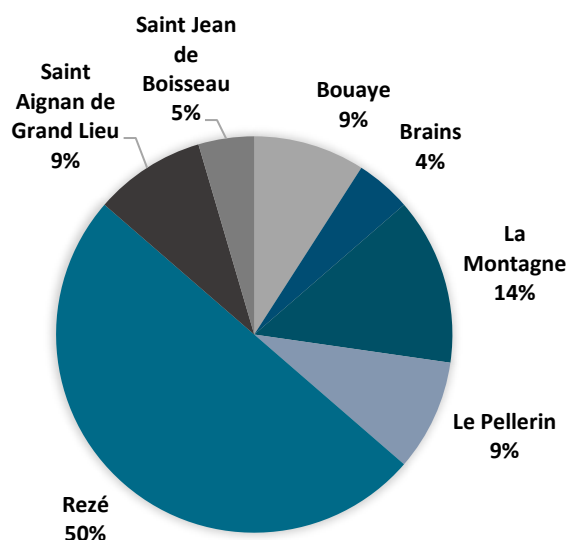
#### Logements temporaires

- Données liées au parc de logements temporaires

En 2022, Trajet a géré 22 logements temporaires sur le territoire de la métropole.

Les logements sont implantés sur le secteur Sud Loire, sur 8 communes différentes. L'action couvre le tiers des communes métropolitaines.

La commune de Rezé concentre à elle seule la moitié des logements.



L'offre de logements temporaires est équivalente entre les 2 Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) de Rezé/Les Sorinières et de Bouguenais/ Saint-Jean-de-Boiseau.

EDS	Nombre de logements
Bouguenais - Saint Jean de Boiseau	11
Rezé - Les Sorinières	11
<b>Total</b>	<b>22</b>

Les typologies disponibles permettent de répondre à des sollicitations de personnes isolées comme à celles de famille.

Typologie du logement	Nombre	%
STUDIO/ T1	2	9%
T2	7	32%
T3	6	27%
T4	7	32%
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>

#### Orientation des ménages

Les admissions au sein des logements temporaires se font en dehors du circuit d'orientation habituel du SIAO. En effet, l'orientation et la validation des accueils se fait dans le cadre d'un travail partenarial étroit entre Trajet et les équipes des municipalités partenaires.

En 2022, les deux tiers des ménages entrés sur la période ont été directement orientés par les services sociaux des communes partenaires, CCAS, services logements des communes, etc.

#### Caractéristiques des ménages

55% du public entré en 2021 est constitué de personnes isolées, femmes ou hommes sans enfant à charge et 45% de familles monoparentales.

La demande qui s'exprime au niveau du public isolé est forte et imposerait de faire évoluer notre parc en conséquence.

#### Motifs de prise en charge

En 2022, 11 nouveaux ménages ont accédé à un logement temporaire. Le nombre d'entrée est en baisse de 21% par rapport au précédent exercice. Cette baisse semble trouver son explication autour de la raréfaction des solutions de sorties dans un contexte saturation du parc social particulièrement prégnant sur la commune de Rezé.

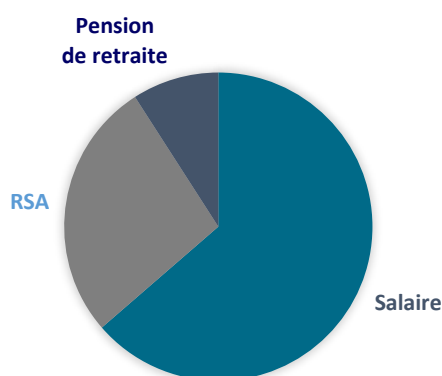
Parmi les 11 ménages entrés en 2022, 7 étaient dépourvus de logement.

Situation au regard du logement avant l'entrée	Nombre de ménages	%
Hébergé chez des tiers (hors famille)	3	27%
Logements de mise à l'abri pour femmes victimes de violences	2	18%
Hébergement d'urgence (HU)	2	18%
Caravane, mobil'home, terrain	2	18%
Propriétaire	1	9%
Locataire du parc privé	1	9%
<b>Total général</b>	<b>11</b>	<b>100%</b>

Sur la Métropole, les logements temporaires ont permis de fluidifier la sortie de deux ménages à la suite de leur mise à l'abri sur l'un des 2 logements disponibles dans le cadre du protocole pour les femmes victimes de violences de Rezé et celui de Bouguenais-Saint-Jean-de-Boiseau.

#### ■ Ressources à l'entrée

7 ménages sur 11 tiraient leurs ressources principales d'une activité salariée. Là encore, c'est une caractéristique du public.



#### ■ Rotation des ménages

En 2022, 32 ménages ont été accueillis (données équivalentes à 2021) soit 72 personnes accompagnées.

En parallèle des 11 ménages entrés sur l'exercice, 14 sont sortis.

Durée de séjour en mois des 14 sortants	Nombre de ménages	%
Moins de 6 mois	2	14%
De 6 à 12 mois	1	7%
De 12 à 16 mois	6	43%
Plus de 16 mois	5	36%
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>

La durée moyenne de séjour des 14 ménages sortis sur l'exercice est de 14.85 mois contre 11.74 mois en 2021 soit une hausse de plus de 25%.

Plus d'un tiers (36 %) des ménages ont quitté le dispositif au-delà des 16 mois d'accompagnement.

Logement à la sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	9	65%
Accès à un logement en sous-location bail glissant avec TRAJET	2	14%
Réorientation AHI	2	14%
Inconnu (départ inopiné ou fin de prise en charge)	1	7%
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>

En même temps, et cela doit être souligné, 65% des sorties l'ont été dans le cadre d'un accès autonome à un logement du parc social. Un processus qui prend nécessairement du temps.

Les 16 mois d'accompagnement sont pleinement mis à profit pour soutenir le ménage dans la levée des freins à un relogement autonome.

#### Données liées au relogement des ménages :

Les sorties se font majoritairement par l'attribution de baux en direct dans le parc social. Cela est facilité par l'implication des services logements des municipalités partenaires et la mobilisation des contingents Mairie.

##### ■ Sous-location

18 ménages ont été accompagnés en sous-location contre 22 en 2021, cela équivaut à 51 personnes (68 en 2021).

Trajet a géré un parc de **18 logements** (21 en 2021) sur 8 communes de Nantes Métropole.

##### ■ Territoires concernés

La ville de Rezé qui concentrait plus de la moitié de l'activité sous-location en 2021, ne représente plus que 28%. Les opportunités de captations de logements se font plus rares en raison d'une saturation de plus en plus perceptible du parc social.

Communes d'implantation	Nombre de logements	
	sous-location type IML	sous-location avec bail glissant
Bouaye		4
Bouguenais		2
Brains		1
La Montagne	1	2
Rezé		5
Saint Jean de Boisseau	1	
Saint Léger les Vignes		1
Saint Sébastien sur Loire		1
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>16</b>

La répartition au niveau des 3 EDS sur lesquels l'action est engagée est la suivante :

EDS	Nombre de logements	%
Bouguenais - Saint Jean de Boisseau	12	66%
Rezé - Les Sorinières	5	28%
Saint Sébastien - Vertou	1	6%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

##### ■ Caractéristiques de parc de logements

L'offre de sous location sur la Métropole a pour caractéristique d'être mise en œuvre à plus de 85% sur des montages sous-location bail glissant.

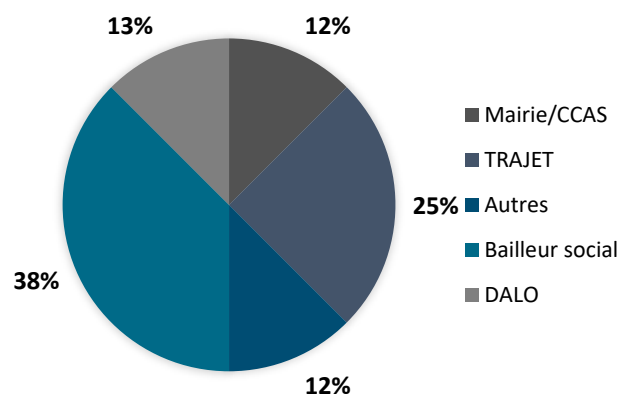
Le parc est majoritairement (75%) destiné à l'accueil de famille (logements type 3 et supérieur).

**5 glissements de baux** ont été opérés en 2022 et 7 nouveaux logements ont été captés dans le parc social sur un montage sous-location bail glissant.

##### ■ Ménages entrés en 2022

8 nouveaux ménages ont accédé en 2022 à un logement en sous location (contre 5 en 2021).

Les bailleurs sociaux sont les principaux orienteurs. Ceux-ci confrontés à des signes de fragilité d'un ménage en pré-caléol ou lors de celle-ci, sollicite Trajet pour sécuriser l'attribution du logement et poser les bases de la réussite du projet logement du ménage. La démonstration de la pertinence de ces montages n'est plus à faire.

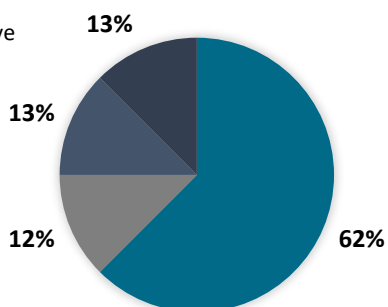


▪ **Caractéristiques des ménages**

Composition familiale	Nombre de ménages entrés
Famille monoparentale	3
Personne isolée	4
Famille	1
<b>Total général</b>	<b>8</b>

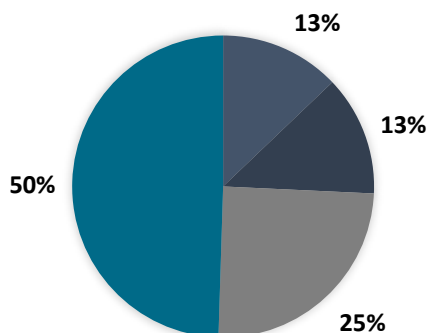
▪ **Type de logement avant l'entrée en sous-location :**

- Absence de logement ou d'hébergement stabilisé
- Perte de logement suite à une séparation conjugale
- Accès à la sous-location
- Expulsion locative



▪ **Ressources principales des ménages :**

- Pension de retraite
- AAH
- RSA
- Salaire



▪ **Durée de séjour**

6 ménages sont sortis du dispositif sous-location contre le double l'année précédente.

La durée de séjour des 6 ménages sortis en 2022 est de 17.66 mois (31.52 mois en 2021).

50% des ménages sortis ont été accompagnés au-delà des 24 mois.

▪ **Type de relogement**

Type de relogement	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	2	33%
Accès à un logement du parc social (dans le cadre d'un glissement de bail)	3	50%
Chez des tiers	1	17%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

▪ **Perspectives 2023**

Plusieurs axes de travail pour 2023.

D'abord, **sécuriser le parc de logements temporaires** en démontrant la pertinence du dispositif au travers la participation aux groupes de travail organisés dans le cadre de la poursuite de la refonte de l'ASLL au niveau du département et de la Métropole.

Ensuite, sur la Métropole, intégrer l'activité sous location dans le cadre du nouveau marché public auquel TRAJET a répondu en groupement avec 3 autres Associations qui sont Habitat et Humanisme en portage, Saint Benoît Labre et Solidarité Estuaire.

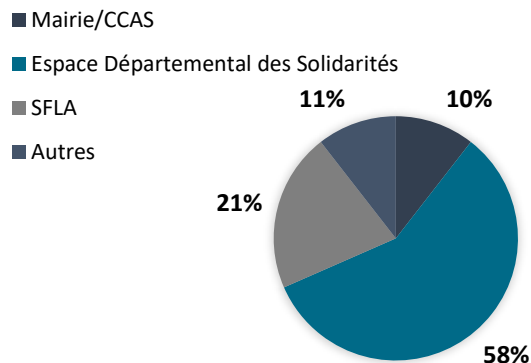
Pour finir, Trajet souhaite amplifier l'accompagnement à la **maîtrise des consommations d'énergie** en améliorant la formation des professionnels et par une meilleure identification des ressources existantes sur le territoire.



### 4.3 Dispositif de mise à l'abri pour les femmes Victimes de Violences Conjugales

- Répondre à un besoin de mise à l'abri des femmes victimes de violence

#### ORIGINIE DE L'ORIENTATION

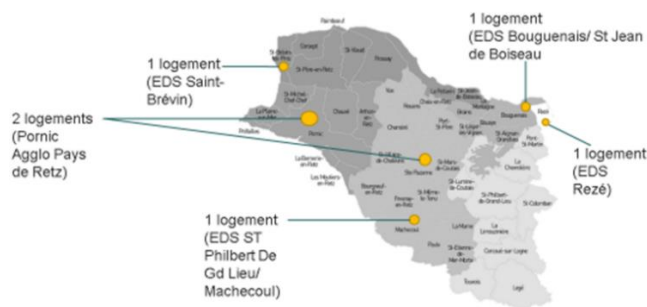


En Loire Atlantique, 4600 femmes sont victimes de ces violences (physiques et/ou sexuelles) par an. 3 300 enfants vivent dans un ménage dans lequel la femme est victime de violences. 10 femmes sont mortes en Loire-Atlantique de 2017 à 2021 suite à des violences au sein du couple.

Plus d'un appel par jour en moyenne en Loire-Atlantique au 39-19, numéro national d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de toutes formes de violence.

La prise en charge proposée par Trajet permet d'inscrire la personne dans un contexte propice au processus de reconstruction grâce à la qualité de l'accueil et un travail spécifique engagé par notre partenaire Solidarité Femmes Loire Atlantique (Sfla).

**6 logements** ont été déployés dans les Pays-de-Retz et dans le sud-ouest de la métropole nantaise. 5 territoires recoupant celui des Espaces départementaux des solidarités sont dotés d'au moins un logement et fonctionnent sur la base d'un protocole multi partenarial encadrant les conditions de déclenchement d'une mise à l'abri.



Ces logements sont intégralement aménagés pour une mobilisation en urgence. Des kits d'accueil sont disponibles lorsque la personne n'a pu se saisir et emporter au moment de son départ ses effets personnels et/ou ceux de ses enfants le cas échéant. Ces kits d'urgence sont distribués le temps d'établir les liens nécessaires avec les dispositifs d'aides de droit commun.

#### Donnée d'activité

- Nombre de personnes accueillies

Sur l'année 2022, 23 ménages ont été accompagnés (total de 62 personnes). 15 provenaient du Pays-de-Retz, 6 de l'agglomération nantaise et deux d'un autre secteur du département.

Les six logements mobilisés ont été occupés 1865 jours sur l'année soit 85% du temps.

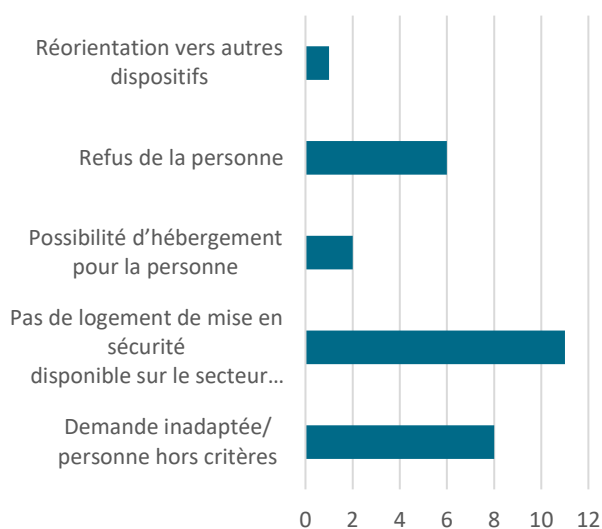
**19 mises à l'abri** ont été déclenchées par les professionnelles de l'équipe Logement accompagné de Trajet.

58% des orientations émanent des professionnels des Espaces Départementaux des Solidarités (EDS). La mise en place de ce dispositif correspond donc bien aux besoins identifiés sur le territoire depuis de nombreuses années.

#### Une permanence d'accueil couvrant 253 jours de l'année

Au moins **47 sollicitations ont été faites dans le cadre des 5 protocoles**. Le pourcentage d'activation est d'un peu plus de 40%. L'indisponibilité d'un logement est le principal motif du non déclenchement d'une mise à l'abri.

#### Motif du non déclenchement d'une mise à l'abri :



### Modalités d'accueil

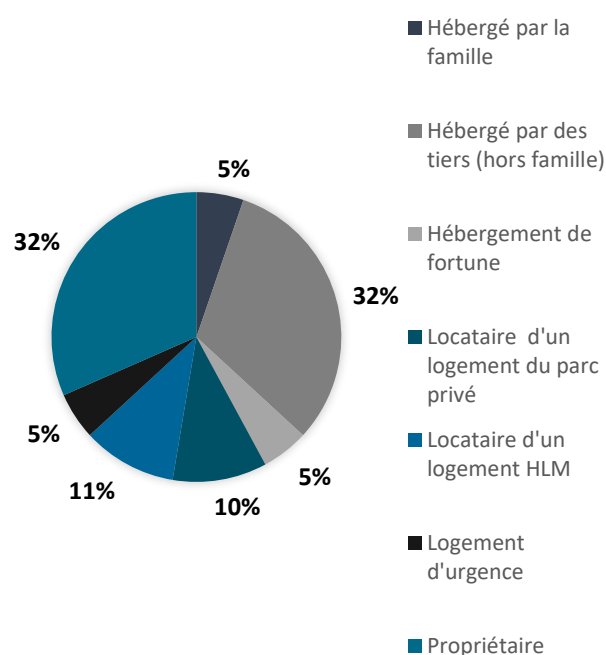
Certains accueils s'effectuent le jour de la sollicitation, demandant une réactivité immédiate des équipes pour une mise à l'abri rapide. Dans d'autres situations, l'accueil demande une préparation au départ et l'absence du conjoint violent du domicile pour permettre à la victime de partir en emportant quelques affaires.

Cette double temporalité impacte la réalité quotidienne des équipes qui doivent agir dans cette tension. La coordination des équipes, l'adaptabilité des professionnels sont ici à mettre en avant.

### Profil des ménages mis à l'abri en 2022

Les 19 mises à l'abri réalisées concernent **52 personnes** (19 femmes et 33 enfants). Parmi elles, on dénombrait 15 familles et 4 personnes sans enfant. 10 ménages comptaient au moins 2 enfants.

### LOGEMENT AVANT L'ENTRÉE



### Durée de prise en charge

Des durées de prise en charge limitées sont essentielles pour que les logements soient remis en disponibilités et mobilisés dans le cadre d'une nouvelle sollicitation.

En moyenne, les 20 ménages sortis du dispositif en 2022 sont restés **2,5 mois**. Trois séjours ont duré moins de 15 jours. Ils ont été marqués par des départs volontaires ou des retours au domicile conjugal.

11 prises en charge ont dépassé les deux mois de présence. Cela est révélateur des difficultés de parvenir à une solution de relogement viables et adaptées en un mois renouvelable une fois.

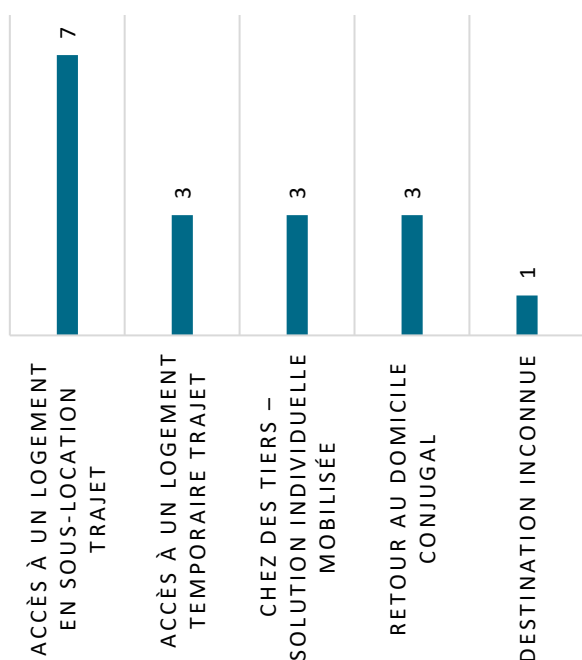
Le relogement des personnes accueillies dépend de plusieurs facteurs clés :

- Le dépôt de plainte est une étape extrêmement difficile à franchir pour nombre de femmes victimes de violences conjugales. En l'absence de plainte, elles ne peuvent pourtant être inscrites au **contingent préfectoral** pour l'accès au logement social
- Certains ménages rencontrent des obstacles administratifs au relogement en bail direct (déclaration de revenus, droit au séjour, etc.)
- La saturation du parc social

- **Sortie des logements de mise en sécurité**

Sur les 20 ménages sortis en 2022, 16 ont trouvé une solution de logement adaptée.

### LOGEMENTS À LA SORTIE



L'accès aux **logements temporaires et sous-locations** portés par Trajet et les mairies partenaires a facilité la poursuite d'accompagnement au titre de l'ASLL pour la moitié des ménages sortis. Lorsque cela a été possible, l'accès au logement social a été facilité par le recours au **contingent préfectoral**. A noter que 3 ménages ont accédé à un logement du parc social dans le cadre d'un bail direct.

- **Travail partenarial autour de l'accompagnement des femmes victimes**

Trajét travaille étroitement sur cette action avec Solidarité Femmes Loire-Atlantique et deux autres Associations portant des dispositifs similaires sur le nord du département et le vignoble nantais, Les Eaux vives Emmaüs et l'association Saint-Benoit Labre. Des partages de pratiques d'accompagnement ont régulièrement lieu.

Trajét a construit son action d'accompagnement sur la base d'une co-intervention avec les professionnelles de Solidarité Femmes Loire-Atlantique. Cette collaboration est jugée comme absolument essentielle à la réussite des accompagnements.

Trajét a également contribué activement aux groupes et instances locales et organisé une journée thématique pour un croisement des regards autour de l'accueil des victimes et la prise en charge des auteurs de violences avec la participation de Sfla et de l'Association Départementale d'Accompagnement Educatif et social (Adaes).

#### 4.4 Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

- **Cadre d'intervention**

- Origines de l'action

En 2021, Trajet et le bailleur social Atlantique Habitations ont répondu conjointement à l'appel à projet présenté dans le cadre du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) alimenté par les astreintes versées par l'Etat lorsqu'il ne remplit pas ses obligations de relogement dans le cadre du Droit au Logement Opposable (DALO).

Atlantique Habitations et Trajet partagent les constats suivants :

- De nombreux ménages se retrouvent en situation d'impayé dès les premiers mois de bail
- De nombreuses difficultés de compréhension des droits et devoirs en tant que locataires, notamment pour les ménages vivant une première expérience locative
- Une part croissante de familles en difficultés économiques et sociales
- Un fort besoin de sécuriser l'entrée de ménages dont des fragilités sont observées en amont des commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (Caleol)

Nous observons surtout qu'un simple incident suffit parfois pour qu'une mécanique délétère s'enclenche conduisant à l'expulsion, faute de réponse sociale en amont ou de mise en œuvre des droits.

Le projet vise à accompagner 60 ménages sur 24 mois. Le projet cible deux types de publics :

- Des ménages devenant locataires mais fragilisés par leur situation socio-économique
- Des ménages dont la situation s'est fragilisée par le non-paiement des loyers.

▪ **Deux axes d'intervention**

*Axe 1 – « Devenir locataire »*

Accompagnement de l'entrée dans le logement afin de sécuriser le parcours des futurs locataires entrant dans le parc d'Atlantique Habitations et rencontrant des difficultés financières et/ou sociales.

*Axe 2 – « Rester locataire »*

Accompagnement dans le logement pour enrayer des situations dégradées et prévenir des procédures contentieuses.

▪ **Orientation des ménages par Atlantique habitations**

Entre le 2 novembre 2021, date de démarrage du projet, et le 31 décembre 2022, 51 ménages ont été orientés par Atlantique Habitations.

35% l'ont été sur l'axe 1 « Devenir locataire » et 65% sur l'axe 2 « Rester locataire ».

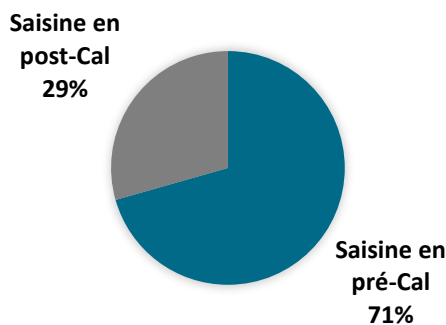
Nombre de dossiers confiés	DEVENIR LOCATAIRE		RESTER LOCATAIRE		Total
	18	35%	33	65%	
					51

▪ **Profil des ménages orientés vers l'accompagnement à l'entrée dans le logement**

Le projet a pour ambition de sécuriser l'entrée en logement de ménages identifiés comme présentant des fragilités économiques et sociales.

Cette identification se fait lors de l'évaluation par la CALEOL ou par Atlantique Habitations dans le cadre de l'identification des candidats en Pré-CALEOL.

Sur la période, deux-tiers des saisines ont été opérées en pré-CALEOL et le tiers restant à l'issue de la Commission avant l'entrée effective en logement.

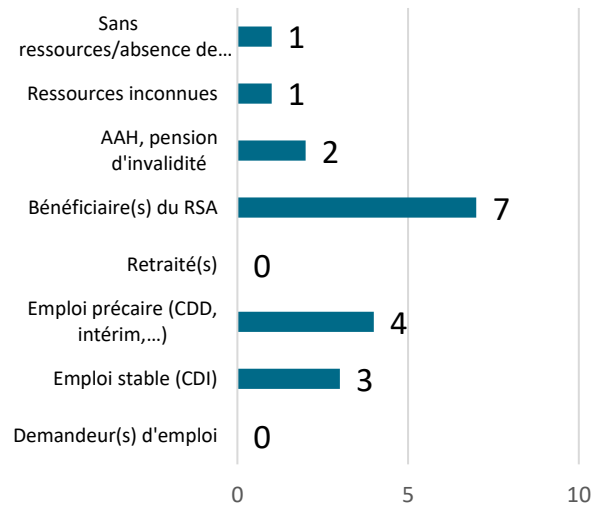


Les orientations ont principalement été prononcées au profit de personnes isolées (60%) et 27% au profit de familles monoparentales.

COMPOSITION FAMILIALE	18
Couple avec enfant(s)	2
Famille monoparentale	5
Personne seule	11

Le niveau des ressources apparaît comme un premier niveau de fragilité. 50% des ménages orientés disposent des minimas sociaux. A peine plus de 15% des ménages orientés sont en contrat à durée indéterminée.

**SITUATION AVANT L'ENTRÉE EN LOGEMENT**

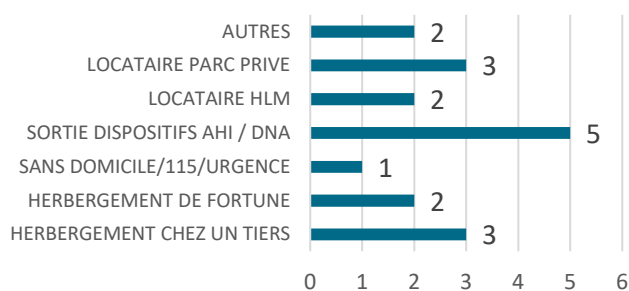


MOTIF PRINCIPAL DE LA SAISINE	18
Economique	10
Social	5
Administratif	2
Non renseigné	1
	18

Sur les 18 ménages orientés dans le cadre de l'accès, 40% disposaient d'une priorité dans le cadre du contingent préfectoral et 22% d'un contingent Mairie.

Dans la logique d'accentuer la fluidité au sein des structures d'accueil et d'hébergement, le public AHI et sortant du DNA était particulièrement ciblé dans la définition du projet. Il représente un tiers du public orienté.

## TYPE D'HÉBERGEMENT AVANT L'ENTRÉE EN LOGEMENT



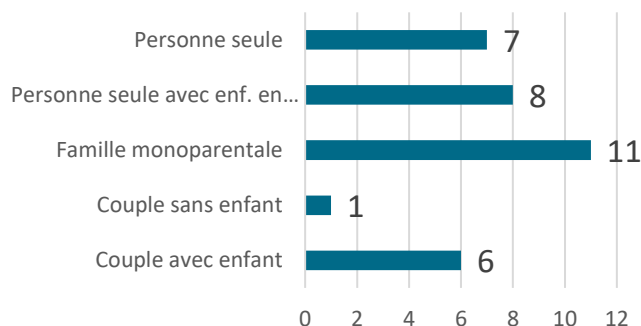
### Profil des ménages accompagnés en prévention des expulsions

**57% des ménages orientés sont des familles monoparentales.**

Les mères seules en particulier rencontrent davantage de difficultés à articuler vie professionnelle et vie familiale, accéder au marché du travail, lorsqu'elles sont en charge de jeunes enfants et à accéder au logement.

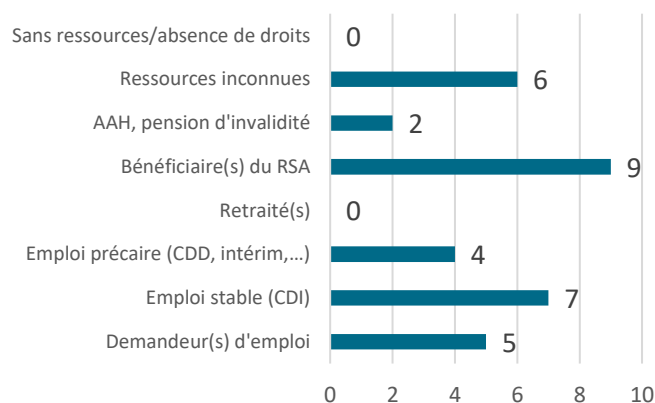
**20% sont des personnes isolées.**

## SITUATION FAMILIALE



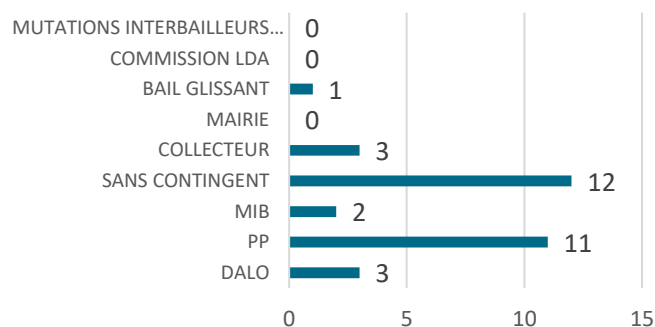
Une minorité de personnes présente une stabilité en emploi. Les personnes disposant d'un CDI ne représentent que 20% du public

## SITUATION PROFESSIONNELLE



Un tiers du public orienté est entré en logement autonome dans le cadre du contingent préfectoral.

## CONTINGENT



Près de la moitié du public orienté présente une dette dont le point de départ remonte à plus de 12 mois.

La situation d'impayé est révélatrice de difficultés économiques et est souvent associée à des problématiques sociales. On observe également une détérioration des liens parfois importante avec le bailleur.

MOTIF DE LA SAISINE	26
Rupture totale de lien avec atlantique habitations	11
Récidive (nouvel impayé constitué après une première situation d'impayé solutionnée)	1
Autres difficultés repérées que les impayés	7
Rupture partielle - liens existants mais distants avec atlantique habitations	2
Impayés nouvel entrant	5
Non renseigné	7

- **Accompagnement des ménages vers et dans le logement**

- Accompagnement à l'entrée du logement

Sur les 18 ménages orientés, un diagnostic large a pu être réalisé pour 17 d'entre eux. Un seul n'a pu aboutir en raison d'un manque de mobilisation du ménage.

Le diagnostic permet de collecter des informations sur d'éventuelles problématiques locatives et d'appréhender la situation de la personne. Il permet d'étudier l'adéquation du logement avec les besoins, les capacités et les moyens du ménage.

ISSUE DES 17 DIAGNOSTICS REALISES	
Entrée autonome en logement sans accompagnement	1
Passage CALEOL non attributaire du logement	2
Pas de proposition bailleur (pré-CALEOL)/ préconisation d'une orientation hébergement au regard des besoins du ménage	2
Entrée dans le logement avec mise en place d'un accompagnement « Devenir locataire »	12

Sur les 17 diagnostics conduits, 70% ont débouché sur une entrée dans le logement avec mise en place d'un accompagnement « Devenir locataire ».

- Accompagnement dans le logement pour enrayer des situations dégradées

65% de l'activité a été mise en œuvre dans le cadre de cet axe 2 « Rester locataire ».

NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS CONFIES A TRAJET	33
Nombre de ménage rencontré	19
Nombre de ménage ayant refusé la rencontre	6
Nombre de ménage non rencontrés par manque de mobilisation (absence au rendez-vous)	7
Prise de contact en cours au 31/12/2022	1

57% des mesures sont activées. Il convient de rappeler que 11 ménages orientés par Atlantique habitations étaient déjà en rupture totale de lien avec le bailleur.

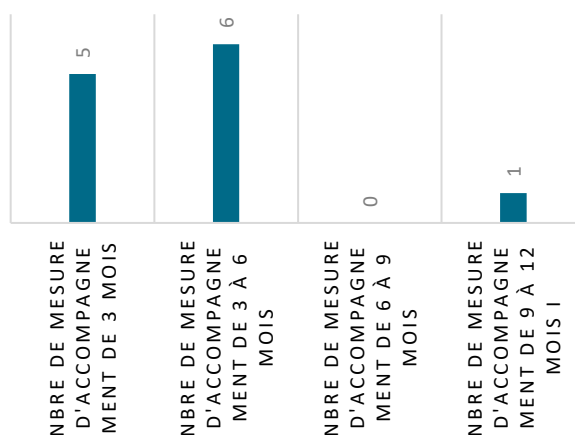
Une fois le lien établi, le travail de diagnostic est engagé. Il permet de collecter des informations sur les problématiques locatives et, plus globalement, d'appréhender la situation de la personne.

Nombre de diagnostic réalisé	17
Nombre de diagnostic refusé par le ménage	2

Il a été souhaité, au regard de l'urgence de certaines situations, d'entamer les premières démarches dès cette phase de diagnostic, avant même que ce dernier n'ait été finalisé. Cela permet de montrer la pertinence de cette mesure d'urgence dans une temporalité contrainte et un contexte anxiogène pour les personnes.

L'action des référents sociaux permet aux ménages de prendre conscience de la situation vis-à-vis du bailleur et d'identifier les démarches à effectuer pour redevenir acteur de leur maintien dans le logement.

### DURÉE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



RESULTAT DES 12 ACCOMPAGNEMENTS ENGAGES	
Accompagnement interrompu car mis en échec par le ménage	4
Solde de la dette	3
Solution d'apurement BDF/FSL	1
Signature protocole d'accord AH	2

Ces chiffres peinent à refléter des éléments plus qualitatifs comme la mobilisation d'un ménage.

- **Perspectives**

Le démarrage du projet a apporté la preuve de la nécessité d'une collaboration plus étroite entre bailleurs sociaux et acteur de l'AH pour sécuriser les parcours des publics fragilisés et ainsi répondre à la logique logement d'abord.

Il demeure nécessaire de continuer à travailler autour de l'inter connaissance pour une juste appropriation par les différentes parties prenantes des contraintes et réalités des uns et des autres.

Trajet exprime le souhait d'une poursuite au-delà des 24 mois du projet pour prolonger l'action et mesurer ses bénéficiés à plus long terme.

#### 4.5 Maison Relais

Les maisons relais sont instrument phare de la politique publique du logement d'abord. Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources. Il s'agit d'une offre alternative de logement au sein de structures à taille humaine, associant logements privatifs meublés et espaces collectifs. Elles ont pour objectif d'offrir une solution d'habitat durable, sans limitation de durée, dans un cadre semi collectif conciliant à la fois environnement sécurisant, atmosphère conviviale et ouverture sur le quartier et la ville.

##### ■ Ouverture d'une maison relais à Pornic

En 2022, Trajet a approfondi son engagement dans ce dispositif à travers l'ouverture d'une nouvelle maison relais de 10 places située à Pornic et baptisée Résidence Bernard Moitessier. Celle-ci a ouvert ses portes le 15 novembre 2022. Elle a été inaugurée en présence du maire de Pornic, de représentants de Pornic Agglo, du Conseil Départemental et du groupe CISN (bailleur social associé au projet).

6 entrées ont été réalisées sur la fin de l'année, les quatre dernières se sont étalées sur le début de l'année 2023.



L'ouverture du site de Pornic porte à 38 places la capacité d'accueil de l'Association en maison relais.

##### ■ Accueil et accompagnement des personnes en Maison Relais

Trajet a accompagné 40 personnes au sein de 3 Maisons relais : Treillières, Rezé et Pornic. 38 personnes vivaient seules et deux vivaient en couple.

#### • Entrées et sorties

	Capacité d'accueil	Nbre de Personnes accueillies en 2022	Nbre d'entrées	Nbre de sorties
<b>Pornic</b>	10	6*	6	0
<b>Rezé</b>	18	22	4	4
<b>Treillières</b>	10	12	4	3
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>14</b>	<b>7</b>

Pour chacune des entrées, un processus d'admission est enclenché. Trajet y accorde une importance majeure puisqu'il est fondamental de s'assurer que le taux de rotation (hors Pornic) est de 27%.

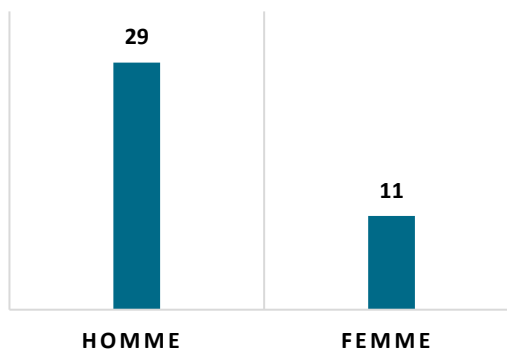
Sept personnes ont quitté une place maison relais durant l'année. Parmi elles, deux ont accédé au logement social, une en établissement médicosocial. Deux personnes sont décédées durant l'année, une personne a été incarcérée et Trajet a mis fin à une prise en charge.

##### ■ Profil des personnes accueillies

Les maisons relais s'adressent aux personnes isolées, fortement désocialisées, ayant connu la rue et des passages multiples en structures AHI. Une partie du public présente des problématiques médicales et sanitaires lourdes et les décès sont fréquents.

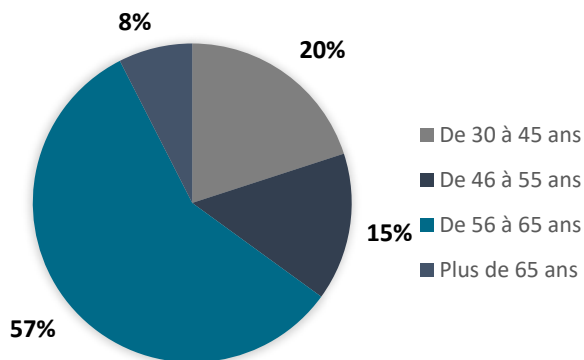
Elles ont cependant vocation à favoriser la diversité des parcours afin d'enrichir la vie sociale au sein de la structure.

#### RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



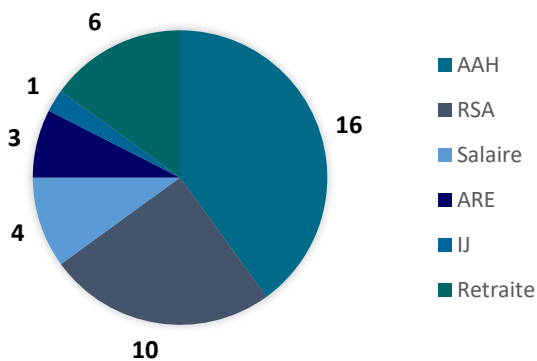
On constate que deux-tiers des personnes orientées sont âgés de plus de 55 ans. Il est toutefois à mettre en évidence un certain rajeunissement de la population en maison relais : 20% du public a entre 30 et 45 ans.

### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



- Ressources à l'entrée

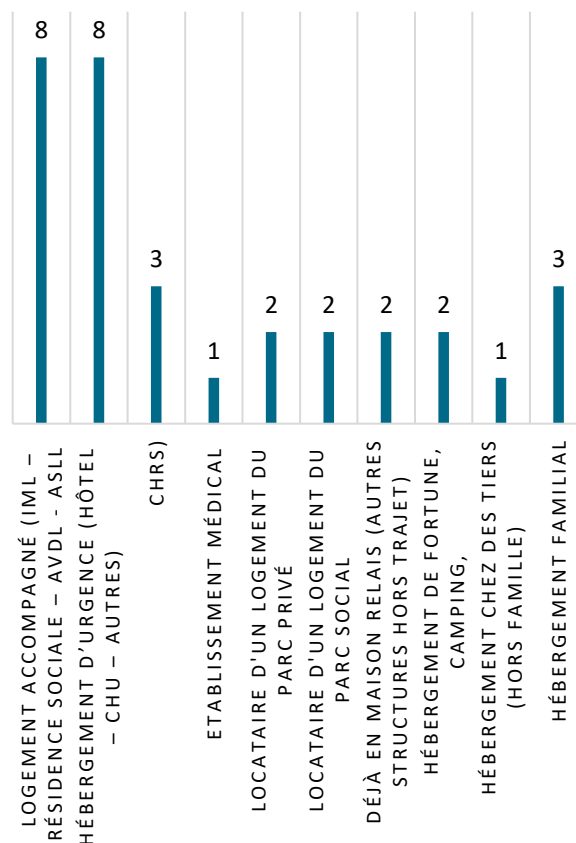
Les personnes accueillies disposent de faible niveau de ressources, issues pour l'essentiel de transferts sociaux. 65% sont allocataires du RSA ou de l'AAH. La proportion de retraité est de 15%.



- Provenance des personnes accueillies

27.5% des personnes provenaient d'une structure d'hébergement, 20% en hébergement d'urgence. Ces établissements contribuent donc à la fluidité au sein de l'hébergement et participe au logement d'abord.

### SITUATION AVANT L'ENTRÉE



- Une équipe étoffée au service de l'accompagnement des personnes

L'équipe est désormais composée de 5 salariés représentant 3.6 équivalents temps plein et d'une cheffe de service qui consacre un peu plus d'un mi-temps à la gestion de ce dispositif.

Les professionnels de l'équipe maisons relais se retrouvent autour des axes prioritaires suivants :

- La sécurité des personnes
- L'accompagnement de proximité autour du savoir habiter pour garantir le bien-être de la personne et limiter le risque locatif
- La création du lien social et l'accompagnement des personnes vers l'extérieur de la maison relais
- Une action renforcée pour éviter le non-recours aux droits
- La valorisation des personnes sur leur capacité à être acteur de leur vie, à gagner en autonomie
- Une meilleure appréhension de la dimension médicale dans les accompagnements



- L'animation des espaces et des temps communs à tous les personnes accueillies (réunions périodiques, activités communes, animations, etc.).

Les problématiques de santé prennent une part de plus en plus importante dans l'accompagnement des personnes. Pour autant, les maisons relais relèvent du secteur AHI et ne sont pas médicalisées.

La dimension médicale doit être intégrée aux pratiques professionnelles. L'équipe a tiré profit de l'expérience de la Cheffe de service, auparavant infirmière sur un service d'urgence hospitalier, pour appréhender la dimension médicale.

#### ■ Perspectives pour les prochaines années

Deux projets d'ouverture mobilisent l'association.

Le premier sera concrétisé en 2023 avec l'ouverture du site de Saint-Brévin doté d'une capacité d'accueil de 8 places. Cette nouvelle entité fonctionnera en lien étroit avec le site de Pornic. Les moyens seront mutualisés et une unité de fonctionnement sera pensée.

Le second porte sur la création d'une nouvelle maison relais de 20 places à Rezé. Ce projet entrera dans sa phase opérationnelle avec un démarrage des travaux spécifiques au bâtiment en juillet 2024.

## 4.6 Dispositif d'accompagnement RSA – Trajet

### ■ Cadre d'intervention

#### • Historique

Depuis le 1er juillet 2016, l'Association Trajet assure l'accompagnement des allocataires du RSA isolés domiciliés à Rezé et orientés vers un parcours d'accompagnement social au titre du RSA. Trajet assure à ce titre l'accompagnement d'un peu plus de 25 % des allocataires du RSA domiciliés à Rezé.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un marché public avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique courant jusqu'au 31 décembre 2022.

En effet, selon la loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, tout allocataire ayant un droit ouvert au RSA est soumis à une obligation d'accompagnement s'il est sans emploi ou s'il a un revenu d'activité professionnelle inférieur à 500 euros par mois.

#### • Missions

L'accompagnement social est individualisé, adapté aux besoins et organisé par un référent unique. Trois professionnelles, chacune à temps partiel, assurent cette fonction. Leurs missions sont larges :

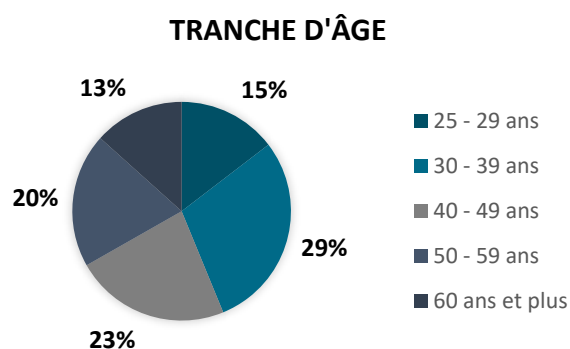
- Construire un diagnostic social global en évaluant la situation de la personne dans les domaines du logement, de la santé, de l'accès à l'alimentation et de l'accès aux droits
- Favoriser les démarches de recherche, d'accès et/ou de maintien dans l'hébergement, le logement, l'emploi, la formation
- Accompagner la gestion du budget, les situations de surendettement, mobiliser des aides financières en cas de besoin
- Favoriser l'accès aux soins
- Œuvrer en faveur du lien social
- Favoriser l'inclusion numérique
- Favoriser la mobilité des personnes

### ■ Profil des personnes accompagnées

En 2022, **649 allocataires du RSA** rezéens ont été orientés vers Trajet dans le cadre d'un parcours d'accompagnement social. Un accompagnement effectif a été mis en place au profit de **324 personnes**, soit 50% des personnes concernées. 341 personnes ont été orientés dans le cadre d'une correspondance : le volet social est accessoire à un accompagnement socio professionnel ou vers l'emploi au titre du RSA. Seule une minorité active cette correspondance sociale (10% en 2022 soit 34 personnes).

93% des personnes orientées dans le cadre d'une référence sociale ont été effectivement accompagnées.

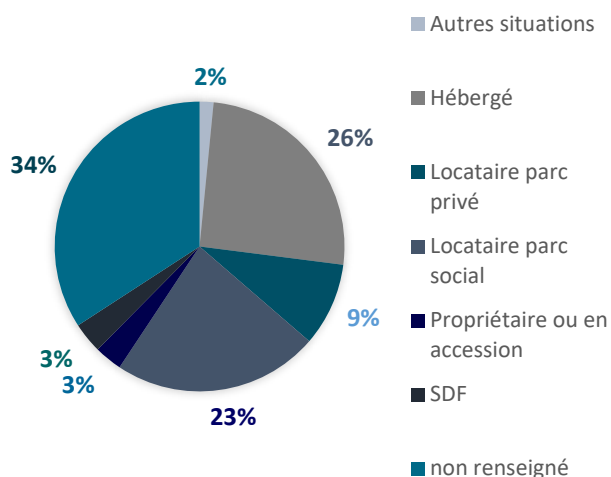
**Les hommes représentent 75 % des personnes accompagnées.** La tranche d'âge la plus représentée est celle des 30-39 ans (29% du public). A noter qu'un tiers des personnes accompagnées sont âgées de plus de 50 ans.



**62% des personnes sont de nationalité française.**

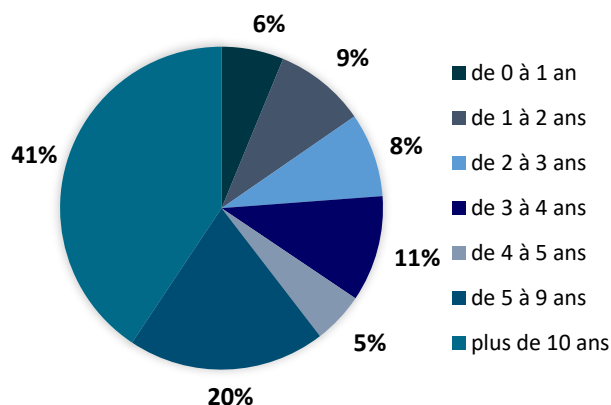
Seulement **35% des personnes accompagnées disposent d'un logement stable** (locataire du parc privé, parc social ou propriétaire). Un tiers des personnes sont hébergées ou sans-abri.

### LOGEMENT



Près des deux tiers des personnes accompagnées présentent une forte ancienneté dans le dispositif RSA : **60% des personnes accompagnées en 2022 y sont depuis plus de 5 ans, 40% depuis plus de 10 ans.**

### ANCIENNETÉ



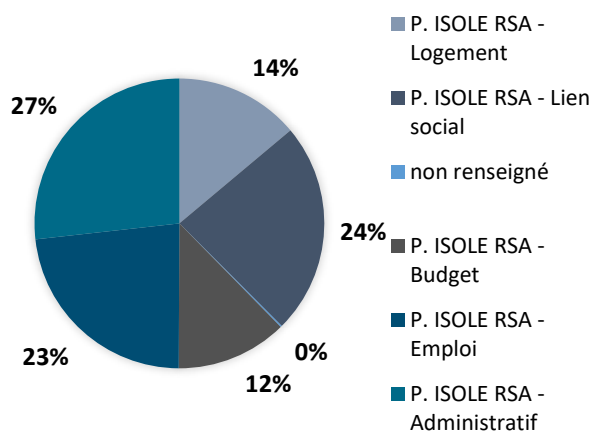
#### ■ Accompagnement social des allocataires du RSA

- Nombre d'accompagnement et actions réalisées  
318 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social individualisé. Les domaines d'intervention sont divers.

Les démarches liées à l'emploi, celles d'ordre administratives et enfin celles visant à favoriser le lien

social comptent pour les trois quarts des grands domaines d'intervention.

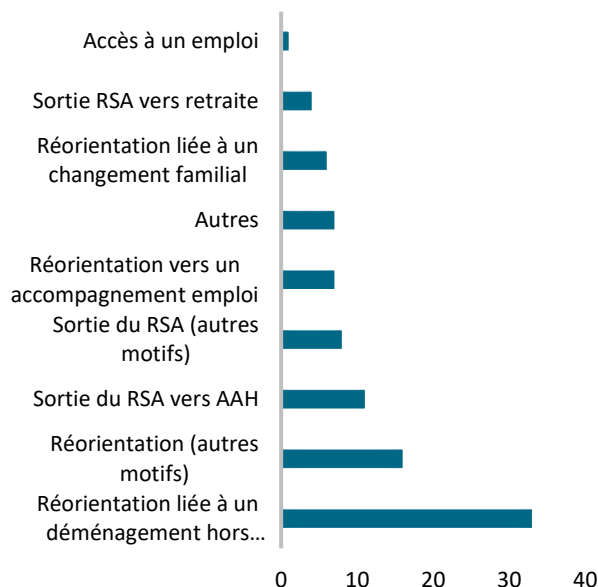
### DOMAINE



#### • Sorties du dispositif

En 2022, 96 personnes sont sorties du dispositif. Ceux-ci sont en moyenne restés 16.5 mois dans le dispositif. Ce résultat est en trompe l'œil car un peu plus d'un tiers concerne des déménagements.

### MOTIF DE SORTIE



#### ■ Perspectives 2023

Trajat poursuit l'accompagnement des allocataires du RSA rezéens dans le cadre d'un nouveau marché public pour lequel Trajat a été retenu.

Au-delà des missions habituelles, Trajat souhaite renforcer son action autour de l'inclusion numérique. Pour cela, un partenariat est engagé avec

l'association Reconnect autour du coffre-fort numérique. Trajet souhaite aussi développer la logique de l'emploi d'abord en mobilisant des ressources nouvelles.

## 5 TRAJET ATELIERS

L'équipe des ateliers de Trajet accueille et accompagne des personnes n'étant pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés, sociales, professionnelles ou encore liées à leur état de santé. Il s'agit d'offrir une activité à des personnes en situation d'exclusion pour les amener à reprendre un parcours vers l'emploi et vers la vie professionnelle.

Au-delà du travail qui reste une valeur prépondérante pour la majorité des personnes accueillies, l'environnement de travail, les modalités d'accompagnement et la diversité des publics créent un endroit repérant, structurant et favorisant le développement des liens sociaux.

### ▪ Evolution de l'équipe et des supports d'activité

#### • Equipe

Début 2022, les ateliers sont composés de 5 moniteurs d'ateliers, 2 conseillers en insertion professionnelle, d'une formatrice, d'une employée administrative, d'un coordinateur et d'un adjoint de direction.

L'arrêt maladie de l'adjoint de direction s'est poursuivi jusqu'à début septembre 2022. Il a été remplacé du mois de novembre 2021 à fin septembre 2022.

Au mois de mai 2022, le moniteur d'atelier espaces verts a démissionné. Il a été remplacé en septembre.

En décembre 2022, le coordinateur présent à Trajet depuis 32 ans a pris une retraite méritée.

### ▪ Fermeture de la formation Prépa Avenir

Trajet a été confronté à une baisse des orientations de stagiaires sur la formation Prépa Avenir. Des actions d'information et de mobilisation des partenaires a visé à retrouver un nombre de stagiaires suffisant pour attendre l'équilibre économique, sans succès.

Face au déficit économique chronique, trois dispositifs alternatifs ont été étudiés mais n'ont pu voir le jour. Par conséquent, au cours du premier trimestre 2022, un projet de réorganisation a été déployé pour mettre fin à l'activité de formation

Ces deux axes seront poursuivis et mis en œuvre par une nouvelle cheffe de service qui prendra ses fonctions au premier trimestre de l'année 2023.

Prépa Avenir, tout en préservant l'emploi autant que possible. Deux solutions de reclassement ont été trouvées, une rupture conventionnelle a été accordée afin de permettre l'accès à un emploi auprès d'un autre employeur et le licenciement économique d'une monitrice d'atelier a dû être prononcé

Dans ce contexte instable, l'équipe a maintenu son professionnalisme et sa volonté d'agir à destination des publics accueillis.

### ▪ Supports d'insertion

La diversité des supports permet aux personnes accueillies de choisir leur domaine. Pour certains, les ateliers seront un premier pas vers l'insertion professionnelle, pour d'autres la possibilité de confirmer une orientation. Ainsi, une personne accueillie peut, à sa demande et en fonction des disponibilités, s'essayer sur différents corps de métiers.

Début 2022, Trajet Ateliers comptait 5 supports d'insertion. Le support peinture a été fermé en septembre 2022.

#### • Menuiserie/Charpente

L'équipe menuiserie a poursuivi son partenariat avec différentes mairies du Sud de la Loire et des structures d'insertion. Cette collaboration a permis la fabrication de cabanons de jardin pour des jardins familiaux ainsi que des chalets de Noël.

### Poursuite de la construction de Tiny houses

Les ateliers concourent depuis 2021 à la construction de Tiny Houses destinées à l'hébergement de personnes en situation de grande exclusion. 3 Tiny house ont ainsi été réalisées.

Concevoir ces ouvrages en respectant la réglementation permet aux personnes accueillies de découvrir différents corps de métiers et de faire face à un niveau de technicité élevé. Cette activité est valorisante tant dans la création de ce type d'ouvrage que dans sa finalité.

#### • Espaces verts

Le maintien du partenariat avec les villes de Rezé et Saint-Aignan et des nouveaux contrats annuels avec

des particuliers ont permis de stabiliser le chiffre d'affaires de l'atelier jusqu'au premier semestre. Le poste de moniteur est resté vacant durant le printemps et l'été, ce qui a lourdement pénalisé le chiffre d'affaire des ateliers.

- Peinture en bâtiment

Des prestations ont notamment été réalisées auprès de différents services de l'Association et des clients externes. Suite au licenciement économique de la monitrice, l'atelier a été fermé.

- Restauration collective

La grande diversité des publics accueillis (RSA, stagiaires, résidents de CHRS) permet de créer une dynamique. Depuis la crise sanitaire l'atelier a fait évoluer ses pratiques pour devenir définitivement le self-service.

Les partenariats avec certains fournisseurs ont été consolidés pour une alimentation à base de produits frais, de qualité, locale et issue principalement de l'agriculture biologique ou raisonnée.

Le départ de la monitrice en octobre 2022 a été immédiatement remplacé.

- Hygiène des locaux

Ce nouveau support d'activité monté en septembre 2021 accueille un public mixte (hommes/femmes) qui réinterroge les préjugés quant à cette activité. L'atelier intervient exclusivement dans les locaux de l'association Trajet.

L'année 2022 a permis de stabiliser l'activité et de l'étendre à des espaces qui ne bénéficiaient pas de ce service. L'équipe s'est professionnalisée dans le nettoyage des vitres sur tous les chantiers.

Cette année a aussi permis de mettre à jour les fiches pédagogiques avec l'équipe de personnes accompagnées.

▪ **Public accueilli : inconditionnalité et mixité**

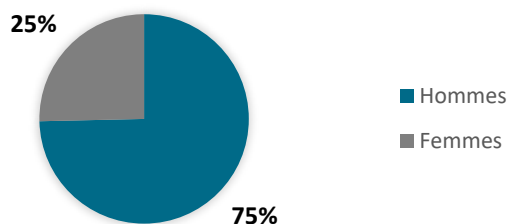
- Nombre de personnes accompagnées

<b>Personnes en file active</b>	71
<b>Entrées</b>	42
<b>Sorties</b>	44

La fréquentation des ateliers reste stable. La légère baisse (-10) de la fréquentation s'explique notamment par l'arrêt de l'atelier peinture et la suspension de l'atelier Espaces durant plusieurs mois.

- Profil des personnes accueillies

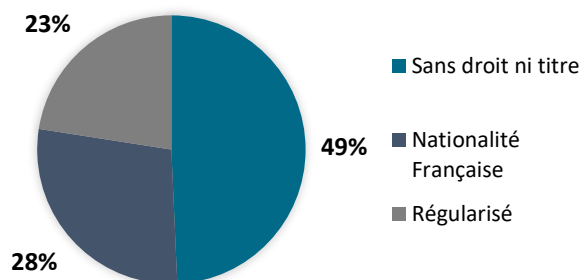
**RÉPARTITION HOMME/FEMME**



Le public accueilli se féminise : 25% de femmes contre 10% en 2021. La représentation des ateliers évolue. La fermeture de l'autre AAVA du département peut aussi expliquer cette évolution.

La part des personnes non francophone ou avec un niveau de français faible s'accroît (29 à 49%). Les personnes régularisées sont en plus faible proportion (23 % contre 29% en 2021). Ceci demande aux professionnels d'adapter leurs pratiques. La mise en situation de travail à travers les ateliers accélère l'acquisition de la langue et des codes du monde du travail. La pratique quotidienne du français impulsée par les moniteurs, le maintien du tutorat au sein même des équipes, les ateliers pédagogiques hebdomadaires sont autant de supports favorisant la construction identitaire et l'insertion dans le monde du travail.

**SITUATION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES ACCUEILLIES**



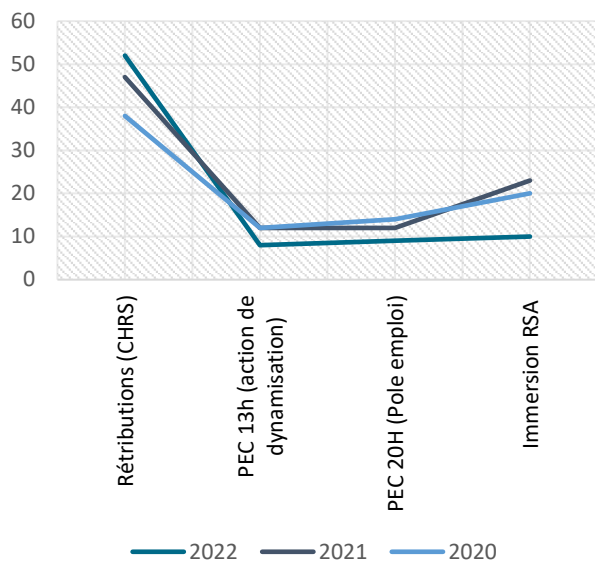
Plus des deux tiers des personnes accueillies disposent d'un droit au séjour et au travail. En ce sens, les Ateliers conservent leur rôle de première marche vers l'emploi. Pour autant, une

reconnaissance officielle (FLE ou AFEST<sup>1</sup>) pour les ateliers de CHRS conforterait et valoriserait ce rôle dans l'apprentissage du français.

▪ **Statut dans l'activité**

Les ateliers de Trajet offrent différents statuts en fonction des besoins d'accompagnement et de la situation administrative des personnes.

**NOMBRE DE PERSONNES/DISPOSITIF**



Trajet accueille des personnes placées sous-main de justice dans le cadre de leur aménagement de peine. L'inscription aux Ateliers de Trajet est cadrée par une convention individuelle signée entre la personne, l'association et la justice. L'engagement sur un atelier de travail participe à la prévention de la récidive.

L'action de dynamisation à destination des allocataires du RSA se fait dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences à raison de 13h semaine.

En fonction des évolutions de chacun, de leurs besoins mais aussi de leur statut administratif, le service propose des contrats aidés de 20 heures par semaine.

On constate que le recours au contrat augmente. C'est une évolution qui donne une meilleure protection sociale et un statut de salarié.

L'inconditionnalité de l'accueil reste une valeur forte. Elle permet de maintenir la mobilisation de personnes hébergées en CHRS et évite la détérioration de situations sanitaires. Elle constitue

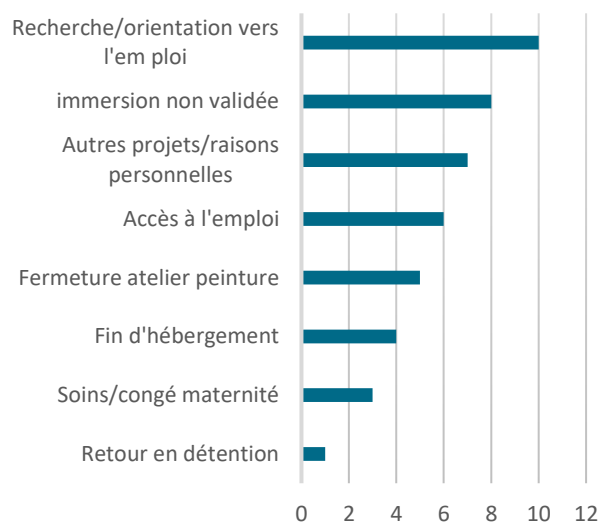
un levier de régularisation et d'intégration d'un public qui se maintient la plupart du temps sur le territoire français.

▪ **Sorties**

Les deux principaux motifs de sortie sont l'accès à l'emploi direct et l'orientation vers des dispositifs de soins. La levée de freins et les apprentissages des techniques ont notamment permis à 16 personnes de s'inscrire dans une recherche active d'emploi après une période de remobilisation ou d'accéder à l'emploi.

Si l'accès aux ateliers de travail favorise la montée en compétences, il révèle aussi une nécessité de conforter d'autres dimensions (isolement, santé, récidive,). L'accompagnement socio-professionnel peut amener un déclic. Toutefois, pour certains, réparer son corps et/ ou sa santé psychique restent la priorité.

**MOTIFS DE SORTIE**



▪ **Centre de formation**

- Formation Prépa-Avenir

La formation Prépa Avenir visait l'acquisition des prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante et/ou à l'entrée dans le monde du travail.

23 stagiaires ont été accueillis : 7 sur le dispositif sur le module Supports Apprenants avec immersion en ateliers et 16 sur le module Tous Projets en salle.

<sup>1</sup> Apprentissage du Français En Situation de Travail

2022 a vu la poursuite des difficultés à trouver les stagiaires du fait d'un marché de l'emploi porteur, de la diversification de l'offre de formation et de la mise en place du Contrat Engagement Jeune.

En effet, ce dernier facteur s'est vérifié par une baisse très importante des orientations de la Mission Locale, comme pour Pôle emploi où 50 % des personnes positionnées n'ont pas finalisé leur inscription.

Ainsi, à la sortie de formation, 16 stagiaires sur 23 ont validé leur projet. Les six projets non validés concernent les personnes qui ne sont pas passées devant le jury car elles ont arrêté la formation ou ont été absentes.

La décision de fermer le dispositif a été prise au printemps 2022. Elle a fait l'objet d'un accompagnement des professionnels concernés, dans un souci de préservation de l'emploi.

▪ **Formation Sauveteur secouriste du travail (SST)**

Trajet dispose d'une habilitation jusqu'en juillet 2025 pour conduire des actions de formation SST et PRAP.

Les 6 et 8 décembre 2022, une première session SST 1<sup>er</sup> niveau s'est déroulée au sein des ateliers en direction des salariés permanents de l'association.

Ainsi, 6 salarié(e)s ont obtenu leur certificat pour une durée de deux années.

En fonction des possibilités et du planning des activités, 2 ou 3 sessions seront au programme sur l'année 2023.

▪ **Action de dynamisation RSA**

L'action de dynamisation s'adresse aux personnes allocataires du RSA qui font une demande d'orientation vers l'activité professionnelle et souhaite valider leur projet.

L'action se découpe en trois temps :

- Entretien de positionnement
- Evaluation socio-professionnelle par la mise en situation de travail
- Bilan tripartite pour définir les suites du parcours

Année	Positionnement (visite et entretiens)	Evaluation en situation de travail	Contrats CUI CAE dynamisation
2022	29	11	3

2021	70	24	12
2020	68	20	12

Cette action reste très bien identifiée par les orienteurs en charge de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle.

Le nombre de positionnements, d'évaluations et de contrats signés a diminué nettement. La conseillère en insertion qui assurait les suivis a changé de poste à l'été suite à la fermeture de Prépa Avenir. A l'automne, le dispositif a été réactivé afin qu'il puisse à nouveau se redéployer.

**Immersion : répartition entre ateliers**

	Immersion	Contrats CUI 13h
<b>Atelier bois</b>	4	1
<b>Atelier espaces verts</b>	1	
<b>Atelier restauration</b>	1	1
<b>Atelier hygiène des locaux</b>	2	1
<b>Atelier peinture</b>	3	
<b>TOTAL IMMERSION</b>	<b>11</b>	<b>3</b>

- Evaluation en situation de travail

11 candidats (8 hommes, 3 femmes) sont passés par la phase positionnement. Les personnes de l'action de dynamisation sont intégrées dans les équipes des ateliers de Trajet. Elles découvrent, observent et participent aux activités en fonction de leurs capacités, aptitudes et degrés de technicité. Elles sont encadrées en continu par un moniteur d'atelier.

L'action de dynamisation permet de retrouver un rythme de vie, reprendre confiance en soi, découvrir une activité professionnelle, développer son assiduité et sa ponctualité, reprendre une activité physique, évaluer sa dextérité manuelle (utiliser les outils), améliorer sa maîtrise de la langue française et travailler en équipe.

- Contrats aidés CUI 13h dans le cadre de la dynamisation RSA

3 personnes ont signé un Contrat Unique d'insertion (CUI) dans le cadre de l'action de dynamisation RSA. Les personnes sont mises en situation de travail et réparties entre les différents ateliers.

L'accès à un statut de salarié a un impact important sur l'estime des personnes, la reconnaissance professionnelle et la place des personnes dans la

société. Le contrat aidé réduit l'écart entre le statut de bénéficiaire du RSA et l'emploi. L'activité permet aussi de prendre conscience de ses atouts et développe le lien social.

#### ▪ **Accompagnement socioprofessionnel**

Toute personne accueillie dispose d'un référent qu'il sollicite autant de fois que nécessaire. Les outils développés par l'équipe tels que les contrats, les conventions, les documents de suivis et d'observations contribuent à la qualité de la prise en charge. Ils permettent une chronologie dans l'accompagnement et des repères structurants pour la personne.

Les professionnels de la formation sont en lien avec les moniteurs d'ateliers ainsi qu'avec les partenaires

extérieurs. Les visites en entreprises, les rencontres individuelles et les actions collectives offrent un modèle complet dans l'offre d'accompagnement.

#### ▪ **Perspectives 2023**

L'année 2023 est tournée vers la consolidation des ateliers et le retour à l'équilibre économique à travers le développement de supports d'activité correspondant à des secteurs en tension offrant des débouchés pour les personnes : espaces verts et hygiène des locaux.

Ces réflexions s'inscrivent dans le cadre de travaux plus larges menés à l'échelle du Pôle insertion Formation. La formation SST donne des perspectives encourageantes.

## 6 POLE INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements :

- L'ouverture du chantier d'insertion Ecoconstruire en novembre
- Le lancement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Bara'mel
- L'inauguration du nouveau site de production de Bara'mel
- Le lancement des travaux sur le site du chantier Réagir Ensemble à Saint-Jean-de-Boiseau

Des actions entamées en 2021 se sont également poursuivies et consolidées, notamment :

- Les programmes Convergence et Premières Heures en Chantier à Bara'mel
- Le programme Convergence à Réagir Ensemble

**Les équipes du pôle IAE** se sont largement mobilisées pour accompagner les personnes en parcours d'insertion dans un contexte sanitaire toujours contraint en tout début d'année 2022. Les activités de production ont été intenses.

#### ▪ **Profil des salariés en insertion**

L'année 2022 a permis d'offrir un emploi en chantier d'insertion à 156 personnes (+9 % en un an) sur l'un des trois supports d'insertion :

- Le recyclage des invendus de pain au sein de l'atelier Bara'mel à Saint-Herblain
- L'entretien des espaces verts et naturels au sein de Réagir Ensemble à Saint-Jean-de-Boiseau

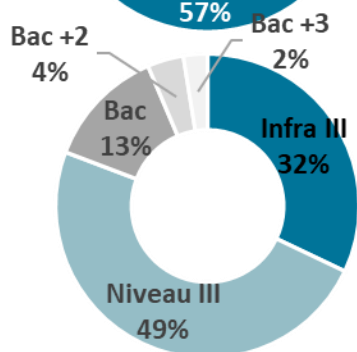
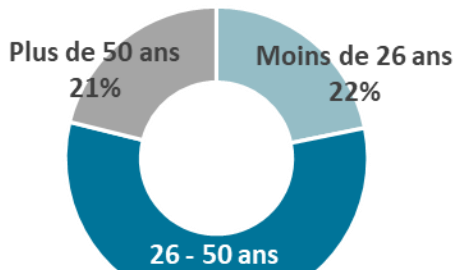
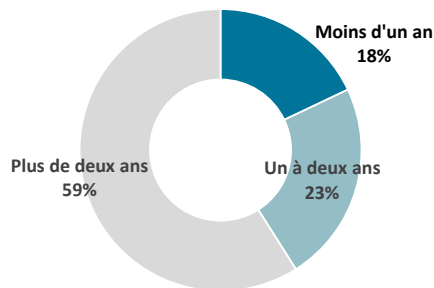
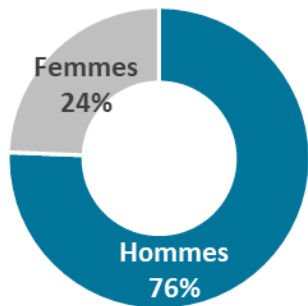
- Le bâtiment second-œuvre au sein d'Ecoconstruire à Saint-Jean-de-Boiseau puis à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu

Les salariés en insertion sont majoritairement des hommes (76 %) bien que l'équipe tende à se féminiser. Ils sont majoritairement âgés entre 26 et 50 ans (57 %). L'atelier Bara'mel accueille toujours une majorité de femmes avec 54% des personnes accompagnées.

Le niveau de formation initiale des salariés en parcours d'insertion est peu élevé puisque 32 % des salariés ont un niveau collègue.

Le public accompagné à Réagir Ensemble est plus jeune qu'à Bara'mel avec une moyenne d'âge de 34 ans, contre 43 ans pour l'atelier Bara'mel.

#### **Profil des salariés en insertion du pôle IAE**



L'occupation des postes conventionnés (56,8 ETP) a été assurée à 99,6 % (55,6 ETP) en 2022. La reprise de l'épidémie de la Covid en tout début d'année avait pourtant fait chuter le nombre d'heures travaillées des salariés en insertion. L'ouverture du chantier Ecoconstruire appelle l'extension de cet agrément à 67,3 ETP.

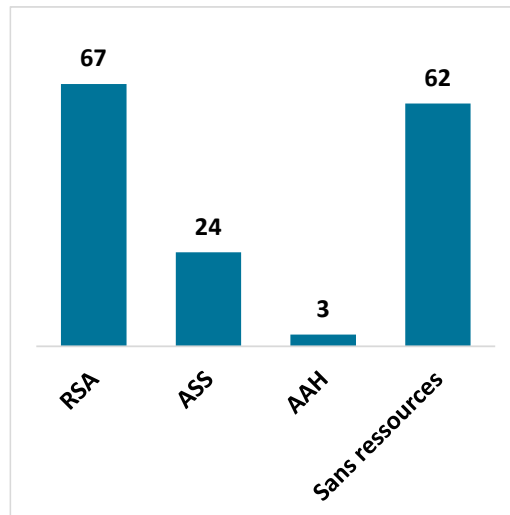
Le pôle IAE de Trajet poursuit sa politique d'accueil du plus grand nombre avec peu de prérequis à l'embauche.

19% des salariés en insertion accueillis résident à dans un quartier prioritaire politique de la ville (QPV).

Les personnes qui intègrent les chantiers d'insertion ont souvent connu de longues périodes d'inactivité professionnelle. En effet, 59 % des salariés étaient en recherche d'emploi depuis au moins deux ans. La part des salariés bénéficiant du RSA Socle au moment de leur embauche est de 43 %.

### Durée d'inactivité à l'entrée

### Ressources à l'entrée



Les personnes, sans aucune ressource au moment de leur embauche, représentent 39 % du public. La reprise d'activité dans ces conditions est souvent difficile les premières semaines.

### Accompagnement socio-professionnel

#### Portrait et parcours d'un salarié

Murielle a intégré l'atelier Réagir Ensemble début septembre 2022. Elle connaissant déjà l'IAE car elle avait déjà fait un passage de 27 mois au sein d'une autre structure. Son contrat de travail à la mairie du Pellerin prenait fin quand elle a sollicité Réagir.

Depuis son arrivée, Murielle est surprise de la qualité de l'accompagnement, que ce soit au niveau des démarches administratives ou de santé. Elle apprécie particulièrement le respect et la convivialité qui règnent au sein des équipes, ainsi que la diversité des chantiers réalisés.

Elle montre depuis son arrivée une évolution absolument remarquable. Plutôt discrète et réservée au départ, elle dit aujourd'hui se sentir bien et il est désormais rare de ne pas entendre son rire traverser les couloirs du bureau. Grâce à elle, on entend désormais d'agréables surprises : « Oh, encore un nouveau bouquet ! ».

La prochaine étape pour Murielle sera d'affiner son projet professionnel, dans les espaces verts, le maraîchage ou la restauration. Nul doute que son



implication et sa motivation lui permettront de trouver la structure où elle pourra continuer à rayonner comme elle le fait au sein de Réagir.

L'ensemble des salariés en insertion bénéficie d'un accompagnement socio professionnel pour définir un projet et à préparer au mieux la sortie, favorisant l'accès à un emploi ou à une formation.

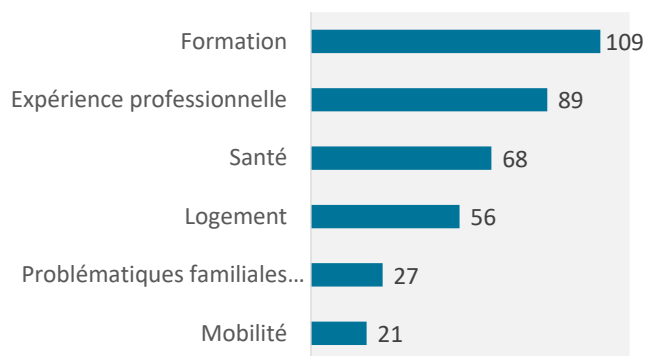
L'accompagnement professionnel prend différentes formes selon les besoins des salariés : entretiens individuels, sessions collectives, formation aux techniques de recherche d'emploi, simulation d'entretiens d'embauche, positionnement sur des offres d'emploi ou de formation.

Les chargées d'insertion élaborent, en lien avec les encadrant.e.s techniques et les salarié.e.s, la stratégie à adopter pour construire un accompagnement personnalisé.

Les professionnels du pôle IAE de Trajet incitent aussi les salariés à effectuer des périodes d'immersion en entreprise (PMSMP) et orientent des salariés vers des prestations animées par des partenaires. Cette pratique monte en puissance. Ainsi en 2022, 89 salariés ont effectué une PMSMP d'au moins 70 heures au sein d'une entreprise partenaire contre 30 l'année précédente.

Les principales thématiques abordées dans le cadre de l'accompagnement sont la formation, le développement d'une expérience professionnelle et la santé.

#### Principales thématiques abordées dans l'accompagnement



#### Formation dans le cadre du parcours d'insertion

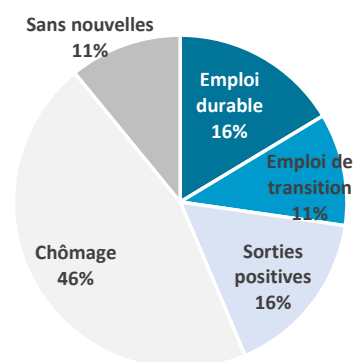
La formation en interne ou en externe est un élément majeur du parcours en chantier d'insertion puisqu'elle permet la montée en compétences des salariés et augmente les chances de retrouver un emploi stable. Le pôle IAE dispose de deux postes de coordinateur pédagogique pour développer l'offre de formation en interne, notamment par la mise en place de deux certificats de qualification professionnelle (CQP) de salarié polyvalent sur les ateliers Réagir Ensemble et,

sur la fin de l'année, Bara'mel. Douze salariés en insertion de Réagir ont bénéficié de ce dispositif de formation et sept ont été présentés au jury final. La formation lancée à Bara'mel ne donnera pas lieu à une certification des stagiaires avant 2023.

#### Sorties des salarié.e.s en insertion

Les taux de sortie dynamiques restent à un niveau satisfaisant pour 2022.

Total des sorties 2022



**9 sorties en emploi durable.** Quatre salariés ont accédé directement à un CDI et 5 personnes ont obtenu des CDD de 6 à 12 mois en espaces verts, en logistique, en entretien ou dans l'animation.

**6 sorties en emploi transition.** Il s'agit de salariés ayant accédé à un CDD de moins de 6 mois ou qui poursuivent leur parcours en contrat aidé hors SIAE.

**9 sorties positives.** Sont considérées comme sorties positives, les sorties en formation qualifiante ou la prise des droits à la retraite notamment. En 2022, 4 salariés ont intégré des formations, 4 autres ont poursuivi au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique et un salarié a fait valoir ses droits à la retraite.

Au total, les **sorties dynamiques représentent 51.1 % du total des sorties, proportion identique à l'année précédente.** 14 % des fins de parcours dans l'année ne sont pas comptabilisés : il s'agit de ruptures de contrat pour faute grave, d'incarcération ou d'arrêt longue maladie.

#### Production

- Atelier Bara'mel

Le support d'insertion est basé sur une activité de recyclage d'inventus de pain issus de boulangeries artisanales et industrielles et des GMS. Le pain trié, découpé, séché et broyé est revendu en mouture à la coopérative Terrena pour la fabrication d'aliments pour animaux. Une autre partie des produits collectés alimente une exploitation agricole (le GAEC La Blanche situé à Rouans) pour la fabrication d'aliments porcins.

**4 véhicules de collecte  
21 tournées /semaine  
Plus de 290 points de collecte  
Plus de 1 100 tonnes recyclées  
Une production 5 j / semaine,  
toute l'année**

La collecte est assurée à 75% par des bénévoles de notre partenaire historique, l'association Pain Contre la Faim. Des agents de collecte, salariés en insertion, viennent compléter le dispositif et assurent 25% de la collecte notamment dans le centre-ville de Nantes.

Après une baisse significative durant la crise sanitaire, les volumes collectés restent constants entre 2021 et 2022. La lutte contre le gaspillage alimentaire et l'envolée des prix de l'énergie expliquent ce tassement des volumes collectés.

- Inauguration de Bara'mel et 20ème anniversaire

L'atelier Bara'mel avait déménagé le 6 décembre 2021 après une réhabilitation complète du site. Celle-ci avait connu des difficultés suite à l'occupation illicite du terrain et l'envolée du prix des matériaux.

Bara'mel dispose désormais de locaux spacieux : 500 m<sup>2</sup> de locaux sociaux (composés de bureaux, vestiaires, sanitaires, salles de pause, de formation et de réunion) et 700 m<sup>2</sup> d'atelier de production.



Bara'mel a également profité de ce déménagement pour mettre aux normes son matériel de production (tables en inox, tunnel de lavage, contenants, auto-laveuse).

Ce nouveau site permet d'accueillir les salariés dans de bonnes conditions.

Bara'mel a célébré ses 20 ans et son installation à Saint-Herblain par une cérémonie d'inauguration le 28 avril 2022.

Plus d'une centaine de personnes ont fait le déplacement : élus de Nantes Métropole, de Saint-Herblain, partenaires institutionnels (Conseil Départemental, services de l'Etat, Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, CAP Emploi) fondations (AG2R, Vinci, Carrefour, EDF), associations partenaires, clients.

Les élus (députée, vice-président de Nantes Métropole et Maire de Saint-Herblain) ont témoigné de l'importance de chantiers d'insertion comme Bara'mel pour ses valeurs humaines, pour le travail d'insertion par l'emploi, sans oublier la lutte contre le gaspillage alimentaire. Tous ont témoigné de leur soutien et de leur engagement.

#### Inauguration des locaux de Bara'mel le 28 avril 2022



- Un séchage du pain à l'arrêt

L'entrée dans les nouveaux locaux s'est accompagnée de tests des nouveaux équipements de séchage du pain.

L'installation s'est rapidement montrée défectueuse du fait d'une erreur de conception. Un litige a été ouvert avec le concepteur de l'installation pour trouver une solution amiable. A défaut, la voie judiciaire est également envisagée par Trajet.

La conséquence de ce défaut est l'arrêt temporaire du séchage du pain. Celui-ci entraîne l'appauvrissement des tâches proposées aux salarié.e.s en insertion et l'impossibilité de vendre de la mouture de pain à la coopérative Terrena. Cela a aussi induit un manque à gagner pour l'Association, compensé par des économies d'énergie et une augmentation des cours du blé permettant de valoriser la production.

- Premières heures en chantier et Convergence

L'atelier Bara'mel s'est engagé dans le programme Premières Heures en Chantier qui s'adresse à des personnes en situation de grande exclusion vivant à la

rue, très éloignées de l'emploi, qui ne pourraient pas accéder à l'emploi via un chantier d'insertion. Le dispositif « Premières heures » permet de travailler à partir de quatre heures par semaine. Les salariés repartent avec la moitié de leur rémunération en espèces. Dans une logique dite de « l'emploi d'abord », Premières Heures permet de s'appuyer sur la reprise d'activité pour aborder d'autres thématiques comme la santé ou le logement. L'activité de Bara'mel est particulièrement adaptée à ce programme car l'ensemble des activités se déroulent sur le même site et une personne peut rejoindre la production à n'importe quelle heure de la journée.

Nantes Métropole fait partie des territoires d'essaimage du programme Convergence depuis mars 2021. L'association Trajet, via ses chantiers d'insertion Bara'mel et Réagir Ensemble, s'est tout naturellement engagée dans ce programme.

Le programme permet aux personnes de se remobiliser sur leur projet de vie, de reprendre confiance en elles et de se réappropriier les codes du monde du travail. L'intégration se fait sur la base de la motivation, sans sélection ni prérequis.

Convergence renforce les ressources dédiées à l'accompagnement des personnes très éloignées de l'emploi. Nombre d'entre elles ont un passé de vie à la rue et connaissent des difficultés d'accès au logement. Les moyens mutualisés avec les autres chantiers d'insertion (Les Eaux Vives, Océan, ASBL) ont permis de bénéficier d'un accompagnement sur les volets du logement, de la santé et de l'emploi.



Les équipes de Bara'mel et de Réagir travaillent donc en étroite collaboration avec la coordinatrice et les chargées de partenariat de Convergence Nantes sur des actions collectives et/ou des situations individuelles (création d'ateliers thématiques, soutien psychologique, appui au logement, recherches d'entreprises).



• Atelier Réagir Ensemble

Les équipes « environnement » et « bâtiment » ont fourni un volume de travail conséquent en 2022 avec plusieurs chantiers d'envergure dans le cadre de marchés publics auprès des collectivités locales ou territoriales.

Parmi ceux-ci, il est intéressant de retenir :

- 145 chantiers en espace vert et espaces naturels
- 21 chantiers en bâtiment écoconstruction
- 66 637 heures d'insertion

– Exemples de chantiers réalisés

Chantier Macoretz / LNH / Rezé Garbardière



Ce chantier a été un excellent support d'apprentissage pour nos équipes car elles ont pu réaliser différents travaux d'aménagement paysager tels que la plantation de différents arbres et plantes rampantes, la mise en place de clôture type ganivelle, la pose de claustra et l'engazonnement des surfaces en terre.

Chantier de clôture pour un particulier / Brain



Nos équipes ont réalisés un chantier de clôture à mouton dans des conditions hivernales difficiles (froid, pluie, boue, glissade...) nécessitant la réalisation de portillons sur mesure ainsi que d'une passerelle avec main courante. Le client, satisfait de la prestation, a souhaité refaire appel à nos services pour clôturer totalement sa parcelle.

- Travaux sur le site de Saint-Jean-de-Boiseau

Les travaux d'extension du site de Réagir Ensemble se sont poursuivis tout au long de l'année et ne s'achèveront qu'en 2023. Ces travaux sont portés par la mairie de Saint-Jean-de-Boiseau, propriétaire du site. Ils ont été lancés après 2 années d'étude, de réflexion et de pandémie.



Le projet prévoit une circulation fluidifiée et sécurisée des véhicules, la construction de nouveaux vestiaires et sanitaires pour les salariés, une extension ajoutant un plateau technique et un espace d'accueil et de restauration pour les équipes. Un aménagement extérieur est également prévu avec du stockage dans des containers attribués aux équipes, des cases à matériaux et un local de stockage de matériel (local à risques) aux normes en vigueur.

Le chantier a pris du retard, certains lots des marchés publics ayant été déclarés infructueux à plusieurs reprises. Les travaux ont également désorganisé le fonctionnement du site, ce qui a fortement pesé sur les équipes et sur la production.



- Ouverture du chantier d'insertion Ecoconstruire

L'engagement de Trajet dans l'écoconstruction part du constat selon lequel le secteur du bâtiment représente 40% de la consommation énergétique et 23% des émissions de CO2 en France. Ainsi, l'écoconstruction a un rôle important à jouer dans la rénovation des bâtiments et la construction de bâtiments neufs économes en énergie.

Par ailleurs, la construction est un secteur pourvoyeur d'emploi pour les personnes en insertion et garantie d'excellents résultats en termes de sortie du chantier.



Fort de plusieurs expériences concluantes dans la réalisation de chantier en écoconstruction (paille, terre, chanvre, etc.) notamment dans le cadre du partenariat avec le réseau Echobat, Trajet a déposé début 2021 un dossier de demande d'extension de son agrément « bâtiment ».

Cette demande de création de nouveaux postes en insertion a été validée par le CDIAE. Le nouveau chantier d'insertion doit ainsi compter 19,3 ETP correspondant à 24 salarié.e.s en insertion.

L'année a été marquée par d'intenses travaux de préparation de l'ouverture du chantier, parmi lesquels :

- La recherche et l'aménagement d'un site de production
- L'élaboration des fiches de postes, livrets d'accueil

- Le recrutement d'une équipe de permanents composée d'un chef de service, de quatre encadrants techniques et d'un conseiller en insertion professionnel à temps partiel
- La réalisation d'investissements pour équiper le chantier (véhicules, machines, outillage)

#### Ecoconstruction : de quoi parle-t-on ?

L'écoconstruction consiste à construire ou rénover en **respectant notre environnement et celui des générations futures**, la santé des occupants et des travailleurs tout en offrant un maximum de confort. L'écoconstruction minimise les répercussions de la construction sur l'environnement, à toutes les étapes de son cycle de vie

C'est aussi **un modèle économique en circuit court**: utiliser des écomatériaux, à faibles impacts environnementaux, locaux et qui consomment peu d'énergie pour leur fabrication, leur transport et leur mise en œuvre.

Le recrutement d'une équipe de salariés permanent constitue une vraie réussite, dans un marché de l'emploi particulièrement saturé. La parité hommes/femmes parmi les encadrants techniques est d'autant plus précieuse qu'elle permet de modifier les représentations sur les métiers du BTP.



Après des mois de recherches de site, une option un temps envisagée à Saint-Sébastien-sur-Loire a été abandonnée. Le chantier a finalement été installé à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, sur le même site que celui des ateliers de Trajet.

#### ■ Perspectives 2023

L'année 2023 s'annonce à nouveau riche en termes d'évolution et de perspectives.

#### Perspectives pour le pôle dans son ensemble :

- Des séances d'analyse de pratique communes aux trois chantiers
- Un travail sur le projet de Pôle, notamment sur le lien entre activité, encadrement technique et formation
- La formalisation d'outils portant sur l'évaluation des compétences des salariés en insertion
- La formation des salariés permanents, notamment les cadres et les encadrants techniques

#### Perspectives pour Bara'mel :

- La remise en état du système de séchage du pain
- L'adaptation du modèle économique de Baramel aux coûts de l'énergie et la recherche de nouveaux débouchés
- Un profond renouvellement de l'équipe de salariés permanents : responsable de site, encadrants techniques, CIP
- La poursuite du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de salarié polyvalent

#### Perspectives pour Réagir Ensemble :

- La finalisation des travaux et une réflexion sur l'utilisation des espaces
- Une réflexion sur les rôles et missions de chaque salarié.e permanent.e
- La finalisation du projet de service

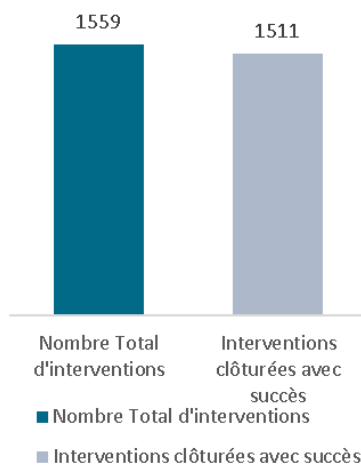
#### Perspectives pour Ecoconstruire

- Poursuite de la recherche de marchés tournés vers l'utilisation des matériaux respectueux de l'environnement
- La montée en compétence de l'équipe de permanents



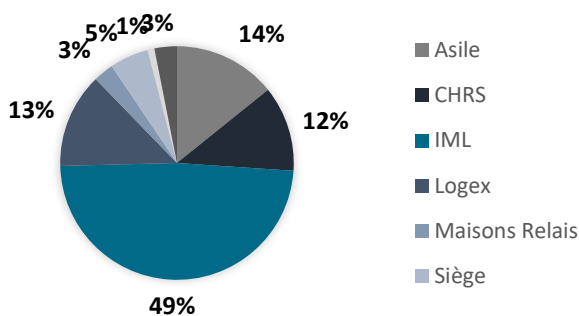
## 7 POLE LOGISTIQUE

### Volume et répartition des interventions de maintenance



En 2022, 1 691 interventions de maintenance ont été réalisées. La progression est un peu moindre que les années passées (+8,5% en 2022 contre +10% en 2021). Le taux d'interventions réalisées avec succès augmente sensiblement avec 98,58% (ce taux était de 96,92% en 2021) et ce, malgré un nombre constant de techniciens de maintenance.

### NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR PÔLES



### Structuration des activités logistiques et de maintenance

L'année 2022 a été marquée par plusieurs faits saillants :

- L'évolution du poste d'assistant de gestion locative intervenant sur le logement accompagné, l'Asile et le CHRS en un poste de gestionnaire locatif. Ce poste a par ailleurs été pérennisé et intégré à l'équipe logistique.
- Refonte du pôle logistique avec l'intégration de la gestionnaire locative de l'IML. Cette évolution a permis une gestion intégrée des « murs » à travers un rapprochement des techniciens e maintenance.
- Renforcement de l'équipe logistique via le recrutement d'un cinquième technicien de maintenance et d'une troisième gestionnaire locative via un financement exceptionnel de la DDETS
- Résiliation par la CCI Nantes-St Nazaire de notre contrat de location du hangar de Cheviré impliquant la perte d'un lieu de stockage historique.
- Continuation du processus de recherche et de diversification de nos fournisseurs/prestataires (désinsectisation, nettoyage, matériel électrique...) dans le but d'obtenir de meilleures conditions commerciales

### Défis à venir

- De nombreux arrêts maladie dans l'équipe et notamment au niveau de la gestion locative ont

un fort impact sur l'équipe pour assumer la charge de travail du collègue en arrêt. La tension sur le marché du travail et la complexité des procédures rendent difficiles le remplacement des professionnels.

- Turn over dans l'équipe maintenance.

- Recherche d'une pérennisation des postes de technicien de maintenance et de gestion locative
- Identification d'un nouvel espace de stockage correspondant aux besoins de l'Association (surface, accessibilité, prix de location...)

## 8 POLE ADMINISTRATIF

### ■ Contexte

La croissance des volumes financiers traités se poursuit (+11,2% entre 2021 et 2022 pour le total des charges consolidées). Cette croissance rejailit automatiquement sur les équipes du pôle administratif.

En 2022, les actions suivantes ont été menées afin d'assurer la continuité de service :

- Poursuite du télétravail pour les secrétaires et les comptables, dans le cadre de l'accord collectif
- Maintien le plus souvent possible d'une présence minimale au siège (2 secrétaires et 2 comptables) afin d'accueillir les personnes accompagnées et d'assurer la sécurité des salariés

Les événements suivants ont également influé sur l'activité du pôle :

- Ouverture de la Maison-Relais de Pornic
- Ouverture du dispositif Ecoconstruire
- Poursuite du développement des dispositifs Tiny house , HAVRE et Trois Pour Vous
- Fermeture partielle du PRNH (Plan de Réduction des Nuitées Hôtelières)

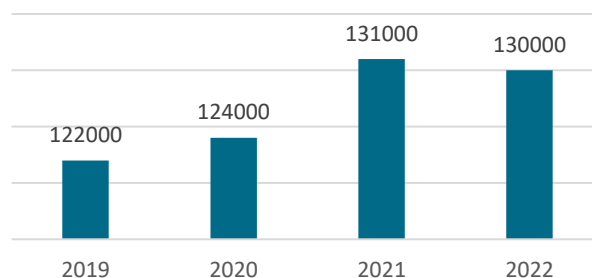
Malgré l'augmentation des volumes financiers traités, la complexité et le nombre croissant de dispositifs à gérer, les missions du pôle administratif ont été réalisées dans les délais impartis et avec la qualité attendue à moyens constants pour la comptabilité et le secrétariat. L'organisation actuelle atteint ses limites, du fait du nombre et de la complexité des dispositifs et du nombre important d'écritures comptables avec des délais incompressibles à respecter.

Le respect des délais a eu pour conséquence la fragilisation du contrôle de gestion.

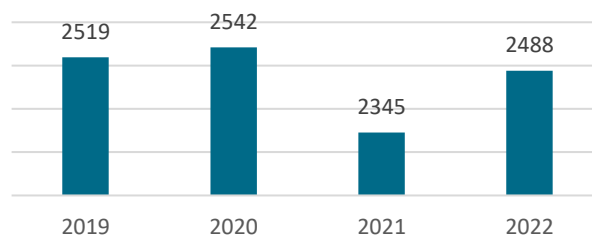
Ce rapport d'activité est l'occasion de remercier l'équipe du pôle administratif qui assure de manière professionnelle une tâche essentielle et complexe au service de la mission d'intérêt général qui incombe à Trajet.

### ■ Mesure de l'activité

#### NOMBRE D'ÉCRITURES COMPTABLES



#### NOMBRE DE BULLETINS DE SALAIRES



En 2022, 316 600 mails ont été reçus sur l'ensemble des messageries de Trajet, contre 208 000 mails en 2021. Cette statistique montre les changements de pratique inhérents à la digitalisation.

### ■ Equipe en constante évolution

Au 31 décembre 2022, l'équipe du pôle administratif était en évolution avec un effectif de 12 salariés pour 11,75 ETP dont :

- 1 adjoint de direction pour 1 ETP
- 1 Responsable RH pour 0,50 ETP
- 5 secrétaires pour 4,75 ETP
- 6 comptables pour 5,50 ETP

Le taux de personnel administratif se situe à 12% de l'effectif de Trajet ce qui semble raisonnable par rapport à l'ensemble des missions demandées.

- **Un secrétariat renforcé et en perpétuelle adaptation**

L'organisation retenue depuis l'été 2021 est toujours opérante.

Au siège de l'association, trois salariées à temps plein exercent les fonctions de secrétariat. Le principe d'une présence d'au moins deux personnes le plus souvent possible permet de limiter le stress et la charge de travail inhérents à ces postes. L'ajustement permanent des tâches assurées par les secrétaires démontre leur grande polyvalence.

La secrétaire au 32 rue Georges Boutin à Rezé, est chargée du dispositif RSA, de tâches déléguées par le siège et de tâches liées aux dispositifs Habitat Santé et Tiny House.

L'organisation technique permet maintenant de déclencher le recours au télétravail.

- **Une équipe de comptabilité stable**

Dans le cadre de l'ouverture de la Maison-relais de Pornic, une comptable a vu son temps de travail augmenter de 0,125 ETP.

Les salariées poursuivent leur montée en compétences pour préparer au mieux les comptes annuels de l'année 2023. Le plus difficile est de trouver le temps nécessaire pour cette préparation optimale.

- **Développement de fonctions de responsable RH**

La salariée en charge de la gestion des paies a vu son poste évoluer à mi-temps vers des fonctions de responsable RH (cadre) à mi-temps. Cette évolution répond à un besoin de consolidation, de révision et de formalisation de procédures liées aux ressources humaines. Il apporte également un soutien à la direction et répond à un état de fait pré existant. Ainsi par exemple, les modalités de prise de congés ont été clarifiées.

- **Principaux chantier en 2022**

L'adaptation des outils de gestion (Excel, Bases Access fusionnées) par le secrétariat s'est poursuivie pour intégrer de nouveaux dispositifs. Une réflexion sera à mener en 2023 avec les autres services, au sujet des bases de données transversales.

Certains faits de violence verbale à l'accueil physique et téléphonique pèsent sur le travail du secrétariat. Ils demandent un soutien institutionnel ainsi qu'une vigilance pour réduire le nombre de situations propices à l'agressivité et à la violence.

Les exigences des normes de Déclaration sociale nominative (DSN) génèrent du stress chez les gestionnaires de paie. Une adaptation permanente aux nouveaux dispositifs demande une grande agilité pour assurer les tâches dans le respect des délais légaux.

Aucun retard dans le paiement des salaires ou le dépôt des DSN n'a été observé, malgré la complexité des tâches demandées.



## 9 DONNEES FINANCIERES

### 9.1 Insertion

- **Compte de résultat**
- **Pole Urgence**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	9 262		9 262	
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	694 714	551 360	143 354	26,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	101	125	-25	-19,60
Utilisations des fonds dédiés	8 789	108 232	-99 444	-91,88
Autres produits	13 530	10 685	2 845	26,62
<b>Total I</b>	<b>726 395</b>	<b>670 403</b>	<b>55 992</b>	<b>8,35</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	176 355	141 913	34 442	24,27
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	42 510	28 832	13 678	47,44
Salaires et traitements	358 296	243 314	114 982	47,26
Charges sociales	146 798	100 210	46 588	46,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 465	9 182	34 283	373,40
Dotations aux provisions	11 516	7 020	4 496	64,04
Reports en fonds dédiés		151 176	-151 176	-100,00
Autres charges	1 389	2 240	-851	-37,99
<b>Total II</b>	<b>780 330</b>	<b>683 888</b>	<b>96 442</b>	<b>14,10</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-53 934</b>	<b>-13 485</b>	<b>-40 449</b>	<b>-299,96</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>				
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	-53 934	-13 495	-40 449	-299,96
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	1 250	500	750	150,00
Sur opérations en capital	29 249	1 684	27 565	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	30 499	2 184	28 315	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	2 916		2 916	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	2 916		2 916	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	27 583	2 184	25 399	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	756 895	672 537	84 308	12,53
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	783 245	683 888	99 357	14,53
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-26 351	-11 301	-15 050	-133,17

■ HUDA

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	10 102		10 102	
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	574 851	559 350	15 501	2,77
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 019	15 019	7 000	46,61
Utilisations des fonds dédiés	18 201	9 665	8 536	88,32
Autres produits	43 272	36 111	7 161	19,83
<b>Total I</b>	<b>668 445</b>	<b>620 145</b>	<b>48 300</b>	<b>7,79</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	344 748	342 335	2 412	0,70
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	19 086	17 948	1 138	6,34
Salaires et traitements	172 492	137 822	34 670	25,16
Charges sociales	74 418	60 781	13 637	22,44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 778	27 941	-5 163	-18,48
Dotations aux provisions	17 765	18 105	-340	-1,88
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	24 507	15 192	9 315	61,32
<b>Total II</b>	<b>675 793</b>	<b>620 123</b>	<b>55 670</b>	<b>8,98</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-7 348</b>	<b>22</b>	<b>-7 370</b>	<b>NS</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>						
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>						
	-7 348		22		-7 370	NS
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	6 350				6 350	
Sur opérations en capital	4 000				4 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	10 350				10 350	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	3 002		22		2 980	NS
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	3 002		22		2 980	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	7 348		-22		7 370	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	678 795		620 145		58 649	9,46
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	678 795		620 145		58 649	9,46
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>						

■ Logement accompagné, allocataire RSA, formation dans les ateliers

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	584 479	442 791	141 689	32,00
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	990 301	779 935	210 367	26,97
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public		1 346	-1 346	-100,00
Dons manuels				
Mécénats		10 000	-10 000	-100,00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 637	27 734	-1 097	-3,95
Utilisations des fonds dédiés	53 309	140 941	-87 633	-62,18
Autres produits	133 004	108 393	24 611	22,71
<b>Total I</b>	<b>1 787 730</b>	<b>1 511 139</b>	<b>276 592</b>	<b>18,30</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	487 207	471 277	15 930	3,38
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	80 599	66 582	14 018	21,05
Salaires et traitements	723 788	563 405	160 382	28,47
Charges sociales	372 957	274 638	98 319	35,80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	37 010	30 478	6 533	21,43
Dotations aux provisions	31 139	28 979	2 160	7,45
Reports en fonds dédiés	57 331	100 301	-42 971	-42,84
Autres charges	3 137	2 055	1 083	52,69
<b>Total II</b>	<b>1 793 169</b>	<b>1 537 715</b>	<b>255 454</b>	<b>16,61</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-5 439</b>	<b>-26 576</b>	<b>21 138</b>	<b>79,54</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	494		528		-34	-6.37
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	494		528		-34	-6.37
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-494		-528		34	6.37
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	-5 933		-27 104		21 171	78.11
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	3 368		3 956		-588	-14.87
Sur opérations en capital			789		-789	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	3 368		4 745		-1 377	-29.02
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	8 666		2 514		6 152	244.66
Sur opérations en capital			1 530		-1 530	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	8 666		4 044		4 622	114.27
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	-5 298		701		-5 999	-855.93
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 791 099		1 515 884		275 215	18.16
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 802 329		1 542 287		260 042	16.86
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-11 230		-26 403		15 173	57.47

■ Maisons Relais

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	16 447		16 447	
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	195 458	183 960	11 498	6.25
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	359	150	209	139.21
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 633	444	2 189	493.10
Utilisations des fonds dédiés	67 898	10 500	57 398	546.65
Autres produits	151 906	147 348	4 557	3.09
<b>Total I</b>	<b>434 700</b>	<b>342 402</b>	<b>92 298</b>	<b>26.96</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	153 205	153 618	-412	-0.27
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	16 755	13 565	3 190	23.52
Salaires et traitements	148 315	108 208	40 106	37.06
Charges sociales	57 896	44 249	13 637	30.82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 043	18 663	3 380	18.11
Dotations aux provisions	26 102	3 702	22 400	605.15
Reports en fonds dédiés		9 589	-9 589	-100.00
Autres charges	346	1 150	-804	-69.92
<b>Total II</b>	<b>424 652</b>	<b>352 743</b>	<b>71 908</b>	<b>20.39</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>10 049</b>	<b>-10 341</b>	<b>20 390</b>	<b>197.17</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>						
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		10 049		-10 341	20 390	197.17
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		201		10 341	-10 140	-98.06
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		201		10 341	-10 140	-98.06
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		10 250			10 250	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		10 250			10 250	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		-10 049		10 341	-20 390	-197.17
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		434 901		352 743	82 158	23.29
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		434 901		352 743	82 158	23.29
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>						



▪ Soldes Intermédiaires de Gestion

▪ Pôle Urgence

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	9 262	100,00			9 262	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	9 262	100,00			9 262	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	9 262	100,00			9 262	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	9 262	100,00			9 262	
<b>Marge brute globale</b>	9 262	100,00			9 262	
- Autres achats + charges externes	176 355	NS	141 913		34 442	24,27
<b>Valeur ajoutée</b>	-167 093	NS	-141 913		-25 180	-17,74
+ Subventions d'exploitation	694 714	NS	551 360		143 354	26,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	42 510	458,97	28 832		13 678	47,44
- Salaires du personnel	358 296	NS	243 314		114 982	47,26
- Charges sociales du personnel	146 798	NS	100 210		46 588	46,49
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-19 983	-215,75	37 091		-57 074	-153,88
+ Autres produits de gestion courante	22 319	240,97	118 917		-96 599	-81,23
- Autres charges de gestion courante	1 389	15,00	153 417		-152 027	-99,09
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	101	1,09	125		-25	-19,60
- Dotations aux amortissements	43 465	469,28	9 182		34 283	373,40
- Dotations aux provisions	11 516	124,34	7 020		4 496	64,04
<b>Résultat d'exploitation</b>	-53 934	-582,32	-13 485		-40 449	-299,96
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-53 934	-582,32	-13 485		-40 449	-299,96
+ Produits exceptionnels	30 499	329,29	2 184		28 315	NS
- Charges exceptionnelles	2 916	31,48			2 916	
<b>Résultat exceptionnel</b>	27 583	297,81	2 184		25 399	NS
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	-26 351	-284,50	-11 301		-15 050	-133,17

▪ HUDA

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	10 102	100,00			10 102	
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée	10 102	100,00			10 102	
<b>Production de l'exercice</b>	10 102	100,00			10 102	
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	10 102	100,00			10 102	
<b>Marge brute globale</b>	10 102	100,00			10 102	
- Autres achats + charges externes	344 748	NS	342 335		2 412	0,70
<b>Valeur ajoutée</b>	-334 646	NS	-342 335		7 689	2,25
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel	574 851 19 086 172 492 74 418	NS 188,94 NS 736,70	559 350 17 948 137 822 60 781		15 501 1 138 34 670 13 637	2,77 6,34 25,16 22,44
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-25 792	-255,33	464		-26 256	NS
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions	61 474 24 507 22 019 22 778 17 765	608,56 242,61 217,98 225,49 175,86	45 777 15 192 15 019 27 941 18 105		15 697 9 315 7 000 -5 163 -340	34,29 61,32 46,61 -18,48 -1,88
<b>Résultat d'exploitation</b>	-7 348	-72,74	22		-7 370	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-7 348	-72,74	22		-7 370	NS
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	10 350 3 002	102,46 29,71		22	10 350 2 980	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	7 348	72,74	-22		7 370	NS
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>						

■ Logement accompagné, allocataire RSA, formation dans les ateliers

	Exercice N 31/12/2022	12	% CA	Exercice N-1 31/12/2021	12	% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	584 479		100,00	442 791		100,00	141 689	32,00
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
<b>Marge commerciale</b>								
+ Production vendue	584 479		100,00	442 791		100,00	141 689	32,00
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
<b>Production de l'exercice</b>	584 479		100,00	442 791		100,00	141 689	32,00
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
<b>Marge brute de production</b>	584 479		100,00	442 791		100,00	141 689	32,00
<b>Marge brute globale</b>	584 479		100,00	442 791		100,00	141 689	32,00
- Autres achats + charges externes	487 207		83,36	471 277		106,43	15 930	3,38
<b>Valeur ajoutée</b>	97 272		16,64	-28 486		-6,43	125 759	441,47
+ Subventions d'exploitation	990 301		169,43	779 935		176,14	210 367	26,97
- Impôts, taxes et versements assimilés	80 599		13,79	66 582		15,04	14 018	21,05
- Salaires du personnel	723 788		123,83	563 405		127,24	160 382	28,47
- Charges sociales du personnel	372 957		63,81	274 638		62,02	98 319	35,80
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-89 771		-15,36	-153 177		-34,59	63 406	41,39
+ Autres produits de gestion courante	186 092		31,84	260 389		58,81	-74 296	-28,53
- Autres charges de gestion courante	60 468		10,35	102 356		23,12	-41 888	-40,92
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	26 637		4,56	27 734		6,26	-1 097	-3,95
- Dotations aux amortissements	37 010		6,33	30 478		6,88	6 533	21,43
- Dotations aux provisions	31 139		5,33	28 979		6,54	2 160	7,45
<b>Résultat d'exploitation</b>	-5 659		-0,97	-26 868		-6,07	21 209	78,94
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières	494		0,08	528		0,12	-34	-6,37
<b>Résultat courant</b>	-6 153		-1,05	-27 396		-6,19	21 242	77,54
+ Produits exceptionnels	3 368		0,58	4 745		1,07	-1 377	-29,02
- Charges exceptionnelles	8 666		1,48	4 044		0,91	4 622	114,27
<b>Résultat exceptionnel</b>	-5 298		-0,91	701		0,16	-5 999	-855,93
- Impôt sur les bénéfices	-220		-0,04	-291		-0,07	71	24,28
- Participation des salariés								
<b>Résultat NET</b>	-11 230		-1,92	-26 403		-5,96	15 173	57,47

▪ Maisons Relais

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	16 447	100.00			16 447	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	16 447	100.00			16 447	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	16 447	100.00			16 447	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	16 447	100.00			16 447	
<b>Marge brute globale</b>	16 447	100.00			16 447	
- Autres achats + charges externes	153 205	931.49	153 618		-412	-0.27
<b>Valeur ajoutée</b>	-136 758	-831.49	-153 618		16 859	10.97
+ Subventions d'exploitation	195 458	NS	183 960		11 498	6.25
- Impôts, taxes et versements assimilés	16 755	101.87	13 565		3 190	23.52
- Salaires du personnel	149 315	901.76	108 208		40 106	37.06
- Charges sociales du personnel	57 886	351.95	44 249		13 637	30.82
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-164 256	-998.68	-135 680		-28 576	-21.06
+ Autres produits de gestion courante	209 663	NS	147 498		62 165	42.15
- Autres charges de gestion courante	346	2.10	10 739		-10 393	-96.78
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	2 633	16.01	444		2 189	493.10
- Dotations aux amortissements	22 043	134.02	18 663		3 380	18.11
- Dotations aux provisions	26 102	158.70	3 702		22 400	605.15
<b>Résultat d'exploitation</b>	-451	-2.74	-20 841		20 390	97.84
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-451	-2.74	-20 841		20 390	97.84
+ Produits exceptionnels	201	1.22	10 341		-10 140	-98.06
- Charges exceptionnelles	10 250	62.32			10 250	
<b>Résultat exceptionnel</b>	-10 049	-61.10	10 341		-20 390	-197.17
- Impôt sur les bénéfices	-10 500	-63.84	-10 500			
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>						

## 9.2 Pôle IAE

### Compte de résultat

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	684 508	617 003	67 505	10.94
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 624 084	1 667 893	156 191	9.36
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 824	5 197	7 627	146.74
Utilisations des fonds dédiés	23 564	8 688	14 876	171.21
Autres produits	2 367	13 065	-10 698	-81.88
<b>Total I</b>	<b>2 547 347</b>	<b>2 311 847</b>	<b>235 500</b>	<b>10.19</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	355 403	346 490	8 913	2.57
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	92 312	92 943	-631	-0.68
Salaires et traitements	1 679 432	1 490 185	199 247	13.46
Charges sociales	297 509	252 138	45 371	17.99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	146 146	67 587	78 559	116.23
Dotations aux provisions	2 564	2 867	-303	-10.56
Reports en fonds dédiés	56 500	28 500	28 000	98.25
Autres charges	1 528	2 258	-729	-32.30
<b>Total II</b>	<b>2 631 394</b>	<b>2 272 967</b>	<b>358 427</b>	<b>15.77</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-84 047</b>	<b>38 880</b>	<b>-122 926</b>	<b>-316.17</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		21		496	-465	-95,62
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		21		496	-465	-95,62
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		4 303		5 754	-1 451	-25,21
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		4 303		5 754	-1 451	-25,21
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		-4 282		-5 268	986	18,72
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		-88 329		33 612	-121 940	-362,79
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		32 140		57 720	-25 580	-44,32
Sur opérations en capital		994 257		22 112	972 145	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		1 026 396		79 832	946 565	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		35 994		120 687	-84 693	-70,18
Sur opérations en capital		304 996		5 545	299 451	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		340 990		126 232	214 758	170,13
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		685 406		-46 400	731 806	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		3 573 765		2 392 165	1 181 600	49,39
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		2 976 687		2 404 953	571 734	23,77
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		597 078		-12 789	609 866	NS

▪ Soldes Intermédiaires de Gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	684 508	100,00	617 003	100,00	67 505	10,94
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée	684 508	100,00	617 003	100,00	67 505	10,94
<b>Production de l'exercice</b>	684 508	100,00	617 003	100,00	67 505	10,94
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe	39 875	5,83	47 040	7,62	-7 165	-15,23
<b>Marge brute de production</b>	644 634	94,17	569 964	92,38	74 670	13,10
<b>Marge brute globale</b>	644 634	94,17	569 964	92,38	74 670	13,10
- Autres achats + charges externes	315 528	46,10	299 451	48,53	16 077	5,37
<b>Valeur ajoutée</b>	329 106	48,08	270 513	43,84	58 592	21,66
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel	1 824 084 92 312 1 679 432 297 509	266,48 13,49 245,35 43,46	1 667 893 92 943 1 480 185 252 138	270,32 15,06 239,90 40,86	156 191 -631 199 247 45 371	9,36 -0,68 13,46 17,99
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	83 936	12,26	113 140	18,34	-29 203	-25,81
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions	10 867 7 528 12 824 146 146 2 564	1,59 1,10 1,87 21,35 0,37	13 065 15 758 5 197 67 587 2 867	2,12 2,55 0,84 10,95 0,46	-2 198 -8 229 7 627 78 559 -303	-16,82 -52,22 146,74 116,23 -10,56
<b>Résultat d'exploitation</b>	-48 611	-7,10	45 191	7,32	-93 802	-207,57
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	21 4 303	0,63	486 5 754	0,08 0,93	-465 -1 451	-95,62 -25,21
<b>Résultat courant</b>	-52 893	-7,73	39 923	6,47	-92 816	-232,49
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	1 026 396 340 990	149,95 49,82	79 832 126 232	12,94 20,46	946 565 214 758	NS 170,13
<b>Résultat exceptionnel</b>	685 406	100,13	-46 400	-7,52	731 806	NS
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés	35 436	5,18	6 312	1,02	29 124	461,44
<b>Résultat NET</b>	597 078	87,23	-12 789	-2,07	609 866	NS

### 9.3 CADA

#### ▪ Compte de résultat

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	658 557	640 575	17 982	2.81
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 803	1 373	431	31.37
Utilisations des fonds dédiés	46 283	2 651	43 631	NS
Autres produits	21 168	10 661	10 507	98.56
<b>Total I</b>	<b>727 811</b>	<b>655 260</b>	<b>72 551</b>	<b>11.07</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	330 773	326 392	4 381	1.34
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 530	24 890	-1 360	-5.46
Salaires et traitements	199 273	185 185	14 088	7.61
Charges sociales	124 295	103 698	20 597	19.86
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 198	28 159	-961	-3.41
Dotations aux provisions	8 935	2 372	6 563	276.64
Reports en fonds dédiés	24 174	1 384	22 790	NS
Autres charges	5 917	4 747	1 170	24.65
<b>Total II</b>	<b>744 095</b>	<b>676 828</b>	<b>67 268</b>	<b>9.94</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-16 284</b>	<b>-21 567</b>	<b>5 283</b>	<b>24.50</b>

(1) Dont produits affrétés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affrétés à des exercices antérieurs



	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		14		188	-174	-92,44
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		14		188	-174	-92,44
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		2 619		2 797	-178	-6,37
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		2 619		2 797	-178	-6,37
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		-2 605		-2 609	5	0,17
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		-18 889		-24 177	5 288	21,87
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		460			460	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		17 385		17 385		
<b>Total V</b>		17 845		17 385	460	2,64
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		3 202			3 202	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		3 202			3 202	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		14 643		17 385	-2 742	-15,77
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		745 670		672 834	72 836	10,83
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		749 916		679 625	70 291	10,34
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		-4 246		-6 791	2 545	37,48

■ Soldes Intermédiaires de Gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Marge brute globale</b>						
- Autres achats + charges externes	330 773		326 392		4 381	1,34
<b>Valeur ajoutée</b>	-330 773		-326 392		-4 381	-1,34
+ Subventions d'exploitation	658 557		640 575		17 982	2,81
- Impôts, taxes et versements assimilés	23 530		24 890		-1 360	-5,46
- Salaires du personnel	199 273		185 185		14 088	7,61
- Charges sociales du personnel	124 295		103 698		20 597	19,86
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-19 315		410		-19 724	NS
+ Autres produits de gestion courante	67 231		12 998		54 233	417,24
- Autres charges de gestion courante	30 091		6 131		23 960	390,81
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 803		1 373		431	31,37
- Dotations aux amortissements	27 198		28 159		-961	-3,41
- Dotations aux provisions	8 935		2 372		6 563	276,64
<b>Résultat d'exploitation</b>	-16 505		-21 882		5 377	24,57
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	14		188		-174	-92,44
- Charges financières	2 619		2 797		-178	-6,37
<b>Résultat courant</b>	-19 109		-24 491		5 382	21,97
+ Produits exceptionnels	17 845		17 385		460	2,64
- Charges exceptionnelles	3 202				3 202	
<b>Résultat exceptionnel</b>	14 643		17 385		-2 742	-15,77
- Impôt sur les bénéfices	-220		-315		94	29,95
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	-4 246		-6 791		2 545	37,48

## 9.4 CHRS et Ateliers

### Compte de résultat

#### CHRS

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	84 960		96 674		-11 714	-12,12
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 595 518		1 476 143		119 375	8,09
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 540		5 278		262	4,96
Utilisations des fonds dédiés	220		35 220		-35 000	-99,37
Autres produits	122 456		135 531		-13 075	-9,65
<b>Total I</b>	<b>1 808 693</b>		<b>1 748 845</b>		<b>59 848</b>	<b>3,42</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	445 058		457 028		-11 969	-2,62
Aides financières	138 370		98 849		39 521	39,98
Impôts, taxes et versements assimilés	77 786		86 833		-9 047	-10,42
Salaires et traitements	740 140		735 719		4 421	0,60
Charges sociales	322 199		320 390		1 809	0,56
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 668		43 778		-110	-0,25
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	25 000				25 000	
Autres charges	38 045		30 579		7 466	24,42
<b>Total II</b>	<b>1 830 267</b>		<b>1 773 176</b>		<b>57 091</b>	<b>3,22</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-21 574</b>		<b>-24 330</b>		<b>2 756</b>	<b>11,33</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		43		42	1	1.50
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		43		42	1	1.50
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		4 045		4 323	-278	-6.44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		4 045		4 323	-278	-6.44
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		-4 002		-4 281	279	6.52
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		-25 576		-28 611	3 035	10.61
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		1 036		4 625	-3 589	-77.61
Sur opérations en capital		5 639		324	5 315	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		10 830		10 830		
<b>Total V</b>		17 504		15 779	1 726	10.94
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		656		1 856	-1 200	-64.65
Sur opérations en capital		1 639			1 639	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 950		324	3 626	NS
<b>Total VI</b>		6 295		2 180	4 115	188.80
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		11 209		13 599	-2 390	-17.57
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		1 826 240		1 764 666	61 574	3.49
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		1 840 607		1 779 679	60 928	3.42
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		-14 367		-15 012	646	4.30

■ Ateliers

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	183 539	209 585	-26 047	-12.43
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	210 244	209 313	931	0.44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	408	20 474	-20 066	-98.01
Utilisations des fonds dédiés	150	150		
Autres produits	2 155	19 813	-17 658	-89.12
<b>Total I</b>	<b>396 496</b>	<b>459 336</b>	<b>-62 840</b>	<b>-13.68</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	153 616	188 797	-35 181	-18.63
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	19 583	21 932	-2 350	-10.71
Salaires et traitements	95 441	128 457	-33 016	-25.70
Charges sociales	20 206	23 770	-3 564	-14.99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	62 613	63 749	-1 136	-1.78
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	45 916	36 151	9 765	27.01
<b>Total II</b>	<b>397 375</b>	<b>462 856</b>	<b>-65 481</b>	<b>-14.15</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-879</b>	<b>-3 520</b>	<b>2 641</b>	<b>75.02</b>

(1) Dont produits affrétés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affrétés à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		27		68	-41	-60,21
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		27		68	-41	-60,21
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		27		68	-41	-60,21
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		-852		-3 452	2 600	75,32
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		336		13	323	NS
Sur opérations en capital		10 956		61 843	-50 887	-82,28
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		6 038		4 897	1 142	23,31
<b>Total V</b>		17 330		66 753	-49 422	-74,04
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		16 478		1 458	15 021	NS
Sur opérations en capital				31 651	-31 651	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				30 192	-30 192	-100,00
<b>Total VI</b>		16 478		63 301	-46 823	-73,97
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		852		3 452	-2 600	-75,32
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		413 853		526 157	-112 304	-21,34
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		413 853		526 157	-112 304	-21,34
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>						

▪ Soldes Intermédiaires de Gestion

▪ CHRS

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	84 960	100.00	96 674	100.00	-11 714	-12.12
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	84 960	100.00	96 674	100.00	-11 714	-12.12
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	84 960	100.00	96 674	100.00	-11 714	-12.12
- Matières premières, approvisionnements consommés	29	0.03	42	0.04	-13	-30.95
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	84 931	99.97	96 632	99.96	-11 701	-12.11
<b>Marge brute globale</b>	84 931	99.97	96 632	99.96	-11 701	-12.11
- Autres achats + charges externes	445 029	523.81	456 986	472.71	-11 956	-2.62
<b>Valeur ajoutée</b>	-360 098	-423.85	-360 354	-372.75	255	0.07
+ Subventions d'exploitation	1 595 518	NS	1 476 143	NS	119 375	8.09
- Impôts, taxes et versements assimilés	77 786	91.56	86 833	89.82	-9 047	-10.42
- Salaires du personnel	740 140	871.16	735 719	761.03	4 421	0.60
- Charges sociales du personnel	314 013	369.60	310 472	321.15	3 541	1.14
- Charges de l'exploitant	8 186	9.64	9 918	10.26	-1 732	-17.46
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	95 294	112.16	-27 153	-28.09	122 447	450.95
+ Autres produits de gestion courante	122 456	144.13	170 531	176.40	-48 075	-28.19
- Autres charges de gestion courante	201 416	237.07	129 429	133.88	71 987	55.62
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	5 540	6.52	5 278	5.46	262	4.96
- Dotations aux amortissements	43 669	51.40	43 778	45.28	-110	-0.25
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	-21 794	-25.65	-24 550	-25.40	2 756	11.23
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	43	0.05	42	0.04	1	1.50
- Charges financières	4 045	4.76	4 323	4.47	-278	-6.44
<b>Résultat courant</b>	-25 796	-30.36	-28 832	-29.82	3 035	10.53
+ Produits exceptionnels	17 504	20.60	15 779	16.32	1 726	10.94
- Charges exceptionnelles	6 295	7.41	2 180	2.25	4 115	188.80
<b>Résultat exceptionnel</b>	11 209	13.19	13 599	14.07	-2 390	-17.57
- Impôt sur les bénéfices	-220	-0.26	-220	-0.23		
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	-14 367	-16.91	-15 012	-15.53	646	4.30

■ Ateliers

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	183 539	100.00	227 180	100.00	-43 641	-19.21
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	183 539	100.00	209 888	92.26	-26 047	-12.43
+ Production stockée ou déstockage			17 594	7.74	-17 594	-100.00
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	183 539	100.00	227 180	100.00	-43 641	-19.21
- Matières premières, approvisionnements consommés	65 447	35.66	86 469	38.06	-21 023	-24.31
- Sous traitance directe	16 259	8.86	490	0.21	15 779	NS
<b>Marge brute de production</b>	101 833	55.49	140 231	61.73	-38 398	-27.38
<b>Marge brute globale</b>	101 833	55.49	140 231	61.73	-38 398	-27.38
- Autres achats + charges externes	71 911	39.18	101 849	44.83	-29 937	-29.39
<b>Valeur ajoutée</b>	29 922	16.30	38 383	16.90	-8 461	-22.04
+ Subventions d'exploitation	210 244	114.55	209 313	92.14	931	0.44
- Impôts, taxes et versements assimilés	19 583	10.67	21 932	9.65	-2 350	-10.71
- Salaires du personnel	95 441	52.00	128 457	56.54	-33 016	-25.70
- Charges sociales du personnel	20 206	11.01	23 770	10.46	-3 564	-14.99
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	104 936	57.17	73 537	32.37	31 399	42.70
+ Autres produits de gestion courante	2 155	1.17	2 219	0.98	-64	-2.87
- Autres charges de gestion courante	45 916	25.02	36 151	15.91	9 765	27.01
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	408	0.22	20 474	9.01	-20 066	-98.01
- Dotations aux amortissements	62 613	34.11	63 749	28.06	-1 136	-1.78
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	-1 030	-0.56	-3 671	-1.62	2 641	71.95
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	27	0.01	69	0.03	-41	-60.21
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-1 003	-0.55	-3 602	-1.59	2 600	72.17
+ Produits exceptionnels	17 330	9.44	66 753	29.38	-49 422	-74.04
- Charges exceptionnelles	16 478	8.99	63 301	27.86	-46 823	-73.97
<b>Résultat exceptionnel</b>	852	0.46	3 452	1.52	-2 600	-75.32
- Impôt sur les bénéfices	-150	-0.08	-150	-0.07		
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>						



## 9.5 Plateforme de l'Inter Médiation Locative

### Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	8 886		5 528		3 358	60,75
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 022 905		738 192		284 713	38,57
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 583		23 684		2 899	12,24
Utilisations des fonds dédiés	41 897		110 795		-68 897	-62,18
Autres produits	1 231 133		1 224 319		6 814	0,56
<b>Total I</b>	<b>2 331 404</b>		<b>2 102 517</b>		<b>228 887</b>	<b>10,89</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 496 729		1 508 954		-12 225	-0,81
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	26 761		26 764		-3	-0,01
Salaires et traitements	218 023		201 918		16 104	7,98
Charges sociales	80 522		75 609		4 912	6,50
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 664		23 344		-1 680	-7,20
Dotations aux provisions	39 829		24 596		15 234	61,94
Reports en fonds dédiés	229 967		41 559		188 409	453,36
Autres charges	199 607		216 662		-17 055	-7,87
<b>Total II</b>	<b>2 313 102</b>		<b>2 119 406</b>		<b>193 696</b>	<b>9,14</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>18 302</b>		<b>-16 889</b>		<b>35 191</b>	<b>208,37</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 923		767		1 156	150.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	1 923		767		1 156	150.81
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-1 923		-767		-1 156	-150.81
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	16 380		-17 655		34 035	192.78
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	1 000		945		55	5.83
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	1 000		945		55	5.83
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	398		271		127	46.87
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	398		271		127	46.87
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	602		674		-72	-10.69
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	2 332 404		2 103 462		228 942	10.88
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	2 315 423		2 120 443		194 979	9.20
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	16 981		-16 981		33 963	200.00

▪ **Soldes Intermédiaires de Gestion**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	8 886	100,00	5 528	100,00	3 358	60,75
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	8 886	100,00	5 528	100,00	3 358	60,75
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	8 886	100,00	5 528	100,00	3 358	60,75
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	8 886	100,00	5 528	100,00	3 358	60,75
<b>Marge brute globale</b>	8 886	100,00	5 528	100,00	3 358	60,75
- Autres achats + charges externes	1 496 729	NS	1 508 954	NS	-12 225	-0,81
<b>Valeur ajoutée</b>	-1 487 843	NS	-1 503 426	NS	15 584	1,04
+ Subventions d'exploitation	1 022 905	NS	738 192	NS	284 713	38,57
- Impôts, taxes et versements assimilés	26 761	301,15	26 764	494,15	-3	-0,01
- Salaires du personnel	218 023	NS	201 918	NS	16 104	7,98
- Charges sociales du personnel	80 522	906,14	75 609	NS	4 912	6,50
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-790 243	NS	-1 069 526	NS	279 283	26,11
+ Autres produits de gestion courante	1 272 692	NS	1 334 704	NS	-62 013	-4,65
- Autres charges de gestion courante	429 575	NS	258 221	NS	171 354	66,36
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	26 583	299,15	23 684	428,42	2 899	12,24
- Dotations aux amortissements	21 664	243,79	23 344	422,27	-1 680	-7,20
- Dotations aux provisions	39 829	448,22	24 596	444,92	15 234	61,94
<b>Résultat d'exploitation</b>	17 964	202,15	-17 298	-312,91	35 262	203,85
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	1 923	21,63	767	13,87	1 156	150,81
<b>Résultat courant</b>	16 041	180,52	-18 065	-326,78	34 106	188,80
+ Produits exceptionnels	1 000	11,25	945	17,09	55	5,83
- Charges exceptionnelles	398	4,48	271	4,90	127	46,87
<b>Résultat exceptionnel</b>	602	6,77	674	12,19	-72	-10,69
- Impôt sur les bénéfices	-339	-3,81	-410	-7,41	71	17,26
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	16 981	191,10	-16 981	-307,19	33 963	200,00

## 9.6 Siège social

### ▪ Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		330		300	30	10,00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits		2 425		1 007	1 418	140,91
<b>Total I</b>		<b>2 755</b>		<b>1 307</b>	<b>1 448</b>	<b>110,86</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		2 170		1 007	1 163	115,58
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		15			15	
<b>Total II</b>		<b>2 185</b>		<b>1 007</b>	<b>1 178</b>	<b>117,07</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>570</b>		<b>300</b>	<b>270</b>	<b>90,00</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		350		125	226	180.77
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		350		125	226	180.77
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		350		125	226	180.77
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		920		425	496	116.67
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>						
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		3 105		1 431	1 674	116.95
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		2 185		1 007	1 178	117.07
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		920		425	496	116.67

▪ Soldes Intermédiaires de Gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Marge brute globale</b>						
- Autres achats + charges externes	2 170		1 007		1 163	115.58
<b>Valeur ajoutée</b>	-2 170		-1 007		-1 163	-115.58
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-2 170		-1 007		-1 163	-115.58
+ Autres produits de gestion courante	2 755		1 307		1 448	110.86
- Autres charges de gestion courante	15				15	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	570		300		270	90.00
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	350		125		226	180.77
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	920		425		496	116.67
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	920		425		496	116.67

## 9.7 Budgets confondu

### Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		330		300	30	10,00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		1 422 721		1 265 088	157 633	12,46
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		7 628 260		6 707 871	920 389	13,72
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public				1 346	-1 346	-100,00
Dons manuels		359		150	209	139,21
Mécénats				10 000	-10 000	-100,00
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		98 547		102 451	-3 904	-3,81
Utilisations des fonds dédiés		260 312		433 186	-172 874	-39,91
Autres produits		1 723 417		1 708 133	15 284	0,89
<b>Total I</b>		<b>11 133 945</b>		<b>10 228 524</b>	<b>905 421</b>	<b>8,85</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		3 930 105		3 941 834	-11 729	-0,30
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		398 922		380 289	18 633	4,90
Salaires et traitements		4 335 199		3 784 214	550 985	14,56
Charges sociales		1 352 498		1 157 098	195 391	16,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		426 583		312 903	113 681	36,33
Dotations aux provisions		137 850		87 641	50 209	57,29
Reports en fonds dédiés		392 972		332 510	60 463	18,18
Autres charges		320 409		313 503	6 906	2,20
<b>Total II</b>		<b>11 294 529</b>		<b>10 309 991</b>	<b>984 538</b>	<b>9,55</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>-160 584</b>		<b>-81 467</b>	<b>-79 117</b>	<b>-97,12</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		456		909	-453	-49,86
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		456		909	-453	-49,86
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		13 384		14 169	-785	-5,54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		13 384		14 169	-785	-5,54
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		-12 928		-13 260	332	2,50
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		-173 512		-94 726	-78 785	-83,17
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		46 139		82 059	-35 920	-43,77
Sur opérations en capital		1 044 101		86 752	957 350	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		34 254		33 112	1 142	3,45
<b>Total V</b>		1 124 494		201 923	922 571	456,89
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		81 561		126 808	-45 247	-35,68
Sur opérations en capital		306 686		38 726	267 960	691,94
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 950		30 516	-26 566	-87,06
<b>Total VI</b>		392 196		196 050	196 147	100,05
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		732 297		5 873	726 424	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		12 258 895		10 431 357	1 827 539	17,52
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		11 700 109		10 520 210	1 179 900	11,22
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		558 786		-88 853	647 639	728,89



▪ Soldes Intermédiaires de Gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	1 422 721	100,00	1 282 682	100,00	140 039	10,92
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	1 422 721	100,00	1 265 088	98,63	157 633	12,46
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée			17 594	1,37	-17 594	-100,00
<b>Production de l'exercice</b>	1 422 721	100,00	1 282 682	100,00	140 039	10,92
- Matières premières, approvisionnements consommés	105 350	7,40	133 551	10,41	-28 201	-21,12
- Sous traitance directe	16 259	1,14	490	0,04	15 779	NS
<b>Marge brute de production</b>	1 301 111	91,45	1 149 651	89,55	152 460	13,27
<b>Marge brute globale</b>	1 301 111	91,45	1 149 651	89,55	152 460	13,27
- Autres achats + charges externes	3 808 496	267,69	3 807 803	296,86	693	0,02
<b>Valeur ajoutée</b>	-2 507 384	-176,24	-2 659 152	-207,31	151 767	5,71
+ Subventions d'exploitation	7 628 260	536,17	6 707 871	522,96	920 389	13,72
- Impôts, taxes et versements assimilés	398 922	28,04	380 289	29,65	18 633	4,90
- Salaires du personnel	4 335 199	304,71	3 784 214	295,02	550 985	14,56
- Charges sociales du personnel	1 344 302	94,49	1 147 180	89,44	197 122	17,18
- Charges de l'exploitant	8 186	0,58	9 918	0,77	-1 732	-17,46
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-965 733	-67,88	-1 272 881	-99,24	307 148	24,13
+ Autres produits de gestion courante	1 957 703	137,60	2 114 945	164,88	-157 243	-7,43
- Autres charges de gestion courante	662 881	46,59	631 012	49,19	31 869	5,05
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	98 547	6,93	102 451	7,99	-3 904	-3,81
- Dotations aux amortissements	426 583	29,98	312 903	24,39	113 681	36,33
- Dotations aux provisions	137 850	9,69	87 641	6,83	50 209	57,29
<b>Résultat d'exploitation</b>	-136 798	-9,62	-87 041	-6,79	-49 757	-57,17
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	456	0,03	909	0,07	-453	-49,86
- Charges financières	13 384	0,94	14 169	1,10	-785	-5,54
<b>Résultat courant</b>	-149 726	-10,52	-100 301	-7,82	-49 425	-49,28
+ Produits exceptionnels	1 124 494	79,04	201 923	15,74	922 571	456,89
- Charges exceptionnelles	392 196	27,57	196 050	15,28	196 147	100,05
<b>Résultat exceptionnel</b>	732 297	51,47	5 873	0,46	726 424	NS
- Impôt sur les bénéfices	23 786	1,67	-5 574	-0,43	29 360	526,69
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	558 786	39,28	-88 853	-6,93	647 639	728,89

## 9.8 Bilan de l'Association

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	15 036	15 036	0	220	-220	-100,00	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	367 632	40 856	326 776	327 251	-475	-0,15	
	Constructions	2 835 487	923 005	1 912 481	2 265 852	-353 371	-15,60	
	Installations techniques Matériel et outillage	3 448 899	2 141 292	1 307 607	928 174	379 433	40,88	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes				52 085	-52 085	-100,00	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées	2 807	500	2 307	2 307				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	117 241		117 241	117 793	-552	-0,47		
<b>Total I</b>	<b>6 787 102</b>	<b>3 120 689</b>	<b>3 666 413</b>	<b>3 693 682</b>	<b>-27 270</b>	<b>-0,74</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	23 794		23 794	25 437	-1 643		
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	770 182	110 763	659 419	684 653	-25 234	-3,69	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	404 117		404 117	274 333	129 784	47,31	
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	1 192 621		1 192 621	1 188 619	4 002	0,34	
Charges constatées d'avance (2)	27 781		27 781	106 983	-79 203	-74,03		
<b>Total II</b>	<b>2 418 494</b>	<b>110 763</b>	<b>2 307 731</b>	<b>2 280 026</b>	<b>27 705</b>	<b>1,22</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>9 205 596</b>	<b>3 231 452</b>	<b>5 974 144</b>	<b>5 973 708</b>	<b>436</b>	<b>0,01</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	20 974	20 974		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires	20 116	20 116		
	Fonds propres complémentaires	133 777	133 777		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 379 439	1 423 593	-44 154	-3.10	
Autres					
Report à nouveau	-44 691	24 182	-68 873	-284.81	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>558 786</b>	<b>-88 653</b>	<b>647 639</b>	<b>728.89</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>2 068 401</b>	<b>1 533 789</b>	<b>534 612</b>	<b>34.86</b>	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	536 338	350 238	186 100	53.14	
Provisions réglementées	429 827	460 131	-30 304	-6.59	
<b>Total I</b>	<b>3 034 566</b>	<b>2 344 158</b>	<b>690 408</b>	<b>29.45</b>	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	722 734	565 899	156 835	27.71
<b>Total II</b>	<b>722 734</b>	<b>565 899</b>	<b>156 835</b>	<b>27.71</b>	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	229 104	195 363	33 740	17.27
<b>Total III</b>	<b>229 104</b>	<b>195 363</b>	<b>33 740</b>	<b>17.27</b>	
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	773 643	1 624 351	-850 708	-52.37
	Emprunts et dettes financières diverses	29 701	25 916	3 785	14.60
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	326 304	319 107	7 196	2.26
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	836 817	723 255	113 562	15.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 304	109 046	-101 742	-93.30
	Autres dettes	13 973	26 159	-12 186	-46.58
	Instrument de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		40 453	-40 453	-100.00
<b>Total IV</b>	<b>1 987 741</b>	<b>2 868 288</b>	<b>-880 547</b>	<b>-30.70</b>	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 974 144</b>	<b>5 973 708</b>	<b>436</b>	<b>0.01</b>	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

720 627      772 708  
1 267 114      2 095 580

## Index des sigles

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADIL	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARSA	Allocataire du RSA
ASLH	Accompagnement Social Lié à l'Hébergement
ASS	Allocation Spécifique de Solidarité
BPI	Bénéficiaire d'une Protection Internationale
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CFA	Centre de Formation en Alternance
CMS	Centre Médico Social
CPIP	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CSC	Centre Socioculturel
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGC	Diplôme de Comptabilité de Gestion
DSN	Déclaration Sociale Nominative
EDS	Espace Départemental des Solidarités
EPHAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
FSE	Fonds Social Européen
HUDA	Hébergement d'Urgence Demandeur d'Asile
MENS / MEE	Migrants Européens Non Sédentarisés / Ménages Européens de l'Est
OFII	Office Français Immigration Intégration
OGIM	Organisme de Gestion InterPLIE Mutualisé Nantes Saint-Nazaire
ONC	Ordonnance de non conciliation
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré d'Accueil et l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SRI	Service Régional Itinérant

